

Quatre médicaments brevetés dénoncés par les pharmaciens

QUEBEC — Le Collège des pharmaciens du Québec vient d'ajouter quatre autres médicaments brevetés à ceux déjà dénoncés comme étant ou potentiellement dangereux ou relativement inefficaces.

Il s'agit de l'occurrence de l'Alka-Seltzer, des petites pilules Carter's pour le foie, des comprimés Bufferin et des suppositoires connus sous l'appellation de Préparation H.

Parlant aujourd'hui dans la ville de Québec, le président du Collège, M. Jacques Gagnon, a expliqué: "Ces expertises fort coûteuses ont été réalisées à même les cotisations des pharmaciens québécois afin de démontrer par des exemples frappants les dangers de l'automédication et les graves abus de médicaments dont la population est victime".

Les salicylates figurent en tête de liste des causes d'intoxication relevées chaque année dans les hôpitaux du Québec. Or, l'on retrouve ces substances dangereuses dans des médicaments brevetés tels que Midol, Anacin, Madelon, Alka-Seltzer, dont les abus ont déjà été dénoncés par le Collège des pharmaciens.

Le centre anti-empoisonnement d'un grand hôpital de Montréal a dénombré à lui seul, en l'espace d'un an, 1,065 cas d'intoxication attribuables aux salicylates.

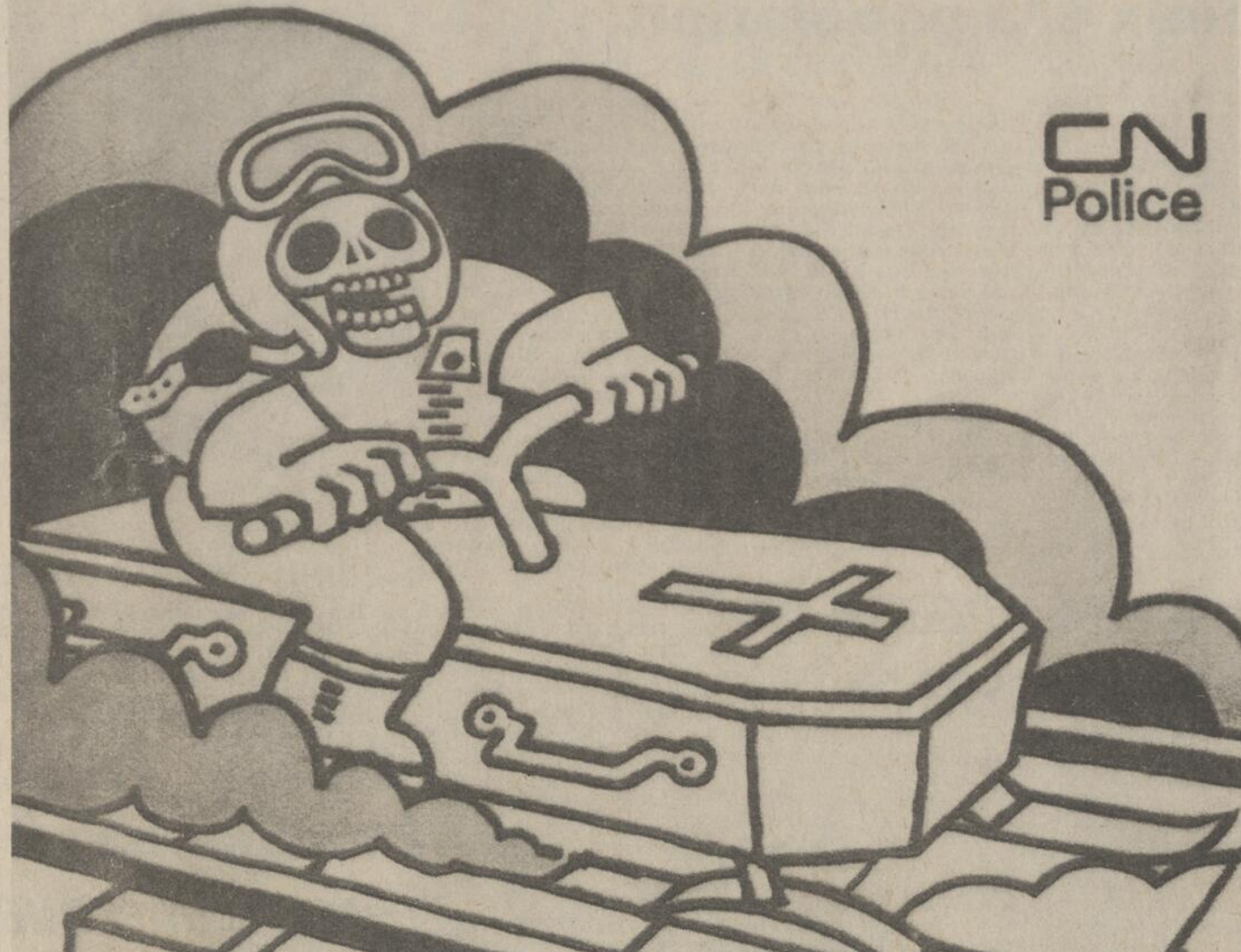
La phénolphtaléine, autre substance considérée scientifiquement comme très dangereuse et contenue dans des médicaments comme Ex-Lax, a causé durant la même année 114 cas d'intoxication.

"Il est évident, a souligné M. Jacques Gagnon, qu'un organisme semi-public comme le Collège des pharmaciens, dont le rôle consiste d'abord à faire appliquer la loi de la pharmacie, ne peut entreprendre des expertises sur les 2,000 médicaments brevetés en vente au Canada, à moins de recevoir une subvention gouvernementale.

"Il appartient maintenant à l'Etat de jouer son rôle protecteur de la santé en appliquant de toute urgence les mesures suivantes:

- Interdire toute publicité sur tous les médicaments;
- Abolir la loi désuète des médicaments brevetés;
- Instituer une enquête publique sur le contenu et les propriétés réelles de ces mêmes médicaments afin de retirer du marché ceux qui pourront s'avérer inutiles et permettre aux spécialistes de mieux contrôler la distribution de tous les médicaments dont l'efficacité aura été scientifiquement démontrée.

La voie ferrée c'est pour le



CN
Police

Macabre mais si véridique

Le CN a distribué ce poster pour rappeler aux motoneigistes les dangers qu'ils courent en empruntant les voies ferrées en guise de pistes. Que pourrait-on faire pour faire comprendre à ces mêmes motoneigistes qu'ils sont un danger constant pour les automobilistes sur les routes de la Belle Province?

(Photo Presse Canadienne)

La Voix de l'Est

VOL. 37 — No 157

JEUDI 21 DÉCEMBRE 1972

15 CENTS

Conflit à l'Hydro-Québec

Ultimatum de 24 heures

QUEBEC (PC) — Les deux équipes de négociation dans le conflit de l'Hydro-Québec se sont vu imposer un délai de 24 heures hier soir pour renouer dialogue et venir faire rapport de leur négociation devant la Commission parlementaire du travail.

Tel est le sens d'une motion du député péquiste Robert Burns adoptée unanimement par la Commission parlementaire qui en était à sa cinquième séance d'étude en un mois sur ce conflit.

Aux termes de cette motion, le ministre du Travail, M. Cournoyer, devait s'assurer hier soir que les parties se rencontraient et tenteraient d'attaquer de front une foule de différends évoqués devant la commission sur lesquels ils n'ont pas véritablement négocié depuis maintenant 13 mois.

Constatant cet état de choses, après deux jours d'audiences où les parties ont tenté de justifier leurs positions sur les clauses litigieuses, le ministre avait tout d'abord suggéré que les séances de la commission soient reportées après les Fêtes.

"Une farce"

"Une farce", s'est exclamé M. Burns, ex-conseiller syndical de la CSN. Selon lui, l'ampleur de ce conflit ne souffre plus de délais et il serait "indécemment" de se fier à des pressions ministérielles alors que la partie patronale a déposé des offres présentées comme absolument finales.

Quant au dossier qui se trouve devant la commission, les parlementaires n'ont pas eu le temps, en deux jours, d'en faire le tour. Les témoignages des deux équipes de négociation ont cependant révélé que bien des clauses litigieuses auraient été réglées depuis les 13 mois que durent ces négociations si les parties avaient vraiment négocié.

Climat

Un autre membre de la commission qui a travaillé dans le milieu syndical, M.

Alfred Bossé — L-Dorion — a lui aussi critiqué sévèrement l'équipe des relations syndicales de l'Hydro-Québec, dirigée par M. Jacques Durocher, pour le climat de guerre froide qui prévaut dans les négociations.

M. Bossé s'est notamment indigné du fait que l'Hydro ait publié le jour et fait distribuer à tous les employés

syndiqués ses offres globales du 8 décembre que les négociateurs syndicaux n'avaient pas jugé bon de soumettre à leurs membres.

"Est-ce la coutume à l'Hydro de négocier par-dessus la tête des syndicats," a demandé M. Bossé, en faisant valoir que c'était là discréditer les dirigeants syndicaux dûment mandatés

à qui le Code du travail reconnaît le droit d'adopter en cette matière la stratégie qu'ils jugent convenable?

Ces offres, présentées comme un "effort ultime", avaient été déposées la veille devant la Commission; M. Durocher a soutenu qu'elles étaient maintenant du domaine public, ce

qui justifiait à son avis une telle décision.

Diplomatie

Se défendant de prendre position dans le conflit, le ministre du Travail a tenté hier de démontrer aux deux équipes de négociation qu'il leur suffirait en somme de se parler pour régler la plupart de leurs différends.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le ministre Cournoyer avait suggéré de renvoyer les parties à la table de négociation en promettant qu'elles allaient "entendre parler de lui" dès aujourd'hui.

M. Burns s'est opposé à cette ultime tentative de diplomatie, tout en reconnaissant les qualités remar-

quables de M. Cournoyer comme médiateur.

C'est la commission parlementaire et non le ministre, a-t-il dit, qui a reçu de l'Assemblée nationale le mandat de suivre de près ces négociations, après qu'une loi spéciale eût suspendu le 14 novembre le droit de grève des 8,500 syndiqués de l'Hydro.

Toutes les expropriations seront régies par une loi unique au Québec

QUEBEC (PC) — Toutes les expropriations au Québec seront régies par une loi unique, déposée mercredi à l'Assemblée nationale, par le leader gouvernemental, M. Gérard-D. Lévesque.

Ce projet de loi vise également à créer un tribunal ayant pour seule fonction de déterminer les indemnités qui découlent de l'expropriation.

Ce nouveau tribunal, qui remplacera la Régie des services publics en matière d'expropriation et le bureau des expropriations de Montréal, sera divisé en deux

sections, l'une pour le district de Québec et l'autre pour celui de Montréal.

Chaque section sera présidée par un juge assisté d'un autre juge à titre de président adjoint.

Le projet de loi, qui a été référé à une commission parlementaire, prévoit que toute expropriation devra être décidée par le gouvernement, sauf dans le cas des municipalités ou des commissions scolaires.

La Régie des loteries et courses du Québec aura dorénavant un pouvoir de contrôle, de surveillance et

de réglementation sur les courses. Tel est l'objet d'un projet de loi — bill 276 — déposé mercredi à l'Assemblée nationale par le ministre de la Justice, MM. Jérôme Choquette.

L'exploitation d'une ferme d'entraînement de chevaux de course ou d'un hippodrome sera soumise à l'obtention d'un permis de la Régie. Celle-ci régira en plus les règles concernant les courses, soit la nature, le nombre la fréquence, l'organisation et la conduite des courses.

Elle aura également l'au-

torité d'imposer des sanctions disciplinaires en cas de dérogation aux règles concernant les courses.

Ce projet de loi porte enfin de \$1,000 à \$5,000 l'amende maximum qui peut être imposée à un individu dans le cas d'infraction à la Loi sur les loteries et courses ou aux règlements qui en découlent. Ces amendes sont portées de \$5,000 à \$50,000 lorsqu'il s'agit de corporations.

Police

Un projet de loi déposé mercredi en première lecture par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, permettra aux policiers de l'île de Montréal qui ont droit à un rajustement de salaire de toucher ces sommes avant la fin de l'année, rétroactivement au 1er janvier 1972.

Ce projet de loi, bill 86, amende également la Loi de l'intégration des forces policières de l'île de Montréal pour autoriser le gouvernement à verser une subvention de \$3.00 par capita à la Communauté urbaine de Montréal pour l'année 1972 ou pour toute année subséquente.

Le ministre Choquette a cependant clairement établi, dans des conversations avec des journalistes, que ce pouvoir ne créait pas une obligation au gouvernement. Le cabinet étudiera, avant de verser cette subvention représentant environ \$6.9 millions, les "disponibilités fiscales du gouvernement".

A Montréal, certains maires de banlieue ont douté que cette mesure soit suffisante pour régler les problèmes des coûts de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Yves Ryan, maire de Montréal-Nord et vice-président du comité exécutif de la CUM, a dit que la subvention était insuffisante.

(Photo AP)

Le Québec muni d'une loi-cadre de l'environnement

QUEBEC (PC) — Le ministre Victor C. Goldbloom vient de munir le Québec d'une loi-cadre de l'environnement, que l'Assemblée nationale a adoptée mercredi en troisième lecture.

Déposée en juillet dernier, juste avant les vacances d'été des parlementaires, cette loi constitue la première tentative globale du gouvernement de protéger et assainir l'environnement sous toutes ses formes.

L'Unité-Québec et le Parti québécois se sont toutefois inscrits en faux sur cette loi vaillamment défendue par M. Goldbloom, ministre d'Etat responsable de la qualité de l'environnement. On se demande si le gouvernement Bourassa "ne sert pas de M. Goldbloom comme d'un écran pour faire croire qu'il se soucie de l'environnement".

Le ministre s'est d'ailleurs fait reprocher déjà d'avoir présenté à la Chambre une sorte de codification des différentes mesures qui existent présentement en matière d'hygiène et de salubrité.

M. J.-A. Roy, parlant au nom du Ralliement créditiste, s'est rallié à la majorité gouvernementale malgré la sévérité de la nouvelle loi 34, à cause de la "grande crédibilité que lui inspire M. Goldbloom".

Budgets

Son collègue de Dorchester, M. Florian Guay, a néanmoins observé que cette législation ne deviendra efficace que dans la mesure où les budgets seront assez importants pour en permettre une application complète.

Le leader parlementaire de l'UQ, M. Rémi Paul, a de nouveau insisté auprès du premier ministre Bourassa pour qu'il fasse un véritable ministère du service de l'environnement, actuellement rattaché aux Affaires municipales.

En raison de sa centralisation au niveau du conseil des ministres, M. Marcel Léger — PQ-Lafontaine — estime que la loi 34 atteindra très difficilement les objectifs qu'elle veut bien poursuivre.

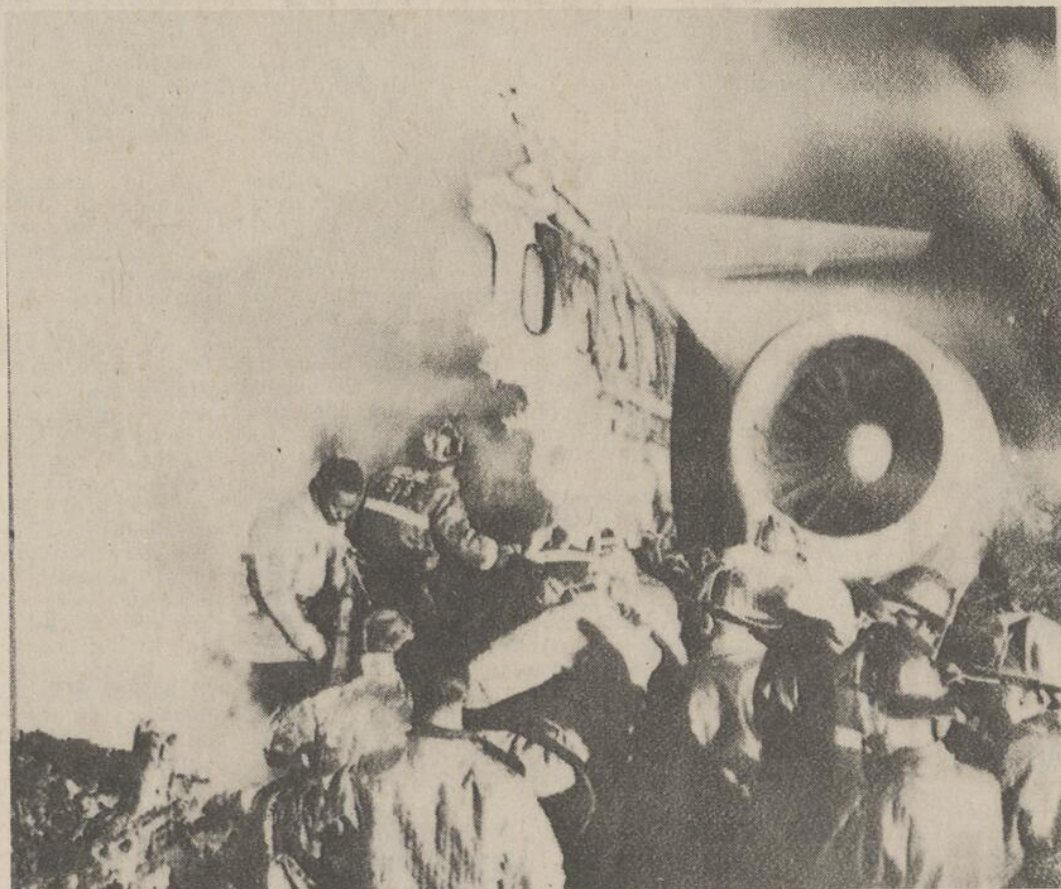
La météo

Régions de l'Estrie et de Québec: Nuageux avec neige légère. Maximum de 10 à 15. Généralement nuageux demain.

CINZANO

LOTO
PERFECTA

Ce soir voyez la course à la télévision
CHLT-TV | CFTM-TV
Canal 7 | Canal 10
10h.15 p.m.



Le brouillard en est la cause

Deux avions à réaction sont entrés en collision dans un épais brouillard à l'aéroport international de Chicago. Selon la police de 15 à 20 personnes ont trouvé la mort dans cet accident d'aviation qui s'est produit au sol dans un épais brouillard qui paralysait partiellement l'aéroport depuis le matin. D'autres passagers auraient été blessés dans la tragédie. Ils souffriraient surtout de brûlures.

La Commission scolaire Davignon présente ses vœux à la population

COWANSVILLE (JDB) — La Commission scolaire Davignon vient de publier un nouvel exemplaire de son journal; cette deuxième parution est cependant très différente de la première par son format, sa présentation et surtout, son contenu.

Plusieurs sujets figurent au sommaire de ce numéro qui a été réalisé sous la responsabilité du recteur du personnel, M. Jean-Claude Vaillant, et imprimé par le Journal Offset Inc. de Montréal.

Davignon engage un animateur sportif

COWANSVILLE (JDB) — M. Jean-Claude Lachance a été engagé comme animateur sportif par la commission scolaire Davignon. Ses tâches principales consisteront à superviser les activités sportives à la polyvalente et d'assumer la responsabilité de l'animation sportive à l'élémentaire.

Professeur d'éducation physique dans les écoles à l'extérieur de la ville de Cowansville, M. Lachance assurera en plus la tâche d'animateur de tous les projets touchant les sports, les loisirs et le plein air.

L'engagement de M. Jean-Claude Lachance marque une nouvelle étape dans l'enseignement des sports à Davignon, qui a toujours accordé une place primordiale à cette discipline, et un des exemples les plus marquants est l'organisation tout récemment d'un cross country d'envergure, auquel avaient participé 275 élèves.

Toujours dans le do-

maines des sports, de nouvelles soumissions publiques seront demandées au cours du mois de janvier en vue de réaliser les travaux d'aménagement des jeux extérieurs à la polyvalente Massey-Vanier, lesquels pourraient être mis à la disposition des étudiants dès le printemps '73.

Parmi d'autres projets en cours de préparation, il est possible qu'en juin soient organisées des Olympiades régionales auxquelles chaque école déléguera des participants proportionnellement au nombre d'élèves.

En outre, conjointement avec les services des municipalités concernées, la Commission scolaire installera des patinoires à proximité des écoles suivantes: polyvalente Massey-Vanier, Ste-Thérèse, St-Léon, Curé A. Petit, St-Joseph de Dunham, St-François-Xavier de Bromont, St-Vincent-Ferrier d'Adamsville et St-François-d'Assise de Frelighsburg.

informations sur les transports, la vie scolaire vue par les étudiants, le service alimentaire de la Commission scolaire Davignon, l'éducation permanente, les activités des écoles, les activités sportives, le tout enrobé de poèmes sur Noël, écrits par des enfants fréquentant les écoles de la Commission scolaire Davignon.

Dans l'éditorial, le président, M. Richard Brault, a tenu à évoquer plus particulièrement les comités d'écoles et de parents.

Selon lui, "avec toutes les pressions qui s'exercent sur les dirigeants scolaires élus, avec toutes les "enfarges" qui se dressent devant eux, il est devenu essentiel, pour les commissaires d'écoles, de rencontrer régulièrement des parents qui participent activement à la vie de l'école de leur quartier".

Pour M. Richard Brault, ces contacts auront un double avantage: sensibiliser les commissaires aux problèmes de la vie scolaire particulière à chacune des écoles, et renseigner les parents au sujet des limites imposées à l'évolution de l'éducation dans le milieu.

Et, ajoute-t-il, "le moins qui puisse survenir avec l'avènement des comités d'écoles et des comités de parents, est une compréhension accrue entre parents et dirigeants scolaires élus".

Quant à M. Emile Ducharme, président du comité de parents il a souligné, pour sa part, le danger qu'il y a de voir les parents s'endormir en se disant que quelques-uns d'entre eux sont là pour s'occuper de leurs problèmes. Et c'est une invitation à la participation pleine et entière qu'il lance à tous les parents.

Deux pages de ce numéro qui en compte une vingtaine sont consacrées aux réalisations et projets des différents comités d'écoles à travers tout le territoire de Davignon.

Ce second journal constitue en quelque sorte l'expression de meilleurs vœux de la Commission Scolaire à toute la population.

COWANSVILLE (AD) — Pour la seconde année consécutive, les enfants de Cowansville seront les héros d'une manifestation organisée à leur intention par différents organismes; il s'agit effectivement du dépouillement d'arbre de Noël qui aura lieu samedi, le 23 décembre, dans les locaux de la Sûreté municipale de Cowansville.

Cette année, le dépouillement est organisé conjointement par la Jeune Chambre, la Sûreté municipale et la brigade des pompiers volontaires de Cowansville; il n'en demeure pas moins que la participation ne se limite pas à ces trois

organismes, puisque ce dépouillement d'arbre de Noël a été rendu possible grâce à la générosité des marchands, des industriels et des associations de Cowansville.

Le succès remporté par une telle manifestation l'année dernière a incité les représentants de la Jeune Chambre, de la Sûreté municipale et de la brigade des pompiers volontaires à donner suite à cet événement cette année.

Pas moins de 1,500 enfants ont assisté au dépouillement en '71, et les organisateurs anticipent une participation

plus massive cette année. C'est la façon pour la police de Cowansville de souligner la collaboration obtenue des enfants tout au cours de l'année; c'est également sa manière de les remercier tout en les incitant à continuer dans la même veine afin d'être les bons citoyens de demain.

Programme complet

Le dépouillement d'arbre de Noël débutera vers 13 heures 45, samedi après-midi, dans les locaux de la Sûreté municipale. Comme bien entendu, c'est le légendaire et sympathique Père Noël qui présidera la fête de ces enfants, aidé dans sa tâche par des policiers, des pompiers et des représentants de la Jeune Chambre.

La manifestation sera précédée d'un parade qui prendra le départ à 13 heures devant le garage Laporte et Fils, sur la rue Principale, à Cowansville. Le cortège empruntera seulement deux artères de façon à ne pas retarder le dépouillement d'arbre de Noël prévu pour 13 heures 45.

Tout comme l'année dernière, des friandises, des chips et des liqueurs douces seront distribuées à tous les enfants qui seront de cet événement. La police invite tous les enfants de Cowansville à assister à la fête en leur honneur et à rencontrer le Père Noël; enfin, elle estime à plus de 1,500 le nombre de jeunes qui répondront à l'invitation.



Clinique de promotion touristique

Une clinique de promotion touristique réunissait la Chambre de commerce de St-Césaire et la Chambre de commerce de la province de Québec. Cette clinique était tenue à St-Césaire. Sur la photo, à gauche, M. Clément Lessard, président de la Chambre de commerce de St-Césaire, à droite, M. Léonard Badeau, représentant de la Chambre de commerce de la province de Québec. M. Badeau était également l'animateur de cette clinique.

(Photo Anita Paquette)

Le tribunal la fixe au 12 janvier

La sentence de Gariépy est remise une quatrième fois

LAC BROME (AD) — Un jeune homme de 23 ans de Lac Brome, Léo Gariépy, qu'un jury composé d'une femme et de onze hommes a déclaré coupable d'homicide involontaire, le 10 novembre, relativement à la mort violente de Thomas Taylor survenue le 25 avril a vu sa sentence reportée une quatrième fois depuis le verdict rendu par le jury.

Le président du tribunal, le juge William Mitchell de la cour du Banc de la Reine, qui devait

prononcer hier la sentence contre le jeune policier suspendu, l'a cette fois fixée définitivement au 12 janvier à la suite du consentement des procureurs de la couronne et de la défense, Me Claude Noisieux, et Me Richard Shadley.

Dès l'annonce de la décision du jury, le président du tribunal avait reporté la sentence au 1er décembre, afin de permettre aux avocats en cause de soumettre de la jurisprudence et de préparer leur argumentation

pour les fins de la sentence.

Le juge Mitchell a par la suite reporté la sentence au 6 décembre puis au 20 du même mois. Et alors que dans les milieux policiers on s'attendait tous au dénouement final dans cette affaire, hier au Palais de Justice de Cowansville, on a appris que le tribunal avait remis la sentence une quatrième fois et l'a fixée au 12 janvier.

Pendant ce temps, Gariépy demeure incarcéré à la prison commune de Cowansville; son incarcération qui remonte au 25 avril, dure depuis près de huit mois mais il y séjournera encore jusqu'au 12 janvier alors que le juge William Mitchell prononcera la sentence pour homicide involontaire.

On se rappellera que le policier avait été formellement accusé du meurtre de Thomas Taylor, un jeune homme de 25 ans de Foster abattu de deux balles de revolver durant la soirée du 25 avril lors d'un drame qui a éclaté dans une maison de cette localité.

Toutefois, à l'issue d'un long procès de trois jours, un jury composé d'une femme et de onze hommes l'avait tenu coupable d'homicide involontaire, ce qui constitue une offense beaucoup moins lourde de conséquence que le crime de meurtre, punissable par l'emprisonnement à perpétuité.

Plusieurs changements au sein de la Société d'agriculture des comtés de Rouville et Shefford

ROUEMONT (AP) — Lors d'une assemblée générale, suivie d'une assemblée de la direction, la Société d'agriculture des comtés de Rouville et Shefford a apporté de nombreux changements au sein de son organisation.

Il y avait élection à deux postes, soit un directeur pour Marieville et un pour Rougemont. Concernant le poste de Marieville, M. Bernard Jodoin fut réélu par une écrasante majorité; et pour le poste de Rougemont, M. Roger Côté l'emporta par une majorité confortable sur l'ex-directeur M. Charles-Emile Benoit.

A la suite de cette réunion, la direction de l'exécutif se compose de: M. Roger Charbonneau, président réélu; M. Camille Barré, de l'Ang Gardien, vice-président, et M. Guy Frégeau, secrétaire-trésorier. Les directeurs sont: M. Ernest Vachon, de l'Ang Gardien, village; M. Georges-Yvan Meunier, de Marieville, paroisse; M. Bernard Jodoin de Marieville, village; M. Bill Standish de Rougemont, paroisse; M. Roger Côté de Rougemont, village; M. Hector Bessette, de Richelieu, paroisse; M. Roméo Caillé, de Richelieu, ville; M. René Angers de St-Césaire, paroisse; M. Gabriel Guertin, de St-Angèle, paroisse, remplaçant M. Albert Mailloux, démissionnaire; M. Eugène Noisieux, de St-Jean-Bap-

Verdict de mort accidentelle

ST-DAMASE (AD) — Le coroner Robert Bhéer du district de Rouville a rendu un verdict de mort accidentelle relativement au décès des jeunes Mario Beaugard et Daniel Bouchard, âgés de 19 ans, domiciliés respectivement à St-Damase et La Providence, dans le comté de St-Hyacinthe qui ont perdu la vie de façon tragique le 24 septembre, dans un accident de la circulation survenu à l'intersection de la route No 1 et de la rue Notre-Dame, à St-Césaire.

Le coroner a présidé l'enquête qui s'est déroulée à l'hôtel de ville de Marieville. Et à la lumière des témoignages entendus, le coroner a conclu que la mort des adolescents ne saurait être imputable à une négligence criminelle, ni à la conduite coupable d'une autre personne, mais bien à une cause purement accidentelle.

On se souviendra que la tragédie avait en outre fait six blessés, tous des adolescents dont l'âge varie entre 14 et 20 ans.

Nouvelle convention

OTTAWA - PG — Le Conseil du Trésor a annoncé, mardi, qu'il avait signé un contrat de 27 mois avec l'Alliance des services publics du Canada, qui groupe quelque 2,100 employés.

Ce contrat, qui couvre la période entre le 1er juillet 1972 et le 30 septembre 1974, prévoit une hausse de 6 pour cent à partir du 1er janvier 1973 et une hausse de 6.5 pour

cent à partir du 1er octobre 1972.

Au lieu de bénéficier d'une paye rétroactive, les employés recevront une somme forfaitaire de \$500.

Les employés de classe un et deux, recevront, respectivement, selon les clauses du nouveau contrat, un salaire de \$14,387, comparativement à \$12,714 et \$17,584, comparativement à \$15,575.

Coup d'oeil sur la région

Une fête d'enfants

LAWRENCEVILLE — Le comité de parents de l'école de Lawrenceville organise une fête à l'intention des enfants. Celle-ci aura lieu à 1 h. p.m., jeudi, le 21 décembre, à l'école du village. Les enfants d'âge préscolaire sont invités en compagnie d'une personne responsable.

Personnalité de l'année

La réunion habituelle de la Chambre de commerce de St-Césaire, sera tenue le 28 décembre, à huit heures p.m., à l'hôtel de ville de cet endroit. Le président, M. Clément Lessard, invite donc tous les délégués de chaque association à se rendre à cette importante réunion car ceux-ci auront à choisir une personnalité de l'année. Celle-ci sera honorée lors du banquet des autorités, le 14 janvier, à la salle Horizon, de St-Césaire.

Bonne année, bonne santé...

MARIEVILLE — Le député du comté de Rouville, M. Marcel Ostiguy rencontrera, le dimanche 7 janvier 1973, de 2 à 4 heures de l'après-midi, en l'hôtel de ville de Marieville, ses concitoyens à l'occasion de l'échange des vœux du Nouvel An. Madame Ostiguy accompagnera le représentant du comté à cette réception arrosée "au cidre", comme il se doit. A tout Seigneur, tout honneur...

Nouveaux marguilliers

SAINT-BRIGIDE (DNC) — Les paroissiens de Sainte-Brigide, réunis en la sacristie de l'église, se sont choisis deux nouveaux marguilliers dans les personnes de MM. Jean-Paul Bonneau et René Papineau. Ils remplaceront dans cette charge MM. Lévis Jacob et Normand Papineau, sortant de charge.

Aspect austère

WATERLOO (GMM) — Waterloo conservera son aspect austère durant toute la période des fêtes, la ville ne pouvant faire face, financièrement, aux exigences de l'Hydro-Québec pour les illuminations traditionnelles. En effet, pour brancher les décorations lumineuses, l'Hydro demande une somme minimum de \$700 alors que la facture pour le courant électrique pourrait atteindre celle de \$4,000.

mont, M. Roger Côté l'emporta par une majorité confortable sur l'ex-directeur M. Charles-Emile Benoit.

A la suite de cette réunion, la direction de l'exécutif se compose de: M. Roger Charbonneau, président réélu; M. Camille Barré, de l'Ang Gardien, vice-président, et M. Guy Frégeau, secrétaire-trésorier. Les directeurs sont: M. Ernest Vachon, de l'Ang Gardien, village; M. Georges-Yvan Meunier, de Marieville, paroisse; M. Bernard Jodoin de Marieville, village; M. Bill Standish de Rougemont, paroisse; M. Roger Côté de Rougemont, village; M. Hector Bessette, de Richelieu, paroisse; M. Roméo Caillé, de Richelieu, ville; M. René Angers de St-Césaire, paroisse; M. Gabriel Guertin, de St-Angèle, paroisse, remplaçant M. Albert Mailloux, démissionnaire; M. Eugène Noisieux, de St-Jean-Bap-

DONNE BIEN QUI DONNE À LA CROIX-ROUGE

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

Pour ouvrage général de bureau entre 9h A.M. et 4 h P.M.

S'adresser, tél.: 372-7272

Deinhard

Laissez-vous griser par ce quatorze allemand:

Liebfraumilch	DEINHARD Vin du Rhin No 537-C \$3.00
Niersteiner	DEINHARD Vin du Rhin No 538-G \$2.80
Bernkasteler	DEINHARD Vin de la Moselle No 537-A \$3.00
Moselle	MOUSSEUX DEINHARD "Sekt" No 588-D \$4.75

Accompagnez tout plat de fruits de mer et de volailles avec un de ces quatre vins.

DENIS GÉNÉREUX

LOCATAIRE DE LA STATION

FINA

Située au No 560 de la rue Principale à Granby tél: 378-9400, informe la population et celle de la région ainsi que sa nombreuse clientèle qu'un grand TIRAGE aura lieu à l'occasion des FÊTES.

Avec \$3.00 d'achat en gasoline ou accessoires vous recevrez en retour des coupons qui vous donneront droit à ce gigantesque TIRAGE.

UNE BATTERIE 90 AMPS GARANTIE À VIE
1 BOUTEILLE DE SPIRITUEUX 40 OZ
1 IMMENSE LION EN PELUCHE

Le tirage sera fait à la station FINA au 560 de la rue Principale à Granby SAMEDI 23 DÉCEMBRE 1972 À 4 H. P.M.

N'HÉSITEZ-PAS VENEZ FAIRE LE PLEIN CHEZ NOUS NOTRE SERVICE EST IMPECCABLE

Réveillon de Noël

DIMANCHE le 24 DÉCEMBRE À MINUIT

La direction de l'hôtel Blue Bird, invite la population de Farnham et la région à venir célébrer le REVEILLON DE NOËL avec eux.

Venez vous égayez et danser au son de l'orchestre "ELASTIC BAND" de Granby. Le service aux tables sera fait par les filles à "GOGO".

L'HÔTEL BLUE BIRD (1972) Enr.
400 rue Principale, Farnham, Qué. 293-4082
BIENVENUE À TOUS

JOYEUX NOËL

Sincères remerciements à ma clientèle pour son magnifique patronage durant cette année. J'espère continuer à vous servir en 1973 comme je l'ai fait cette année.

M. ALAIN MORIN informe sa clientèle ainsi que toute la population de Granby et la région qu'un service domiciliaire sera donné pour les réparations urgentes durant la période des Fêtes.

AM SERVICE MANAGER Enr.
378-1704

RÉPARATION DE:
• Pôles
• Laveuses
• Sécheuses
• Congélateurs
• Réfrigérateurs

ALAIN MORIN, propr.
ans d'expérience

DE TOUTES MARQUES
Ouvrage GARANTI
320 Ste-Angèle Granby, Qué.

Sans commentaire!

Deuxième jour de grève aux Liqueurs Nationales

GRANBY (RM) — La grève qui paralyse présentement les "Liqueurs Nationales Inc.", ne semble pas vouloir se régler dans l'immédiat. La partie syndicale, dont M. Gérard Duhamel est le président et le porte-parole officiel, demeure sur ses positions, c'est-à-dire qu'elle continue la grève légale, et qu'il y aurait, fort possiblement, du piquetage encore demain, devant les locaux de la compagnie. M. Duhamel n'a voulu faire aucun commentaire sur la situation présente, attendant la suite des événements.

Entre temps, la partie patronale garde un mutisme complet, face à ce conflit; en après-midi, hier, nous avons rejoint Me Jacques Noisette, président des "Liqueurs Nationales Inc.", et celui-ci s'est refusé à tout commentaire.

Il faudra donc attendre la suite des événements pour savoir s'il y aura, ou non, règlement de cette grève qui dure maintenant depuis deux jours.

Pour les municipalités de son secteur

La Commission scolaire Provençal conteste le rapport des Estimateurs

GRANBY (EPF) — Les représentants de la Commission scolaire Provençal ont énergiquement contesté une partie du rapport des Estimateurs Associés sur l'évaluation des rôles d'évaluation, hier soir, lors de l'assemblée du conseil des commissaires de la Régionale Meilleur.

La contestation portait sur le pourcentage d'évaluation révélé par le rapport pour les municipa-

lités du secteur Provençal (St-Césaire) et sur son incidence sur la taxation scolaire, dans ce même secteur.

Le rapport a été homologué, en partie, soit pour les municipalités comprises dans les commissions scolaires de Granby et de Waterloo, mais la réunion a été ajournée au 24 janvier, prolongeant ainsi le délai pour l'étude des pourcen-

tages établis par les Estimateurs Associés.

Contestation

Les commissaires de Provençal se sont d'abord élevés contre le fait que le redressement des pourcentages aux rôles d'évaluations des municipalités de ce secteur comprend également une augmentation d'environ 12% sur l'ensemble de l'évaluation du territoire, ainsi que l'expliquait le président de la Commission scolaire Provençal, M. Jules Bessette.

Alors que la discussion portait d'abord sur ce premier item, le président de la Régionale, le P. Germain Ostiguy, qui est également commissai-

re à Provençal, a cédé son siège au vice-président, M. Jean-Guy Roger, afin de participer au débat.

Dans son intervention, M. Ostiguy, a exprimé le sentiment ressenti par les commissaires de provençal face à la réduction de taxes scolaires dans un secteur, soit celui de Granby (ville), alors que les contribuables de leurs secteurs devront subir une hausse de taxes scolaires.

Par ailleurs, et ce commentaire a été amené par M. Jules Bessette, on note, à Rougemont et à St-Césaire, une dépréciation réelle des fermes et des vergers. Or, il

semble que le rapport des Estimateurs Associés n'ait pas tenu compte de cette dépréciation des immobilisations citées.

Les représentants de la Commission scolaire Provençal ont donc demandé un délai afin de procéder à une étude plus détaillée du rapport concernant les neuf municipalités de leur secteur. C'est d'ailleurs ce qui a été accepté par les commissaires en adoptant l'ajournement au 24 janvier.

Précision

Alors que la discussion portait sur la situation des contribuables de Granby par rapport à la taxation scolaire (une diminution du taux cette

année), le directeur général de la Régionale Meilleur M. Jacques Dubois, a apporté une précision quant au but de l'égalisation des rôles.

Il a souligné que cette égalisation des rôles était demandée pour fin de répartition, puisque la Régionale doit répartir ses dépenses entre les commissions scolaires locales sur la base de la valeur totale des biens imposables.

C'est à cette seule fin qu'un rapport d'égalisation des rôles est demandé, bien que les commissions scolaires locales puissent utiliser les pourcentages indiqués pour l'imposition de la taxe scolaire.

Etats financiers au 30 juin 1972

La Locale accuse un déficit d'opération de \$28,166

GRANBY (EPF) — Les états financiers de la Commission scolaire de Granby, pour l'année se terminant le 30 juin 1972, révèlent un déficit d'opération de \$28,166, lequel sera cependant comblé par une partie du surplus accumulé au fonds d'administration budgétaire.

Les revenus se chiffrent en effet à \$7,686,305 alors que les dépenses totales s'élèvent à \$7,714,741.

Les revenus

Les principales sources de revenus sont les subventions du gouvernement provincial se totalisant à \$5,204,864, et l'imposition de la taxe foncière, \$1,972,957. Parmi

les autres sources, on note les frais de scolarité d'autres commissions scolaires locales et des revenus provenant de la Commission scolaire régionale.

En ce qui a trait aux subventions du gouvernement provincial, le partage est ainsi fait: rémunération du personnel enseignant, \$383,735; classes spéciales, \$74,676; livres de classes, \$26,016; frais d'administration et d'entretien, \$162,600; emprunt de consolidation du déficit au 30 juin 1963, \$56,337; équilibre budgétaire 1971-72, \$4,278,560; livres de bibliothèque scolaire, \$6,350; transport des élèves, \$113,658; construction ou réparations, ap-

plicables au remboursement d'emprunt à long terme, \$61,200; et loi facilitant davantage les progrès scolaires \$41,732.

Les revenus provenant de la Commission scolaire régionale Meilleur sont pour: la répartition définitive 1970-71, \$154,346; le transport des élèves, \$115,216; les revenus divers, \$38,984; et le remboursement d'obligations des écoles Sacré-Coeur et Immaculée-Conception, \$120,405.

Les autres revenus sont: subvention du gouvernement fédéral tenant lieu de taxes, \$9,764; administration pédagogique (remboursement, \$646; équipement (location au cegep de Granby, location de lo-

caux, remboursements d'assurances, \$41,941; logement du personnel académique, remboursement de téléphone et revenu de recensement, \$15,169; et enfin, intérêts sur arrérages de taxes pour le service de la dette, \$4,243.

Les dépenses

Les dépenses, qui s'élèvent au total à \$7,714,741 se détaillent de la façon suivante: administration générale, \$200,330; recensement et statistiques, \$16,061; administration pédagogique, \$103,010; enseignement (cours réguliers), \$2,277,791; enseignement (enfance inadaptée), \$163,189; service social, \$1,858; service de bibliothèque, \$9,678; loisirs et sports, \$7,993; service de psychologie, \$31,429; techniques audiovisuelles, \$40,432; service aux étudiants, \$25,348; recherches et expérimentations (projet Grandir) \$14,757; transport des élèves, \$285,778; équipement scolaire, \$468,207; service de la dette, \$633,929; dépenses de transfert, \$3,434,178.

Règles budgétaires

Selon l'analyse comparative du budget et des états financiers 1971-72, selon les règles budgétaires, préparées par le directeur général de la Commission scolaire de Granby, M. Georges Zigby, les dépenses totales sont inférieures à ce qui avait été prévu soit \$8,175,000 par rapport aux dépenses réelles.

Les dépenses qui ne sont pas sujettes aux subventions gouvernementales s'élèvent à \$43,972. Elles sont pourvues en partie par le surplus accumulé au fonds d'administration (imposition supplémentaire des années antérieures), pour un montant de \$28,166, et par l'imposition additionnelle de 1971-72 (\$0.03 du \$100 d'évaluation), pour un montant de \$15,339.

pas comme tel dans le travail habituel de M. Gagnon à l'encontre de la préparation d'un budget pour M. Brosseau, le conseiller Cadorette a signalé toujours pour appuyer sa thèse, que si le travail pour lequel M. Gagnon exige du sur-

temps, avait été pour la réalisation du Festival de la Chanson, hé bien, qu'assurément, il n'y aurait pas eu de demande de frais de surtemps. Enfin, le chat est sorti du sac parce que dans tout ce scandale de salon, on semble davantage reprocher à M. Gagnon le succès du Festival de la Chanson que le surtemps qu'il réclame pour la préparation du rapport des Jeux du Québec!

Et c'est dans un groupe de même acabit que le conseiller Cadorette a trouvé son "fan club".

"Tel-aide" qu'est-ce que c'est au fait?

GRANBY (GMM) — Un témoignage nous est parvenu, dont nous devons conserver l'anonymat de l'auteur pour des raisons bien compréhensibles, ce qui n'atténue rien en rien son authenticité: le témoignage d'un correspondant de "Tel-Aide".

"Il est parfois des mots que l'on lit et relit sans même prêter attention à leur signification. Des noms parfois bizarres d'associations et de mouvements, sans que l'on cherche à en savoir plus long sur eux!

"Mais pourtant il en est un de ces noms que je voyais partout, dans les journaux et endroits publics, et qui m'intriguait beaucoup!

"TEL-AIDE" (372-2333) — Ce mot pour moi n'était autre chose qu'une sorte de "hot line".

"La meilleure façon d'en savoir plus long, me dis-je, était tout simplement d'appeler.

"Une voix féminine, gentille et douce me répondit; je lui posai toutes les questions qui me venaient à l'esprit, et, inattendu, cette bonne personne me répondait.

"Voyant mon désir d'en connaître davantage sur cet organisme à but non lucratif, qui existe depuis déjà un assez bon moment, elle me conseilla d'appeler la personne

en charge; ce qui fut fait sur-le-champ.

"Un rendez-vous fut pris, et le lendemain je rencontrai cette personne compétente et profondément humaine. Je la bombardai de questions, et tout en écoutant ses réponses, je sentais monter en moi un sentiment étrange: un attrait tout particulier pour cette merveilleuse "chose" qu'est Tel-Aide! Un nouvel horizon s'ouvrait devant moi. Tel-Aide devenait pour moi une façon de m'exprimer, une façon de me donner aux autres.

"Déjà, je me voyais écoutant, réconfortant... Je me voyais, interlocuteur anonyme, apportant à ces âmes en détresse une attention toute particulière, essayant de les comprendre, de retarder le plus possible une issue parfois fatale.

"Ces minutes passées à discuter avec ces deux personnes de Tel-Aide ont été pour moi révélatrices: Tel-Aide n'avait plus pour moi la même signification!

"Ce service dispensé par le personnel de Tel-Aide, tout le monde est en mesure de l'appliquer d'une certaine façon dans son entourage immédiat: savoir écouter, comprendre, et encourager, c'est cela qui s'appelle "C'être à l'écoute des autres".

Si le conseiller Cadorette dormait... il était tout à fait éveillé cette semaine

GRANBY (JF) — Sile conseiller Gilles Cadorette dormait, comme il l'a soutenu, lors de la séance du conseil, lorsque ses collègues ont adopté à l'unanimité la première facture sur le coût du rapport pour l'obtention des Jeux du Québec, il ne dormait certes pas lors de la présentation de la facture finale et a créé une véritable tempête dans un verre d'eau, pour que le conseil refuse de compenser, en surtemps, les heures consacrées à ce travail par le coordonnateur des Loisirs de Granby Inc. M. Yves Gagnon.

Et... il a réussi.

Le conseiller J.J. Bruce Payne l'a appuyé sur cette résolution à laquelle se sont aussi ralliés les conseillers Léopold-Paul Fortin et Emilien Ouellette.

Les conseillers Guy

Coulombe et Guy Lemonde ont soutenu que le surtemps devrait être versé à M. Gagnon et deux conseillers, Bernard Trudel et Bernard Beaudry, n'ont pas eu à se prononcer sur la question, puisqu'ils étaient absents.

Dans sa verte prise de position, le conseiller Cadorette a expliqué avec beaucoup d'éclat, avec force et courage même, qu'il considère, M. Gagnon au même titre que le contrôleur-greffier Donat Brosseau, qui lui, ne demande pas de surtemps lorsqu'il consacre plusieurs heures supplémentaires à la préparation du budget, par exemple.

Reconnaissant que la composition d'un rapport pour l'obtention des Jeux du Québec et le plaidoyer pour appuyer une telle demande n'entrent



Le maire de Granby, M. Jean-Louis Tétrault a procédé, hier, à l'assermentation d'un nouveau commissaire de la Commission d'urbanisme. M. Bernard Léveillé le nouveau président de cet organisme municipal, M. Denis Dumas, a profité de la courte cérémonie pour signaler les projets que les membres de la Commission envisagent pour 1973. De gauche à droite, MM. J. Eugène Brodeur, coordonnateur municipal du programme de rénovation et secrétaire-exécutif de la Commission, Bernard Léveillé, le nouveau commissaire, Denis Dumas, le nouveau président et le maire, Jean-Louis Tétrault.

(Photo Jeannot Petit)

La Commission d'urbanisme se penchera en 1973 sur les implications d'une fusion

GRANBY (JF) — Les implications d'une fusion éventuelle entre le Canton et la ville de Granby feront l'objet d'une étude de la part des membres de la Commission municipale d'urbanisme, au cours de la prochaine année.

Ce sujet n'en est qu'un, cependant, parmi ceux qu'envisage le nouveau président de cette commission, M. Denis Dumas, qui a révélé, hier, que les membres de la Commission se proposent également de confectionner un règlement de lotissement d'établir un code du logement, à Granby, et de recommander à la ville d'adopter une version révisée du Code national du bâtiment.

Centre-ville

De plus, les membres de la Commission d'urbanisme prévoient étudier l'aménagement du centre-ville en considérant attentivement chacun des points que soulève cette délicate question aussi bien au chapitre de la circulation qu'à celui du stationnement, tout en n'oubliant pas l'aspect esthétique d'un réaménagement qui pourrait comprendre un mail central dont on parle depuis tant d'années.

La Commission poursuivra le travail qu'elle effectue présentement, soit le zonage de nouveaux secteurs et maintiendra le rôle qu'elle a toujours rempli, soit de suggérer et de formuler des recommandations précises à la ville ou à des citoyens pour apporter les améliorations requises à l'environnement urbain.

M. Dumas a précisé que la commission continuera aussi de se pen-

cher à l'occasion sur certaines questions précises tel il a été fait récemment à la demande de la municipalité du Canton de Granby.

Cette demande visait, en effet, connaître l'expansion future que prévoit à long terme la ville de Granby pour l'aménagement de son parc industriel.

Nominations

M. Bernard Léveillé a aussi été assermenté, hier, au poste de commissaire de la Commission d'urbanisme et son terme prendra fin en octobre 1976.

Par contre, M. Yvon Campbell deviendra secrétaire-exécutif intérimaire, en remplacement de M. J. Eugène Brodeur, qui vient d'être nommé coordonnateur municipal du programme de rénovation urbaine.

Formation

La nouvelle composition de la Commission d'urbanisme s'établit comme suit: M. Denis Dumas, président; huit commissaires; MM. Laurent St-Pierre, Gérard Lemieux, Bernard Léveillé, Jean-Louis Tétrault, Me Guy Arsenault André Laliberté François Bourret, J. Eugène Brodeur un conseiller municipal Me Bernard Trudel et un secrétaire-exécutif intérimaire, M. Yvon Campbell.

Historique

Bien qu'elle ne soit exécutive que depuis le 15 octobre 1969, la commission municipale d'urbanisme a des structures bien établies et des origines qui font foi de son utilité.

En effet, elle fut fon-

dée le 1er août 1955, succédant ainsi à un comité de construction mis sur pied en 1952. Ses membres-fondateurs étaient alors MM. Doris Robert, W. Ward, Paul-O. Trépanier, Léon Desrochers, André Laliberté, et le conseiller Alphonse St-Onge. A cette époque, elle portait le nom de commission d'urbanisme et de zonage.

Le 20 février 1961, cette commission devait céder sa place à la commission consultative et en octobre de la même année, M. J.H. Bussière fut élu à la présidence de cette nouvelle commission.

La Commission d'urbanisme consultative comptait, en mars 1961, 14 membres, parmi lesquels, on remarque des nouveaux venus dont MM. J.A. Bouchard, Lionel Dumas, Léon Hudon, Gérard Lemieux, Normand Boutin et Laurent St-Pierre. MM. Ralph Allan et J. Eugène Brodeur devaient eux aussi faire partie de cette commission.

L'un des plus importants travaux que s'est vu confier cette Commission d'urbanisme a été l'étude du plan-directeur confectionné par l'urbaniste: J. Benoit Bégin, document qui devait être déposé et accepté le 6 septembre 1960.

Formidables, ces croisières d'hiver

Greek Line



L'élégant TSS Queen Anna Maria et le TSS Olympia vous offrent une croisière par année. Vous pouvez même choisir un thème particulier: croisière de célibataires, festival du film, croisière de bridge... elles vous assurent les vacances les plus variées et les plus intéressantes qui soient.

Vous trouverez un superbe service en classe unique*, 5 repas par jour et des divertissements au goût de chacun — le tout compris dans le prix du billet. Il vous en coûtera entre \$46 et \$56** par jour pour découvrir l'hospitalité sans égale de la Greek Line et les plaisirs de la mer.

GREEK LINE

MARCH SHIPPING Limited
400 ouest, rue Craig,
Montréal 126, P.Q.
TEL: (514) 842-8841

* Chaque cabine comporte des lits bas et une salle de bains, des tapis mur à mur, une radio à trois bandes, le téléphone. Les navires sont complètement stabilisés; air conditionné.
** Choix de cabines à prix divers.

PST! PST!
Certaines personnes apportent beaucoup à la société, rien que par ce qu'elles sont.

A&W

POULET
777 Principale GRANBY

Editorial

Le coût du service de la dette à Granby

Le service de la dette municipale sera nécessairement plus élevé l'an prochain que cette année. Il ne saurait en être autrement, s'il passe de \$1,661,139 à \$1,900,387 en 1973. Il n'est pas nécessaire d'être un grand mathématicien pour en arriver à la conclusion que le service coûtera au moins \$239,000 de plus qu'en 1972.

Lorsqu'une ville emprunte, elle ne doit pas moins, mais davantage, et les intérêts qui s'ensuivent s'ajoutent à ceux des années précédentes.

Proportionnellement aux prévisions budgétaires, le pourcentage de la somme requise pour l'acquitter peut naturellement varier en plus ou en moins. L'an prochain, par exemple, il sera de 31.05 au lieu de 31.09 cette année, soit une diminution de .04 pour cent.

En se servant de ces chiffres, le maire Tétrault a donc raison de dire que le service de la dette est moins élevé. Il a cependant tort de laisser entendre de la sorte que ce service est moins coûteux. Puisqu'en somme, la ville doit plus qu'auparavant.

Si le service de la dette paraît diminuer, c'est qu'au chapitre des dépenses la somme globale est plus élevée et que pour se les permettre, la ville puise davantage dans les goussets des contribuables. La dette réelle ne change pas, cependant, pour autant.

Aussi, le conseiller J.J. Bruce Payne a-t-il raison d'attirer l'attention du maire, des conseillers et de la population sur l'accroissement du service de la dette municipale d'année en année. Et d'exprimer son inquiétude à ce propos.

Il est d'autant plus justifié de souligner cet aspect des prévisions budgétaires que l'administration municipale devra, bon gré mal gré, emprunter éventuellement de fortes sommes pour procéder à la rénovation urbaine et par ailleurs, construire l'égout de la rue Laurent, l'usine d'épuration et réaménager son usine de filtration.

Ces travaux dont elle peut difficilement retarder l'échéance représentent une dépense de plusieurs millions de dollars, et ce ne sont pas les subventions fédérales ou provinciales qu'elle peut obtenir dans le cas de la rénovation urbaine ou de l'usine d'épuration qui atténueront sensiblement ses déboursés.

C'est pour cette raison que, récemment encore, nous attirions l'attention du ministère responsable de l'Environnement sur la situation difficile à laquelle fait face notre ville, une situation peut-être unique en ce sens que d'autres municipalités n'ont pas à se livrer à des dépenses aussi considérables pour donner suite au programme d'épuration de la Yamaska.

Les municipalités voisines, d'autre part, peuvent régler à meilleur compte leur problème d'approvisionnement en eau potable. Ce qui n'est pas le cas ici, à en juger par le coût de notre bassin de réserve à l'entrée de la Straight et celui des installations requises pour accroître nos réserves d'eau filtrée.

Et pourtant, il est urgent de donner suite à ces travaux pour assurer un volume d'eau potable à la population et aux entreprises industrielles qui, selon les dernières statistiques, en consomment toujours davantage.

C'est là, à notre sens, un problème relié directement au coût de notre dette, puisque sa solution entraînera inévitablement une augmentation des redevances municipales. En 1973, l'année suivante ou les années subséquentes, Granby devra emprunter, et plus sûrement qu'autrement, à un taux assez élevé sur le marché financier.

Ne serait-il donc pas opportun de poursuivre, ou encore d'accélérer les démarches auprès des gouvernements pour obtenir toute l'aide financière que peuvent assurer les lois municipales ou les programmes d'aide aux municipalités?

Québec, bien sûr, ne possède pas de mine d'or dans laquelle il peut puiser indéfiniment, et c'est là la raison de ses démarches auprès du pouvoir fédéral, mais notre ville ne possède pas, elle aussi, de mine d'or et ses sources de revenu sont encore plus limitées que celles du gouvernement québécois.

Il lui importe donc d'insister le plus possible pour que, finalement, sa dette ne monte pas en flèche dans les années à venir.

Roland Gagné

Point de vue

Les tarifs téléphoniques

Les tarifs téléphoniques deviendront prohibitifs, si la compagnie Bell ne cesse de demander à la Commission des transports l'autorisation de les majorer. Bell n'est pas que nous sachions une société déficitaire. Elle réalise des profits raisonnables.

Ses directeurs ne démontrent pas, par ailleurs, à la satisfaction du public, la nécessité de les augmenter. La hausse réclamée, en un mot, ils n'en prouvent pas le bien-fondé, l'urgence. Il y a des chiffres que, semble-t-il, on ne tient pas trop à préciser.

Un autre point: les augmentations obtenues depuis quelques années paraissent suffisantes, en raison de leur rendement, pour permettre à la compagnie de s'administrer et de procéder à la modernisation de son équipement. Aussi, est-il difficile de lui donner raison devant la Commission canadienne des transports qui étudie sa dernière requête.

Bien sûr, ses services sont-ils en général excellents, et la compagnie les modernise-t-elle en vue d'un service encore plus rapide et efficace. Cette transformation de l'équipement, nous le reconnaissons, ne se fait avec des prières.

Mais la compagnie ne saurait, d'un autre côté, autant exiger du public, dont le revenu perd chaque jour de sa valeur, à cause de la hausse des impôts et de l'inflation.

La Commission des transports doit se montrer plus réticente que jamais à lui donner raison, et au moins réduire sensiblement le taux de majoration de certains tarifs.

Le téléphone est, on ne doit pas l'oublier, un service public qui doit demeurer à la portée du public.

R.G.

La Voix de l'Est

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

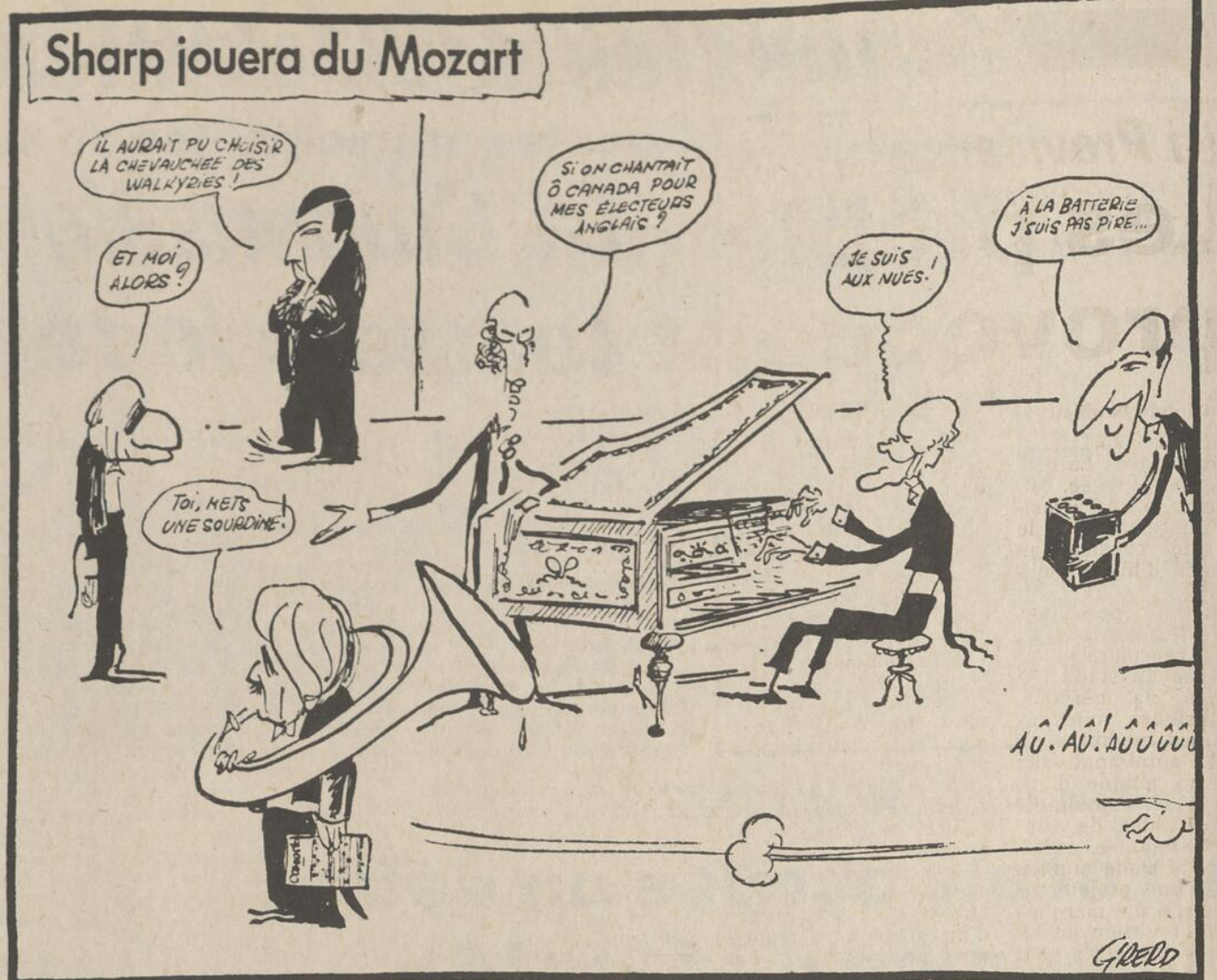
Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction de dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour: .15					
Samedi: .25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine: 1.00					
Année: 50.00	États-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Coutier de la deuxième classe Enregistrement No D679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

(Droits réservés)

Le scandale du faux chômage

A une époque où le Canada connaît l'un des taux de chômage les plus élevés depuis 11 ans, il est permis de se demander pourquoi — en même temps — il fait face à une pénurie croissante de main-d'œuvre.

En fait depuis quelques années, sous l'influence des théories de bien-être social, de protection, de compensation, les gouvernements ont été amenés à dispenser — souvent inconsidérément — des sommes énormes à tous ceux qui avaient besoin d'aide... et à tous ceux qui prétendaient en avoir besoin.

Il s'est ainsi créé une mentalité de chômeurs professionnels dans une partie de la classe dite laborieuse, étant donné, bien entendu, que si l'Etat permet de vivre sans travailler, tout effort pour trouver un emploi devient superflu et va même à l'encontre des intérêts financiers du travailleur. En d'autres termes, une fois calculés les avantages et inconvénients du chômage, un grand nombre d'individus sont en droit de considérer que — grâce à l'Etat — l'inaction est plus profitable.

Tout se passe comme si le système actuel des allocations de chômage tendait à fabriquer des paresseux, des quémantiers, des "quêteux" qui se tiennent d'autant plus tranquilles que leur subsistance dépendrait entièrement des largesses gouvernementales.

Comment on pénalise celui qui veut travailler

Dans notre système de surprotection, d'assurances contre la maladie, le chômage, les effets de l'âge etc., les charges augmentent en flèche et — évidemment — c'est le public (celui qui travaille) qui est appelé à régler la note. Il était presque inévitable que certains cherchent à fuir les charges tout en profitant desdits avantages sociaux. Le meilleur moyen pour y parvenir est de rester à ne rien faire.

Or, plus le nombre de ces "astucieux" augmente, plus les charges de la population active grèvent les salaires, à tel point qu'à leur tour, bon nombre d'employés, en examinant ce qui leur reste sur leur feuille de paye, se demandent pourquoi ils travaillent pour l'Etat? Pour ceux qui ne font rien? Pour financer des gaspillages scandaleux?

Ainsi, une secrétaire peut trouver plus intéressant de remplacer son salaire de \$100 par semaine par une allocation de \$66.50 à laquelle s'ajoutent les économies réalisées en frais de transport, repas à l'extérieur, frais divers... Si, elle trouve quel-que travail à faire à la maison (copies, lettres ou comptabilité simple) elle aura réussi à esquiver des impôts et — avec beaucoup moins d'efforts — à vivre mieux.

Ceux qui — étant bénéficiaires d'allocations de chômage — habitent des logements gouvernementaux destinés aux faibles revenus, verront, par exemple, leur loyer augmenter substantiellement s'ils trouvent un emploi...

L'employé qui — par contre — prend son travail à coeur et fait des efforts pour obtenir des augmentations de salaire sera, lui aussi, pénalisé et se retrouvera le dindon de la farce car les prélèvements sur son salaire augmenteront très rapidement avec ses gains.

Une pénurie de main-d'œuvre en période de chômage record

A Miramichi, au Nouveau-Brunswick, les scieries et exploitations forestières n'arrivent pas à trouver les 400 ouvriers dont elles ont besoin et à qui elles offrent pourtant entre \$25 et \$35 par jour. Comme le précise M. Hector A. Stone d'Amherst, président du Maritime Lumber Bureau, un salaire de \$25 par jour qui représente \$125 par semaine ne laisse, après déductions des taxes, assurance-chômage, fonds de retraite etc., que, \$15 par semaine. Or, l'allocation de chômage est de \$100. L'ouvrier a-t-il réellement intérêt à couper du bois dans les forêts ou à travailler d'un bout à l'autre de la journée en usine pour \$15 de plus?

Comme le citait La Gazette, dans son édition du 25 juillet dernier, le Québec se propose d'imposer un taux minimum horaire de \$2 en novembre 1974. Actuellement ce minimum est de \$1.65. Au nouveau taux de \$2, une semaine de 40 heures rapportera \$80 moins les déductions, soit entre \$15 et \$20 de moins que l'allocation maximum de chômage.

Sur la côte nord, les villes minières, les nouvelles agglomérations qui permettront l'exploitation d'immenses gisements, font face à une grave pénurie de main-d'œuvre. Nous avons vu, récemment, l'ossature d'acier d'un édifice d'entrepôt et de traitement de minéral, sur laquelle les travaux ont été arrêtés faute d'ouvriers qualifiés. Les salaires offerts dans cette région sont de \$5.21 de l'heure.

Dans tous les domaines, dans la plupart des secteurs, la situation est la même. M. Jean Cournoyer, ministre du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec déclarait devant la Chambre de commerce de Montréal qu'un monteur de lignes à haute tension préférerait souvent les \$100 de l'allocation de chômage

aux \$180 par semaine qui constituent le salaire normal. Vers la fin du mois d'octobre, l'Association des garagistes spécialisés du Québec adressait à MM. Cournoyer et Bernard Pinard, ministre des Transports, un mémoire "déplorant la plus grande pénurie de main-d'œuvre compétente de toute l'histoire de l'industrie de l'automobile de la province de Québec."

A la suite d'un sondage effectué dans tout le Canada, la revue "Hardware Merchandising", signalait que 23% des quincailliers avaient pour principal casse-tête de trouver du personnel compétent qui se contente d'une rémunération raisonnable.

L'industrie de la construction résidentielle se plaint-elle aussi, d'un manque de main-d'œuvre. Début octobre, un gros entrepreneur de la région montréalaise recherchait 150 menuisiers. Il en a trouvé 15... Un autre n'a reçu aucune réponse à des offres d'emploi publiées pendant plusieurs semaines.

On se souvient que la récolte de pommes au Québec a été mise en péril faute de main-d'œuvre. D'après M. Denys Roy, président de l'Association des Pomiculteurs du Québec, la récolte portait sur quatre semaines et nécessitait l'emploi de 10 à 15,000 personnes gagnant de 30 à 40 cts par boisseau, ce qui, pour un bon cueilleur représentait \$175 par semaine. Mais, tout chômeur qui aurait abandonné son allocation pour travailler aurait été pénalisé par le système actuel de l'assurance-chômage car il aurait dû — à l'issue des 4 semaines — attendre 2 semaines avant d'avoir droit à nouveau à une aide.

Le règne du travail marginal

Il s'agit là d'un véritable cercle vicieux dans lequel les éléments qui découragent l'emploi s'additionnent et se multiplient. Ce travail, dont personne ne veut, est effectué, de plus en plus, par des travailleurs marginaux qui profitent à la fois des prestations de chômage et des travaux offerts désespérément par les entreprises. Sans payer d'impôt, bien entendu.

Un soudeur qualifié, par exemple, qui s'est vu proposer un emploi a refusé carrément. "Je touche, dit-il, \$80 par semaine comme aide au chômage, je travaille les fins de semaine comme caissier dans un magasin et, le reste de la semaine, je répare des fauteuils. Revenu moyen: \$175 à \$200 par semaine partiellement exempt de toute déduction.

L'aide gouvernementale n'a donc servi qu'à: — priver les entreprises de main-d'œuvre au moment où la reprise s'annonce

— inciter les gens à profiter des facilités que leur offre l'assurance-chômage pour rester inactifs

— dégoûter ceux qui travaillent de payer pour les autres

— faire vivre assez largement ceux qui font du travail une activité marginale

— dispenser d'impôt de plus en plus de citoyens improductifs alors que les autres sont écrasés de charges.

Ce système est scandaleux économiquement, moralement et socialement.

Ceux qui se fatiguent de payer pour travailler

Il est évident que cette situation ne pourra se poursuivre indéfiniment sans conséquences sérieuses pour l'ordre social et la prospérité. On constate une impatience de plus en plus vive parmi les hommes d'affaires privés de main-d'œuvre et les travailleurs eux-mêmes devant la motivation résultant du système actuel d'assurance-chômage.

Ainsi, aux Etats-Unis, où, pourtant les allocations sont inférieures à celles du Canada (elles varient de \$33 net en Oklahoma à \$58 au Connecticut) des mesures sont envisagées sérieusement pour obliger les bénéficiaires d'allocations de chômage à accepter les emplois décents qui leur sont proposés faute de quoi ils perdront cet avantage social.

M. Robert O. Snellig, président de l'une des plus importantes firmes de placement des Etats-Unis déclarait, en octobre, à U.S. News & World Report: "Je ne crois pas qu'il soit inhumain d'exiger d'un individu en bonne santé qu'il assure sa propre subsistance. Le public est fatigué de voir des gens physiquement aptes au travail et qui restent inactifs alors que des millions d'autres doivent travailler pour les faire vivre."

Il est donc urgent que les gouvernements se penchent sur ce problème et prennent au plus tôt des mesures suivantes: — un contrôle sévère des abus et leur répression sous forme d'amendes ou de remboursement des sommes injustement perçues

— la suppression de l'allocation de chômage à ceux qui — physiquement aptes au travail — ont refusé des emplois décents et répondant à leurs capacités.

— un réajustement de la loi d'assurance-chômage.

(Robert Henry)
(Québec Industriel, novembre 1972)

Des élections provinciales en 1973 ?

Par WILLIAM COULTHARD

QUEBEC (PC) — Le gouvernement libéral du premier ministre Robert Bourassa, à l'approche de 1973 semble plus fort que jamais auparavant, en dépit d'une année 1972 marquée encore une fois par des crises, une année au cours de laquelle l'autorité du gouvernement a été remise en question par des grèves massives, à l'échelle de la province.

Déjà conditionné aux crises par les enlèvements politiques d'octobre 1970, le gouvernement a dû faire face à une révolte syndicale en avril de cette année, arlos qu'un "front commun" de plus de 200,000 travailleurs payés à même les deniers publics ont quitté leur travail, précipitant les services hospitaliers et autres dans le chaos, à travers toute la province.

De plus, en mai, des grèves générales ont fermé complètement certaines localités, alors que les membres des syndicats ont protesté contre l'emprisonnement de chefs syndicaux éminents, parce que ceux-ci avaient conseillé à des employés d'hôpitaux d'ignorer les injonctions de retour au travail, en avril.

L'un des objectifs des syndicats en grève était de renverser le gouvernement, et le cabinet a été tout près de se diviser au point culminant des grèves en mai, alors que deux ministres, mécontents des relations fédérales-provinciales, menacèrent de démissionner.

Crise surmontée

Cependant, M. Bourassa a réussi à maintenir son gouvernement uni, et à surmonter la crise ouvrière pour en arriver, à la fin de l'année, à un appui populaire plus fort, manifesté par des victoires dans des élections complémentaires.

Il a également déclaré que le gouvernement avait restauré la paix et l'ordre en traitant énergiquement la crise syndicale. Non seulement les deux élections complémentaires, en octobre, semblaient une preuve que le gouvernement est très estimé des Québécois, mais elles ont obligé une réévaluation des forces de l'opposition dans la province.

Les candidats du Parti Québécois et d'Unité-Québec se sont tous les deux vus confisquer leurs cantonnements en fa-

veur des candidats libéraux, dans les comtés de Gatineau et de Duplessis, mais leurs positions relatives constituaient un renversement de la philosophie conventionnelle concernant la politique au Québec. Le parti d'Unité-Québec, l'ancienne Union Nationale, a été réduit à peu de chose, en tant que force politique, après avoir vu en 1970 le nombre de ses sièges réduit à 17, dans l'Assemblée nationale du Québec qui en compte 108.

Cependant, ce parti venait au deuxième rang dans l'élection complémentaire de Gatineau, ce qui laisse croire qu'il est encore pris au sérieux par des électeurs. Quant au Parti Québécois, considéré partout comme une force politique grandissante dans la province, il n'a obtenu que la troisième place dans Gatineau, et un succès mitigé dans Duplessis.

De leur côté, les Créditistes provinciaux se sont divisés en deux camps rivaux, au début de l'année, lorsque Camil Samson a été rejeté comme leader. Les factions rivales, dirigées par M. Samson et le leader intérimaire Armand Bois, ont réglé leurs conflits au cours de l'été, cependant, et ont décidé de tenir une convention de leadership au début de 1973.

Dans l'intervalle, le gouvernement de M. Bourassa semble décidé à poser des gestes importants sur la délicate question de la langue. Lors de la convention annuelle du parti libéral du Québec, en novembre, la question de la langue dans les écoles a été débattue, et le ministre de l'Éducation, M. Frappé, a été élu à la fin de l'année un projet de loi sur la langue dans les écoles, parce que les séparatistes craignaient que le gouvernement ne prenne des décisions qui leur enlèveraient leur gros canon nationaliste.

En renforçant le statut du français au Québec, M. Bourassa ne ferait que mettre en application une promesse faite en 1970, selon laquelle il ferait du français la langue de travail dans cette province.

Toute mesure en vue de faire avancer la question de la langue serait donc une confirmation des rumeurs qui ont com- Bourassa pourrait décréter des élections pour l'automne de 1973.

Nouvelles de St-Hyacinthe

A La Providence

Les problèmes du stade provoquent la méfiance

par Claude Nadeau

SAINT-HYACINTHE — La population de La Providence était invitée, cette semaine, à une assemblée d'information sur le projet de construction d'un stade d'hiver municipal.

Plusieurs personnes sont sorties insatisfaites de cette rencontre et les problèmes du stade ont provoqué la méfiance de plusieurs citoyens envers les membres du conseil municipal. Le climat ne semble d'ailleurs pas s'améliorer autour de l'hôtel de ville.

Cette assemblée publique sur le stade municipale qu'on a projeté de construire a été marquée par l'intervention de M. Philippe Pelletier qui occupe la présidence des Loisirs de La Providence depuis plusieurs années.

Ce dernier s'est montré très insatisfait de la manière d'agir du conseil et du peu d'information que la population reçoit au sujet de ce projet de construction qui demandera

un investissement très important.

Le conseil de la ville de La Providence, a déclaré M. Pelletier, doit cesser de dire de demi-vérités au sujet de la construction éventuelle d'un stade couvert et de toutes les informations disponibles au sujet du coût de construction de l'aménagement intérieur et extérieur, du budget d'opération et ainsi de suite, devraient être fournies aux contribuables pour que ces derniers puissent, en connaissance de cause, accepter ou refuser ce projet de stade couvert.

M. Pelletier a tenu à préciser qu'il ne pouvait être pour la construction d'un stade à n'importe quel prix. L'idée de ce stade n'est pas récente et M. Pelletier a déjà montré une certaine réticence à la réalisation de ce projet.

Il avait même refusé de faire partie du comité chargé de l'étude de ce projet, malgré sa charge de président des Loisirs

de La Providence.

M. Pelletier avait adopté cette position parce qu'il n'était pas d'accord avec certains conseillers qui voulaient mettre la population devant un fait accompli sans lui donner les renseignements utiles et sans lui demander son avis.

M. Pelletier estime en effet que la population devrait être consultée normalement, pour la réalisation d'un projet de cette importance.

Le président des Loisirs de La Providence a cependant précisé qu'il n'était pas contre l'idée de construire un stade d'hiver.

Il voudrait cependant savoir auparavant si les contribuables, après avoir pris connaissance du coût exact de cet édifice désireront toujours un tel service et s'ils seront toujours prêts à en assumer tous les frais.

C'est en ce sens qu'il a critiqué fortement la manière d'agir des autorités municipales.

Ainsi, même à titre de président des Loisirs, il aurait eu beaucoup de difficultés à obtenir des renseignements sur le stade municipal.

Il aurait obtenu quelques renseignements, après avoir fait des pressions personnelles. M. Pelletier trouve donc douteux les procédés employés par le conseil pour n'informer qu'à demi les contribuables.

La confusion règne en effet autour de ce projet. Une assemblée publique sur le sujet a ainsi été décommandée sans raison pour être ensuite remise à cette semaine.

Peu d'informations sont également fournies au sujet des octrois possibles, du coût de la construction, des prévisions de fonctionnement etc...

Tous ces faits ont provoqué un mouvement de protestation qui se développe de plus en plus à La Providence.

Le gros point critiqué est le coût du stade. Un emprunt de près de \$500,000 a déjà été fait pour la réalisation de ce stade mais le prix de cet édifice aurait augmenté depuis ce temps.

Il serait ainsi question d'un emprunt supplémentaire de \$210,000 dont une partie servirait à garantir un octroi possible de \$100,000 du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux sports.

La méfiance des contribuables envers le conseil et surtout envers certains conseillers est d'autant plus grande que la question du stade ne vient que s'ajouter à d'autres problèmes.

Il y avait la démission du secrétaire-trésorier qui ne laissait pas de

douter sur les agissements de certains membres du conseil, et il y a également eu la démission du conseiller Laplante.

Puis, cette semaine, un autre membre du personnel administratif de l'hôtel de ville aurait donné sa démission à cause des agissements de certains conseillers.

Tout le monde est donc sur le qui-vive à La Providence et on attend avec une certaine crainte les développements qui pourraient survenir dans l'avenir à cause du climat qui semble s'installer à l'hôtel de ville.

Dans ce contexte, il n'est plus certain de tout que la municipalité de La Providence, pourra réaliser son projet de construction d'un stade d'hiver.



Entente

Les autorités municipales, ont conclu, cette semaine, une entente officielle avec la direction de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, au sujet de la future bibliothèque de Saint-Hyacinthe. Cette dernière pourra commencer à fonctionner dans la section "résidence" de l'ex-école Mercier dans quelques mois. Nous voyons ici le président de la Commission scolaire M. Léo Bibeau qui signe l'entente. Nous reconnaissons, à l'arrière et de gauche à droite, MM. J.-P. Breaud, greffier de la ville, le maire Grégoire Girard, qui a également signé l'entente, et M. Roger Gagnon, directeur général de la commission scolaire.

(Photo Studio Crystal)

Dans son message de sécurité pour Noël

Le directeur Marcel Frenière invite les automobilistes à la tempérance

ST-HYACINTHE (AD) — Le directeur de la

Sûreté municipale de St-Hyacinthe, M. Marcel Frenière, estime que le plus beau cadeau de Noël qu'un automobiliste ou autre conducteur de véhicule moteur puisse offrir aux agents de la circulation et à sa famille, est la conduite préventive axée sur une prudence de tous les instants.

C'est du moins l'essentiel du message qu'il livre à la population de St-Hyacinthe en cette période des fêtes, message qui constitue son appui sans réserve à la campagne de sécurité entreprise par la Ligue de Sécurité de la province de Québec à l'occasion des fêtes.

Dans ce message, le directeur Frenière souligne l'importance pour les automobilistes et autres usagers de la route, de mettre un frein au nombre toujours croissant des pertes de vies causées par des accidents aussi bien dans la ville de St-Hyacinthe que sur les routes du Québec.

La sécurité au volant est le plus beau présent en cette époque des Fêtes.

tes", de préciser le directeur de la Sûreté municipale de St-Hyacinthe qui invite les automobilistes à y songer sérieusement et à prendre les moyens pour que cette période se rejoigne sans soit pas ternie par la perte d'un



Marcel Frenière

être cher à la suite d'un malencontreux accident de la route.

Conseils pratiques

Le directeur Frenière profite du message qu'il livre pour dispenser à la population de St-Hyacinthe quelques conseils fort utiles en cette période des Fêtes.

Ainsi, les rues et les routes étant très glissantes à ce temps-ci de l'année, il est important pour les automobilistes de ne jamais appliquer les freins brusquement de façon à éviter une déviation de leur véhicule; il est recommandable pour tout automobiliste prévoyant glisser sur la chaussée, de pomper ses freins de façon à ralentir la course d'un véhicule de façon progressive.

Pour l'automobiliste plus particulièrement, le café, le thé et les liqueurs douces sont des moyens beaucoup plus certains de passer de joyeuses fêtes, que la boisson qu'on retrouve malheureusement dans un trop grand nombre de véhicules.

Il est important pour les automobilistes qui s'arrêtent le long de la route, de bien ranger leur véhicule sur l'accotement et de laisser les phares, les lumières intérieures et les feux de signalisation allumés, afin de signaler leur présence aux autres usagers de la route.

Il est aussi recommandé aux automobilistes de

conduire plus lentement le soir alors que la visibilité est réduite, et de diminuer leur vitesse aux intersections en plus de porter une attention toute spéciale aux piétons, surtout aux enfants et aux personnes âgées.

Enfin, comme l'époque des fêtes est la période des réceptions, il est de mise d'aménager au bureau ou à l'usine à l'occasion d'une réception de Noël, un comptoir pour le café, le thé et les liqueurs douces qui sont des breuvages recommandés dans de telles circonstances; il est également souhaitable de former un comité de taxi occasionnel pour reconduire à leur domicile les automobilistes qui tiennent vraiment à prendre un coup.

Dans ce message, le directeur Frenière conclut ainsi: "Pour avoir le plaisir de saluer la nouvelle année, faites en sorte de demeurer sur le qui-vive en voiture et à pied". Et, c'est sans doute ce que pourront faire tous les automobilistes qui auront observé rigoureusement ces conseils, non seulement à l'époque des fêtes mais en tout temps de l'année.

Les Chevaliers de Colomb sont contents de la clinique de sang

ACTON VALE (DNC) — Les Chevaliers de

Colomb du Conseil 2825 d'Acton Vale désirent au nom de la Croix-Rouge remercier toutes les personnes qui se sont données bénévolement au succès de la dernière clinique de donneurs de sang tenue au sous-sol de l'église Saint-André d'Acton Vale ces jours derniers.

Il faut louer le travail efficace du Comité de

téléphones que dirigeait Mme Gilberte Brouillette avec l'appui presque total de tous les membres du mouvement des Femmes chrétiennes et de plusieurs épouses de Chevalier de Colomb.

Durant la journée de la Clinique, d'autres bénévoles étaient sur place pour aider les donneurs.

On remercie aussi tous ceux qui se sont offerts pour travailler à cette clinique.

Participation

Un total de 13 municipalités ont participé à cette clinique, soit Acton Vale (221), Saint-Théodore (24), Roxton Falls (12), Upton (7), Sainte-Christine (6), Wickham (3), South-Durham (2), Drummondville (2), Saint-Hélène (2), Saint-Liboire, Saint-Joachim, Saint-Valérien et Québec (1 chacune) pour un total de 282 inscriptions.

Les Immeubles Prestige attendent

La population décidera

SAINT-HYACINTHE — Un groupe d'hommes

d'affaires de la région de Saint-Hyacinthe attendent avec impatience la décision de la population de Saint-Joseph au sujet d'un règlement d'emprunt présenté à la dernière assemblée du conseil municipal de cet endroit.

Ce règlement permet-

trait l'exécution de travaux qui doivent être faits par la ville avant que les Immeubles Prestige mettent en branle un projet de grande importance.

La population de Saint-Joseph a été convoquée à une assemblée d'électeurs qui se tiendra la semaine prochaine. Ils

devront alors donner leur accord à trois règlements d'emprunt dont un de \$175,000.

Ce dernier, le règlement 207, concerne un emprunt d'égouts sanitaires et pluviaux, d'aqueduc et de pavage. Tous ces travaux touchent les terrains situés au bout de la Terrasse Perro.

Les autorités municipales de Saint-Joseph ont adopté ce projet d'emprunt pour donner suite à un projet de construction domiciliaire qui leur a été présenté par la firme Les Immeubles Prestige Inc., de Saint-Hyacinthe.

Il reste maintenant à savoir si les contribuables acceptent de payer le coût de ces travaux et les 24 actionnaires des Immeubles Prestige attendent la réponse avec impatience.

Le projet des Immeubles Prestige réside dans la construction de 106 maisons préfabriquées constituant une nouvelle conception de la construction.

Elles sont montées par modules ou pièces, un peu comme dans un jeu de brique pour enfants.

Le client achète le nombre de modules qu'il désire au moment de la construction. Plus tard, il peut en faire ajouter d'autres selon ses besoins ou ses goûts. Ces nouveaux modules s'ajoutent d'ailleurs sans difficultés aux anciens.

La firme responsable du projet avait cependant exigé que les services municipaux soient rendus sur place avant de mettre les travaux en marche.

Cette demande nécessitait un investissement de la municipalité de Saint-Joseph, et du même coup, un emprunt. Si les contribuables acceptent cet emprunt les autorités municipales pourront donner leur accord au projet qui serait terminé avant la fin de 1973. Le projet des Immeubles Prestige constituerait un investissement de quel-

Un projet de \$140,000

L'OTJ Notre-Dame veut se doter d'un pavillon

SAINT-HYACINTHE — Un projet d'importance a été rendu public lors de la dernière séance du conseil municipal de Saint-Hyacinthe et nécessitera un investissement d'au moins \$140,000, s'il se réalise.

L'OTJ Notre-Dame désire en effet se doter d'un pavillon et a demandé l'appui des autorités municipales pour mener ce projet à bonne fin.

L'OTJ Notre-Dame se servait auparavant du Centre Notre-Dame qui a été complètement détruit par un incendie, il y a déjà un certain temps.

Ainsi, le projet de construction d'un pavillon permettrait de pallier à la disparition de cet édifice qui possédait un gymnase, quelques salles de réunions ainsi qu'un restaurant et divers autres services pour les loisirs.

Les responsables du projet ont demandé l'appui du conseil municipal de Saint-Hyacinthe, la semaine dernière. Aussi, le sujet a été discuté à la dernière assemblée municipale et ne semble pas être très clair.

Il y aurait en effet une grande différence de prix entre les estimations des dirigeants de l'OTJ et celles de l'hôtel de ville. Aussi, les conseillers ont vu ce projet avec méfiance.

Les estimations commandées par l'OTJ évaluent que la construction du pavillon coûterait environ \$140,000. Les responsables du projet comptent aller chercher un octroi de \$35,000 en se servant du programme fédéral des Initiatives locales.

Ils espèrent également obtenir un octroi de

\$70,000 de la ville. L'OTJ devrait pour sa part défrayer le reste de l'investissement, soit quelque \$35,000.

Le maire Grégoire Girard a noté que le coût de \$140,000 lui paraissait très bas. En effet, une estimation faite par les évaluateurs municipaux mettait le coût de l'édifice à près de \$300,000. Le conseil se demandait donc comment les dirigeants de l'OTJ pouvaient en arriver à un prix aussi bas.

Il a également laissé clairement entendre que la ville ne pourrait s'engager dans un projet de \$300,000 et à payer la facture par la suite, si l'OTJ ne peut faire face à ses responsabilités financières à la suite de cette construction.

Une délégation de l'OTJ Notre-Dame assistait à la séance du conseil et un porte-parole du groupe a donné son point de vue. Il a d'abord noté que par les Initiatives locales, l'OTJ devenait elle-même contracteur et pouvait ainsi faire des économies substantielles.

Il a ajouté également que plusieurs matériaux leur seraient vendus au prix presque coûtant.

Cette personne a également spécifié que le groupe ne tenait pas à obtenir du conseil une résolution engageant la ville à participer au financement du projet, pour l'instant du moins.

Il s'agissait simplement que le conseil donne son assentiment au projet afin que l'OTJ puisse obtenir l'octroi dans les cadres des Initiatives locales ainsi que les autres fonds qu'elle devra verser elle-même dans ce projet.

Le conseil a donné tou-

te sa sympathie au projet. Il est également fort probable que la ville y participera financièrement mais à certaines conditions.

L'investissement total ne devra pas dépasser plus de \$140,000 et, en plus, il faudra que le groupe soit assuré des octrois qu'elle veut obtenir.

Ceci implique également que les plans et devis de l'édifice doivent être terminés et étudiés auparavant pour connaître le coût précis de la construction.

Il demeure que ce projet de construction d'un pavillon pour l'OTJ Notre-Dame a de très bonne chance d'être réalisé au cours de l'hiver. Tout en permettant de meilleurs services de loisirs dans ce secteur de la ville, il pourrait être peu dispendieux pour la ville et l'OTJ et fournir également du travail à plusieurs chômeurs. Il faudra cependant attendre en janvier pour savoir s'il se réalisera ou non!

TOUT NOUVEAU!
VALPOLICELLA RUFFINO DE
La maison Ruffino qui a rendu le Chianti célèbre aujourd'hui son Valpolicella. Médaille d'or à Genève. Le Valpolicella de Ruffino réunit de grandes qualités: un bouquet ravissant et un goût fruité, sous une robe légère et un rouge rubis.
C'est un vin d'appellation contrôlée et millésimé. No 635 F - \$2.15
Importateur: LES IMPORTATIONS DURAND LTÉE

SUGGESTIONS POUR NOËL: OFFREZ UN COSTUME DE MOTONEIGE, BOTTES, GANTS, ETC.

NOUS AVONS TOUS LES ACCESSOIRES POUR LES MOTONEIGISTES

"ESCOMPTE APPRÉCIABLE"



YAMAHA



5 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE
SUR VENTE & RÉPARATIONS
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

DÉPOSITAIRE AUTORISÉ YAMAHA — SERVICE APRÈS VENTE

J. J. FONTAINE

241, PRINCIPALE ST-DAMASE TÉL: 797-3377

JOYEUX NOËL BONNE ANNÉE À TOUS



JOYEUX NOËL ET BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
À TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

MARCHÉ TRANS-KÉBEC

210 FOGH, GRANBY

LACASSE

378-3117

MARCHÉ TRANS-KÉBEC

BROUILLARD

559 ouest, DENISON, GRANBY

372-3680



JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE
146 ST-CHARLES SUD
ALBERT ELECTRIC INC.

Albert Beauregard, prés.

Entrepreneur Electricien
Electrical Contractor

Ouvrage général — General Work

GRANBY, QUE.

TÉL.:
378-6571



Joyeux Noël - Bonne Année

**MAHEU & FRERE ENR.
EXCAVATION**

372-4519

385, Cartier Granby.



MEILLEURS VŒUX
À TOUS NOS
CLIENTS ET AMIS

ARSÈNE DAME

STATION DE SERVICE
396 PRINCIPALE
GRANBY
378-5671



PHILIPPE HUBERT

ÉPICIER BOUCHER
LICENCIÉ
211 ST-JACQUES
GRANBY 372-3100



JOYEUX NOËL
ET BONNE ANNÉE

JEAN-PAUL MATTON
PHOTOGRAPHE
89 ST-GABRIEL
GRANBY
378-8770



JOYEUX NOËL
BONNE ANNÉE
À NOS CLIENTS
ET NOS SINCÈRES
REMERCIEMENTS
DE MURI &
SANTAROSSA
ENTREPRENEUR
TERRAZO-TUILE
MARBRE
291 MONTCALM
GRANBY 372-5088



À TOUS MES
CLIENTS ET AMIS
JOYEUX NOËL
ET BONNE ANNÉE
QUE '72 SOIT
POUR VOUS UN GAGE
DE BONHEUR,
SANTÉ, PROSPÉRITÉ
GÉRARD GARIÉPY
AGENT ELECTROLUX
162 PARÉ, GRANBY, P.Q.
372-7447



JOYEUX NOËL
BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE
à tous nos
clients et amis
SUPER MARCHÉ DUMAINE
BOUCHER — ÉPICIER
BIÈRE ET PORTER
172 ST-ANDRÉ
372-5811



JOYEUX NOËL
ET BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE
JUTRAS & FRÈRES LTÉE
TUYAUX DE BÉTON
SANITAIRE ET PLUVIAL
FOSSE SEPTIQUE
PRÉFABRIQUÉE (PUISARD)
TUYAUX D'ACIER ONDULÉS
R.R. NO 4
GRANBY 378-6959



JOYEUX NOËL
ET BONNE ANNÉE
À LA POPULATION
DE GRANBY
ET LA RÉGION
GARAGE 500
PEINTURE — DÉBOSSAGE
A. LABRIE, prop.
500 PRINCIPALE,
GRANBY
TÉL.: 378-2886



JOYEUX NOËL
BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE

BOUTIQUE ENFANTINE ENR.
EXCLUSIVITÉ POUR ENFANTS — DE BÉBÉ À 6X
JULIETTE GÉVRY, Prop.

36 JOHNSON, GRANBY 372-2201
(Maison arrière face à la rue St-Georges)



Joyeux Noël
Bonne et
Heureuse Année
à tous

MÉNARD & RICHARD ENR.
REMBOURRAGE GÉNÉRAL
SPÉCIALITÉ REMODELAGE
CAPITONNAGE

Bureau et atelier:
179 ROBINSON SUD (coin Mercier) 378-6239



JOYEUX NOËL
BONNE ANNÉE

Meilleurs Voeux à l'occasion
des Fêtes.

LES PHARMACIES

CENTRALE

GRANBY

182, Principale
372-3371

30, Principale
372-5866



La direction et
le personnel
s'unissent pour offrir
leurs Meilleurs Voeux
de Joyeux Noël
et Bonne Année

L.P. RODRIGUE

LOCATION DE CHAUFFE-EAU
HUILE CHAUFFAGE

132 Cartier GRANBY 372-5486



MEILLEURS VŒUX
À TOUTE LA
POPULATION
JOIE-SANTÉ
ET PROSPÉRITÉ
GARAGE PICARD
AUTO BODY

PEINTURE — DÉBOSSAGE
RAYMOND PICARD PROP.
CHEMIN ROXTON
372-7464



JOYEUX NOËL
ET BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE
À TOUS NOS
CLIENTS ET AMIS

LA BUVETTE ENR.

223 ST-CHARLES SUD
GRANBY



JOYEUX NOËL
ET BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE
SERVICE DE LAVAGE
GÉNÉRAL
ENTRETIEN D'ÉDIFICES
COMMERCIAUX
105 BOUCHARD
378-7993
GRANBY



MEILLEURS SOUHAITS
À TOUS NOS
CLIENTS ET AMIS
À L'OCCASION
DE NOËL ET DU
NOUVEL AN
ST-ONGE & FRÈRE
BOUCHER — ÉPICIER
283 AVENUE DU PARC
GRANBY
372-4934



JOYEUX NOËL
ET BONNE ANNÉE
À LA POPULATION DE
GRANBY ET RÉGION
**CRÈMERIE BOUCHARD
LTÉE**
BEURRE
FROMAGE EN GRAIN
CHEMIN ROXTON
372-7533
GRANBY, P.Q.



JOYEUX NOËL
ET BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE
À TOUS NOS
CLIENTS ET AMIS
CANTINE ANDRÉ
2 LAVAL
GRANBY P.Q.



JOYEUX NOËL
ET BONNE ANNÉE
À LA POPULATION DE
GRANBY ET RÉGIONS

**MARIUS GODIN
TEXACO**

390 ROBINSON SUD
GRANBY
TÉL.: 378-5666



JOYEUX NOËL
ET BONNE ET
HEUREUSE ANNÉE

JOYEUX NOËL et
BONNE et HEUREUSE ANNÉE
À TOUS NOS CLIENTS
ET TOUTE LA POPULATION

MARQUE
FABRICANT

REMO

J. YVES COUTURE Inc.
ST-GÉCILE-DE-MILTON, Qué.
PRODUITS ALIMENTAIRES POUR

CHIENS = boeuf, ragoût
CHATS = poisson, foie

JEAN-YVES COUTURE, prés.

TÉL.: (514) 378-8132

**Le BUREAU de DIRECTION
des VICS de GRANBY**

souhaite un Joyeux Noël
et une Bonne Année
aux joueurs, instructeurs et
entraîneurs des deux équipes
et à tous les sportifs de
Granby et la région

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE À
TOUTE LA POPULATION DE
GRANBY ET LA RÉGION
OUVERT À NOËL AINSI QU'AU
JOUR DE L'AN.
MENU SPECIAL

Motel Le Grand Bien Inc.

Salle de réceptions — Banquets
Chambres climatisées — Bar — Piscine chauffée.
Air conditioned rooms — Heated pool.
Tél. (514) 378-8406.

700 Principale

GRANBY



JOYEUX NOËL
BONNE ANNÉE

A tous les salariés et
à toute la population de
Granby et la région.

**L'EXECUTIF DU
CONSEIL CENTRAL DES
SYNDICATS NATIONAUX**

371 RUE ST-JACQUES,

GRANBY

**JOYEUX NOËL ET
BONNE ET
HEUREUSE
ANNÉE**
LUC L. TURMEL
HUILE À CHAUFFAGE
COMMERCIAL
— INDUSTRIELLE
DOMESTIQUE
SERVICE DE CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
SERVICE DE NETTOYAGE
POUR POÊLE ET FOURNAISE
318 PAPINEAU TÉL. 378-5710
RÉS. 378-8901

A tous nos
clients et amis
**Joyeux Noël
et bonne
et heureuse
année**
Beauregard Auto Parts Enr.
TÉL: 378-9909
342 rue NOTRE-DAME
GRANBY, P.Q.

**MEILLEURS VOEUX
DE NOËL ET BONNE ANNÉE**
Le magasin de la mode masculine
Mr. Charles
215 Principale Granby 372-6606

Meilleurs voeux de la saison à la population de Granby et la région

A tous les bénévoles

- COLLABORATEURS
- BIENFAITEURS
- PROFESSEURS
- COMMANDITAIRES
- FOURNISSEURS
- LE PERSONNEL
- ET LES AUTORITÉS

YOLAND-PAUL FERLAND
président
LES LOISIRS DE GRANBY INC.
offrent leurs **MEILLEURS VOEUX**
Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

**JOYEUX
NOËL
ET
BONNE
ANNÉE!**

**MUNICIPALITE
DU
CANTON DE GRANBY**
ISIDORE MARTIN, maire
LES CONSEILLERS:
Maurice LACASSE
Armand BROUILLARD
Jacques BÉRARD
Eugène MONTY
Normand DREW
Gérard BEAUDRY
Me Yves E. TETREAU, Secrétaire
Rene BERNARD, Surintendant municipal

Nous désirons sou-
haiter à tous nos
clients et amis, un
**JOYEUX NOËL
ET
BONNE ANNÉE**
Aimé Fecteau enr.
REMBOURRAGE GENERAL
501 rue Guy Granby 378-6234

Joyeux Noël et Bonne Année!
RESTAURANT AU MME PAULINE SCOTT PROP
Le-bec 19 rue CENTRE,
GRANBY, Qué.
TEL. 372-3838
LICENCE COMPLETE
CUISINE CANADIENNE
DINER D'HOMMES D'AFFAIRES A PARTIR \$1.24

Joyeux Noël et Bonne Année!
à tous nos clients et amis
ET A TOUTE LA POPULATION
GUY LEGARE AUTO
CONCESSIONNAIRE "AMERICAN MOTORS"
ALIGNEMENT DE ROUE — TUNE UP
TRANSMISSION AUTOMATIQUE
OUVRAGE GENERAL
531 PRINCIPALE
TEL.: 378-1855
GRANBY

Joyeux Noël — Bonne Année!
**ASSOCIATION
CANADO-AMERICAINE**
SOCIETE FRATERNELLE ET DE
SECOURS MUTUELS A BASE D'ASSURANCE
**CERTIFICATS D'ASSURANCE-VIE
DE TOUTS GENRES POUR
LA PROTECTION DE LA FAMILLE ENTIERE**
REPRESENTANT A GRANBY:
MAURICE BLANCHARD
269, rue Court, Granby, Qué.
Lucien HEBERT, président

Joyeux Noël
et
Bonne et
Heureuse Année
CHERS CLIENTS ET AMIS
MERCI DE VOTRE PATRONAGE
TAXI 3000 INC.
17 RUE GILL
TÉL: 372-3000
25 AUTOS A VOTRE SERVICE
GRANBY

Joyeux Noël
Bonne Année
A toute la population et tout
particulièrement à nos clients
Nettoyeur Idéal
J. L. Tétreault, prop.
NETTOYEUR-TEINTURIER
TÉL. 378-5262
17 ST-CHARLES NORD
GRANBY, QUE.

Il me fait plaisir de présenter à toute la
population de Granby et la région
mes Meilleurs Voeux de
Joyeux Noël et Heureuse Année!
R. THIBAUT
STE-CECILE DE MILTON 372-2399

**J. REGINALD GRONDIN
INC.**
AUTO ET CAMION
ELECTRIQUE
SERVICE COMPLET D'ENTRETIEN AUTOMOBILE
Graissage - Changement d'huile Etc.
Pneus - Batteries - Accessoires
10 rue Chapleau, Granby
Tél.: 378-9008

Meilleurs voeux
Joyeux Noël
Bonne et Heureuse Année
**425 St-Jean
Granby**
BEAUDOIN & FILS ENR.
SPECIALITE: remontage de moteurs électriques, transformateurs
TEL. 378-4055

La DIRECTION et le PERSONNEL
vous souhaitent un **JOYEUX NOËL**
et une **BONNE ANNÉE**
**SALLE DE QUILLES
RITZ**
328 Principale GRANBY 378-6953

Meilleurs voeux à tous
nos employés et à la
population de GRANBY!
BERGERON TRANSPORT LTEE
Claude Bédard, propr.
603 St-Jacques Granby 378-3988

**JOYEUX NOËL
ET BONNE
ET HEUREUSE
ANNÉE**
HUBERT ET MENARD INC.
135, rue PRINCIPALE (Edifice Palace)
372-3221 — GRANBY

**JOYEUX NOËL et
BONNE et HEUREUSE ANNÉE**
À TOUTS NOS CLIENTS
ET À LA POPULATION
**TRANS-CANADA
SHOES LTD.**
ARMAND RUEL, gérant
150A PRINCIPALE — GRANBY
TÉL. 372-7319

**JOYEUX NOËL
ET BONNE ANNÉE**
A TOUTE
LA POPULATION!
TOPP PLUMBING & HEATING INC.
HERVE BREAU, Président
682, PRINCIPALE 378-4674
GRANBY

Le Canadien s'impose face aux Islanders

MONTREAL PC — Les Canadiens de Montréal ont vaincu les Islanders de New York 4-2, hier soir, infligeant ainsi au dernier rang dans la division Est de la Ligue nationale un 25ème échec en 31 rencontres depuis le début de la saison.

Claude Larose, en première période, Chuck Lefley et Guy Lafleur, en deuxième et Yvan Cournoyer, en troisième, ont compté pour Montréal tandis que Larry Brown et Lorne Henning ont riposté pour New York.

Bien qu'il n'ait pas compté, Jacques Lemaire a récolté deux passes. Sa fiche est maintenant de 27 buts et 21 assistances pour un total de 48 points, deux de moins que Phil Esposito, des Bruins.

Les Canadiens auraient pu doubler leur production de buts, n'eût été de la tenue du jeune gardien Billy Smith.

Smith a été remarquable tout au long du match contrant notamment les efforts du trio composé de Lemaire, Lefley et Cournoyer. Billy Smith a repoussé 22 des 26 lancers dirigés vers lui tandis que Michel Pélissier a été mis à l'épreuve 23 fois.

Le défenseur Arnie Brown a ouvert le pointage au début du premier vingt. Il a déjoué Plasse sur un dur lancer de la pointe gauche.

Larose a répliqué avec son quatrième filet de la saison environ sept minutes plus tard.

Lefley a ensuite compté son neuvième but de la saison et Lafleur a profité d'un avantage numérique pour porter à deux buts l'avance du Tricolore.

Au troisième engage-

ment, Cournoyer a capté une passe de Lemaire et s'est présenté seul devant Smith qu'il a déjoué de façon spectaculaire.

Henning a scellé l'issue de la rencontre à 11:20 après avoir capté une passe de l'ailier Brian Spencer.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

L'arbitre Bob Myers a imposé seulement neuf pénalisations au cours de la rencontre.

Martin lance... et compte



Une 8e de suite pour les Sabres

BUFFALO (PA) — Richard Martin et Hugh Harris ont marqué deux buts chacun hier soir en conduisant les Sabres de Buffalo à leur 8e victoire d'affilée, un gain de 6-3 aux dépens des Canucks de Vancouver dans la LNH.

PREMIERE PERIODE
1. Buffalo: Martin 22
Hillman, Perreault 14:15
Pénalités: Guevremont V 9:11, Wilkins V 13:08, Deadmarsh Buf 17:17, Wilkins V 19:44.

DEUXIEME PERIODE
2. Buffalo: Martin 23
Hillman, Perreault 0:57
3. Buffalo: Lorentz 12
Hillman, Luce 7:28
4. Vancouver, Lemieux 5
Boudrias 8:40
5. Vancouver, O'Flaherty 7
Schmaltz, Wright 15:15
Pénalités: Wright V 8:55, Schoenfeld Buf 11:03.

TROISIEME PERIODE
6. Buffalo: Meehan 19
Pratt 5:45
7. Buffalo: Harris, 6:06
8. Vancouver: Tannahill 9, Boddy, Schmaltz 11:29

9. Buffalo: Harris 6 Lorentz, Robitaille 14:21
Pénalité: Atkinson B 7:48.
Lancers: Vancouver 8 15 6—29
Buffalo 12 6 12—30
Gardiens: Bullock, Van: Crozier, Buf. A — 15,668.

Chicago 5 Blazers 8

SOMMAIRE
Première période
1. Philadelphie, Lawson 21
Herriman, Lacroix 5:26
2. Chicago, Knibbs 2 Barber 8:40
3. Chicago, Ladboa 5 Morris, Fleming 12:28
Pénalités: Campeau, P. 1:07, Paiement C 5:39, Harker P 15:31, Havarty C 17:52

Deuxième période
4. Philadelphie, O'Donoghue 5 1:40
5. Chicago, Fleming 14 8:13
6. Philadelphie, Lawson 22
Herriman, Lacroix 9:26
7. Chicago, Barber 2 Popiel, Scinski 13:44
Pénalités: Harker, P. 1:57, Havarty, C 8:47, Paiement C 10:26, Lacroix P et Gill C 12:31, Havarty C 19:07.

Troisième période
8. Philadelphie, Lacroix 17
Plumb 2:59
9. Philadelphie, Lacroix 18
Herriman, Lawson 5:51
10. Philadelphie, Henry 1 McKenzie, Plante 7:55
11. Chicago, Knibbs 3 Anderson 13:37
12. Philadelphie, Lavson 23
Herriman, Spencer 16:25
13. Philadelphie, Lawson 24
Plumb, Lacroix 19:54
Pénalités: Campbell, Phi 0:28, Scinski Chi 1:28.
Lancers: Chicago 19 7 9—35
Philadél. 10 16 13—39
Gardiens: Chicago, Gill. Philadelphie, Parent. A - 3,000.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Est	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	20	5	8	132	77	48
Boston	21	8	3	145	105	45
Rangers	21	10	3	132	91	45
Buffalo	18	8	7	127	95	43
Detroit	14	14	3	99	104	31
Toronto	9	18	5	98	109	23
Vancouver	9	20	4	96	138	22
Island.	3	25	3	60	152	9

Division Ouest

	G	P	N	PP	P
Chicago	20	10	2	122	8
Minnes.	17	12	3	112	9
Philad.	15	15	4	119	12
Pittsb.	15	14	3	121	10
Los Ang.	14	15	4	101	10
Atlanta	14	16	5	89	10
St-Louis	10	15	6	82	10
Calif.	4	19	7	79	13

HIER

NY Islanders 2	Montréal 4
Toronto 3	Atlanta 5
NY Rangers 5	St-Louis 4
Los Angeles 1	Detroit 4
Vancouver 3	Buffalo 6
Philadelphie 1	Chicago 4
Minnesota 4	Californie (soir)

CE SOIR

Atlanta à NY Rangers	Vancouver à NY Islanders
Detroit à Boston	Los Angeles à Philadelphie

ASSOCIATION MONDIALE

Division Est	G	P	N	PP	PC	PTS
N-Angl.	21	12	1	149	117	43
New York	19	16	0	155	124	38
Cleveland	17	14	1	108	90	35
Québec	17	13	1	113	108	35
Ottawa	14	16	1	108	133	29
Philad.	12	21	0	119	154	24

Division Ouest

New York	19 16	0 155 1
Cleveland	17 14	1 108
Québec	17 13	1 113 1
Ottawa	14 16	1 108 1
Philad.	12 21	0 119 1

Division Ouest					
	G	P	N	PP	P
Winnip.	21 15	2 142 1			
Minnes.	18 13	2 112 1			
Los Ang.	15 16	3 117 1			
Alberta	14 18	2 103 1			
Houston	14 16	2 107 1			
Chicago	9 21	1 90 1			

HIER

Chicago 5	Philadelphie 8
Winnipeg à Minnesota	N-Angl. à Alberta
New York à Cleveland	Los Angeles à Ottawa

CE SOIR

Winnipeg à Minnesota	N-Angl. à Alberta
New York à Cleveland	Los Angeles à Ottawa

JUVENILE INTER-COMTE

SOMMAIRE
Première période
 Aucun but.
 Pénalités: T. Ber
 D 3:31, Leauk LA 18:

Deuxième période
 1.Detroit, Redmon
 Delveschio, Karland
 20.
 Pénalité: Lesuk 1
 13.

Troisième période
 2.Detroit, Collins 9

JUVENILE INTER-COMTE

Les Bl victori

CHICAGO — Maki a marqué buts en troisième et il a conduit les Hawks de Chicago à victoire de 4 à 1 sur Flyers de Philadel

cha, Bergmann 0:21.

3.Detroit, Bergmann 4	Karlander, Delvecchio 7:07.
4.Detroit, Redmond 17	Karlander, Delvecchio 10:20.
5.Los Angeles Berry 19	Komadoski, Widling 17:19.
Pénalité: Johnson D 2:57.	Lancers: L. Angeles 4 9 10—25
Detroit 5 5 15—25	Gardiens: Vachon, LA: Edward, Det. A.: 11,209.

Redmond mène Detroit à un triomphe de 4-1

SOMMAIRE

Première période	Aucun but.
Pénalités: T. Bergman D 3:31, Leau LA 18:10.	
Deuxième période	1.Detroit, Redmond 16
Delvecchio, Karlander 18:20.	
Pénalité: Lesuk LA 9:13.	
Troisième période	2.Detroit, Collins 9 Bou-

Les Black Hawks victorieux 4-1

CHICAGO —

Chico Maki a marqué deux buts en troisième période et il a conduit les Black Hawks de Chicago à une victoire de 4 à 1 sur les Flyers de Philadelphie.

Maki en était à ses 8e et 9e buts de la saison. Stan Mikita, en première période, et Lou Angotti, en deuxième, ont enfilé les autres buts des vainqueurs.

Les Flames ont ainsi rejoint les Pingouins de Pittsburgh au 4e rang avec un total de 33 points.

SOMMAIRE

Première période	1.Atlanta, Hicke 6 Leiter, Romanchych 2:35.
2.Atlanta, Bennett 6 McCreary, Quinn 4:03.	
3. Atlanta, Hicke 7 Leiter 14:34.	
Pénalité: Aucune.	
Deuxième période	4.TORONTO? McKenny 5
Thompson 5:10	
5.Atlanta, Leiter 16 Hicke, Romanchych 19:51.	
Pénalités: Glennie T 8:56, Toronto banc 19:09.	

Troisième période

6.Atlanta? Grattion 3	Comeau 8:14.
7.Toronto, Kehoe 15 Sittler 12:02.	
8.Toronto Ellis 10 Thompson, Keon 19:31.	
Pénalités: Jarry T 6:12, Hicke A majeure 6:12, Quinn A 13:17.	
Lancers: Toronto 12 11 18—41	
Atlanta 12 10 6—28	
Gardiens: Low, Tor: Bouchard, At. A.: 12,590.	

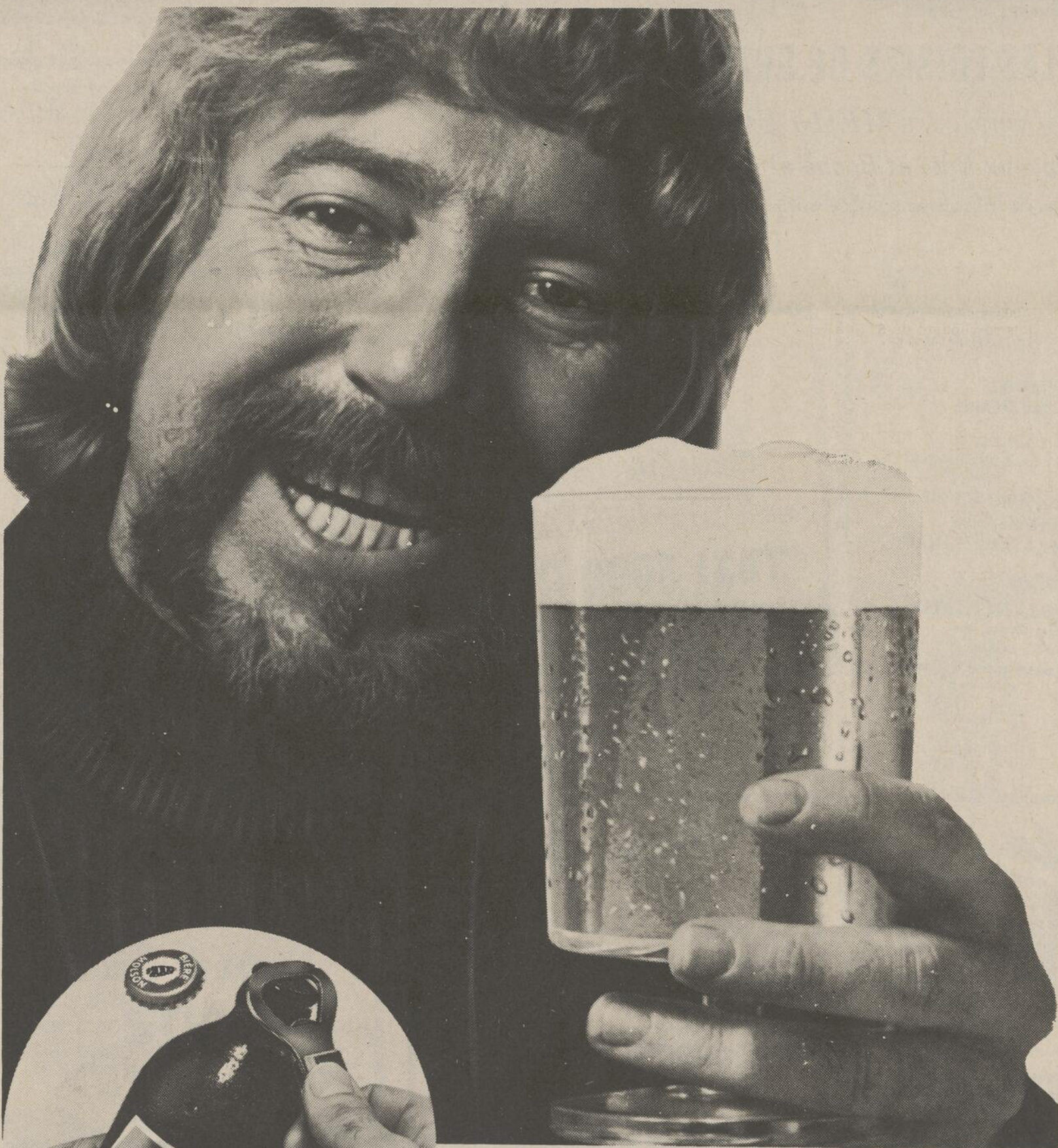
Iberville annule 4-4

GRANBY —

Dans la seule joute à l'affiche hier soir, dans la ligue Richelieu-Montréal junior, les Renards d'Iberville et les Ailes de Châteauguay ont annulé 4 à 4.

Michel Barrière a été le meilleur des Renards avec une paire de buts; Pierre Fortier et Pierre Lamarte ont complété.

Pour Châteauguay, Norton a récolté deux filets; les autres vont à Reed et Ostiguy. Les Ailes ont dominé 30-26 au nombre des lancers.



d'la Molson
c'est ce qu'on
boit chez nous.

Salut!



On s'amuse

Le président Louis Bergeron, de la division Ouest de la ligue Junior "A" du Québec, semble avoir un démêlé ici avec le "bouillant" Maurice "Rocket" Richard. Le commissaire de la ligue Junior "A", Me Jean Huot, ainsi que Mike Torrez des Expos et Pierre Bouchard des Canadiens, surveillent la scène, qui se déroulait lundi soir, au premier match des étoiles de la ligue Junior "A" du Québec, à Longueuil.

(Photo, P. LaSalle)

Les dirigeants de l'AMH satisfaits des résultats

L'Association mondiale de hockey a vivoté au cours de sa première demi-saison et, même si les assistances ont été décevantes, elle est encore en vie même si elle n'est pas exactement fringante.

Seuls, les clubs de Québec et de la Nouvelle-Angleterre ont connu des succès aux guichets. Le club de Chicago en est à son troisième groupe de propriétaires et celui de New York est maintenant dirigé par le circuit, après avoir été très près de la faillite.

Il n'en reste pas moins que les directeurs du circuit voient l'avenir avec espoir. Pour une, la moyenne des assistances a été 5.000, soit environ 1.000 de plus que prévu de plus, on a signé un contrat modérément lucratif avec le réseau national CBS aux USA.

"Nous avons pris les devants dès le début, a déclaré le jeune président de l'AMH, Gary Davidson, qui a aussi assisté aux débuts de l'Association américaine de basketball.

C'Ville joue à Valleyfield

COWANSVILLE (RY) — Les Voyageurs de Cowansville, qui ont subi un humiliant échec de 7 à 2 dimanche dernier à Chambly, essaieront de retrouver le chemin de la victoire ce soir alors qu'ils rendront visite aux Nationaux de Valleyfield dans une rencontre prévue pour 8.15 heures.

Cette partie est très importante pour nos Voyageurs. Premièrement, Valleyfield n'est qu'à 3 points des Voyageurs, donc Cowansville ne doit pas subir la défaite car il ne posséderait plus alors qu'une avance

"Nous espérons une assistance totale de deux millions à notre première année. Nous disputons des matches devant des réseaux nationaux au Canada et aux USA et les cours de justice ont soutenu notre position au sujet de la liberté des joueurs.

"Comparativement parlant, nous affichons probablement une avance de trois à cinq ans sur les débuts de la Ligue américaine de football et l'Association américaine de basketball.

Tout cela semble bien beau et bon, mais la ligne des sommaires où sont indiquées les assistances est déprimante dans trop de villes du circuit. Philadelphie, qui a dépensé des sommes astronomiques pour attirer des étoiles comme Bernard Parent, Derek Sanderson et John McKenzie, a attiré moins de 800 spectateurs contre les Raiders de New York plus tôt ce mois-ci.

Le propriétaire Bernard Brown, désappointé des chiffres, a laissé entendre qu'il aimerait se

débarrasser de quelques-uns de ses millionnaires et son premier candidat sera sans doute Sanderson, qui a signé un contrat de \$2.6 millions et a été blessé pendant la plus grande partie de la saison.

Le club de New York est prisonnier d'un contrat qui comprend un loyer de \$22.000 pour chaque match disputé au Madison Square Garden. Ce prix exorbitant a obligé la ligue à prendre le club en main en attendant les soumissionnaires éventuels.

Les Raiders affichent une moyenne de 4.000 spectateurs par match et la venue de Bobby Hull dimanche dernier leur a permis d'évoluer devant 10.000 amateurs.

C'est ce genre d'assistances que la ligue prévoyait quand elle a uni ses ressources pour inciter Hull à quitter les Black Hawks de Chicago. Toutefois, les activités de Hull ont été limitées par des problèmes légaux et les foules ont été moindres qu'espérées lors du passage de Hull.

ce soir à Valleyfield. Après ce match, les Voyageurs auront un repos d'une semaine; ils ne disputeront que leur prochaine joute le 28 décembre à Cowansville, alors qu'ils recevront la visite des Fords de Chambly. Si les Voyageurs aspirent au premier rang de la formation Richelieu, ils devront définitivement vaincre Chambly, jusqu'ici en 2 parties ils ont subi 2 défaites.

POTINS

Tout va pour le mieux dans le camp des Voyageurs, alors qu'aucun joueur n'est sur la liste des blessés. John Mentis aura un alignement complet à Valleyfield. Un joueur dont nous ne parlons pas souvent mais qui fait sa besogne honnêtement, le no 18 Michel Roger qui s'enregistre régulièrement au pointage. Cet ailier gauche se distingue également à la défensive avant.

Pour ceux qui sont friands de statistiques, mentionnons que le joueur le plus puni dans le camp cowansvillois est Marcel Goyer qui vient en tête avec 96 minutes passées au cachot. Par contre Tom Foster, qui a disputé 21 parties, n'a subi qu'une pénalité de deux minutes, mais ceci ne l'empêche pas de se faire respecter par l'adversaire.

Pour terminer, il faut rappeler que ce soir, les Voyageurs ont un rendez-vous important à Valleyfield. Un match qu'ils doivent gagner.

Ce soir contre Lachine

Les Aigles de St-Jean privés des services de leur as André Coulombe

ST-JEAN (JT) — Malgré tous les problèmes qui se présentent devant lui, l'instructeur Jean-Marie Fillion, des Aigles de St-Jean, prend la vie du bon côté. Il ne s'en fait plus. Non pas qu'il n'a pas à cœur les succès de l'équipe, mais il ne peut tout simplement pas jouer au hockey pour ses hommes.

Depuis un certain temps, plusieurs ont démontré un désintéressement au jeu. On manque les pratiques, on ne se rend pas aux parties sans donner de raisons valables.

C'est ainsi que Jean Maisonneuve a été suspendu par la direction de l'équipe, et que Peter Perreault recevrait sa libération prochainement. Pour sa part, le directeur-gérant Robert Lamoureux attend toujours du renfort.

Pour le match de ce soir, face aux Rapides de

Lachine qui sont les vis-à-vis à l'aréna municipale, Gary Kellahear sera en uniforme, et le pilote Fillion entend l'employer plus souvent que lors de ses 2 premières parties avec les Aigles. Il est aussi question qu'un nouvel ailier gauche figure dans l'alignement ce soir.

Par comble de malheur, les Aigles viennent de perdre un gros morceau. En effet, le meilleur compte de la ligue Junior A du Québec, André Coulombe, a été blessé sérieusement à Waterloo dimanche soir.

Michel Carreau et François Fillion sont également 2 autres éclopés, mais ils joueront ce soir. Avec l'absence de Cou-

lombe, Fillion se voit dans l'obligation de transformer ses lignes d'attaque. Avec le retour au jeu de René Valiquette, ce dernier se joindra à Carreau et Guy Gauthier sur un premier trio.

Guy Comeau pivotera une autre formation avec les jeunes Guy St-Georges et Michel Barrière. Gary Thombs et François Fillion évolueront ensemble avec un nouveau venu ou encore André Houle.

Marc Élément sera devant la cage des Aigles. Il appert que le gardien de buts Robert Jérôme et Fillion ne font

présentement pas bon ménage. À la ligne bleue, Fillion n'a rien à reprocher à l'effectif Don Harris, mais les Tougas, Knight, Bouthillier pourraient fournir un effort supplémentaire.

Les Aigles sont actuellement au 5e rang du circuit Louis Bergeron. S'ils ne retrouvent pas leur aplomb très bientôt, il devront dire adieu aux séries éliminatoires de fin de saison. Le match de ce soir devrait être excitant. Les Rapides et les Aigles se sont toujours livrés de belles luttes, et sur la petite patinoire de St-Jean, on peut s'attendre au pire.

Snyder promet de clarifier la situation d'ici 48 heures

MONTREAL PC — Gerry Snyder, vice-pré-

sident, aux finances du comité organisateur des J.O. 1976 à Montréal, a déclaré hier que la situation au sujet des droits américains de télévision des Jeux d'été sera "clarifiée d'ici 48 heures".

Par contre, Snyder s'est refusé à tout commentaire au sujet des rumeurs voulant que le réseau ABC ait déjà obtenu les droits américains exclusifs de télévision des J.O. grâce à "un processus secret excluant toute compétition".

Ignorant les accusations portées par Corydon B. Dunham, vice-président de NBC, Snyder s'est abstenu de tout commentaire à ce sujet.

"Le comité espère se réunir jeudi et faire une déclaration vendredi", a dit Snyder en notant le commissaire général Roger Rousseau et deux autres vice-présidents, Paul Desrochers et Louis Chantigny, ne pouvaient assister à une réunion mercredi.

La signature de tout contrat de télévision ou entente doit être approuvée par le comité des finances du C.I.O., ce qui empêche le comité organisateur local de prendre une décision finale.

Dans un télégramme à Lord Killanin, président du C.I.O., le porte-parole de NBC, a dit que son réseau avait été avisé par un membre du comité organisateur de Montréal que ABC avait été assuré de moyens de négociations "lui permettant de rivaliser avec tout autre offre et, ce faisant de conserver les droits contre tout autre soumissionnaire".

Dunham a qualifié une telle assurance de "flagrante entorse aux standards et idéaux des J.O.", ajoutant qu'elle donnait à ABC "une position tellement préférentielle que les chances de tout autre compétiteur dans le but d'obtenir les droits de télévision avaient été annulées d'a-

vance, tout en se moquant du processus des soumissions".

ABC a télédiffusé les Jeux d'été 1972 de Munich et NBC, ceux d'hiver de Sapporo, Japon.

Snyder

Snyder s'est aussi abstenu de commentaires au sujet d'un article publié plus tôt dans le Star de Montréal qui aurait appris de source fiable que le comité aurait déjà vendu les droits américains exclusifs à ABC "pour un montant supérieur à \$20 millions sans attendre des soumissions rivales".

Selon le journal, ABC aurait déjà versé l'argent au comité "sans doute pour donner au comité des fonds très urgents".

Au sujet des droits canadiens, Snyder ignore toute soumission entre Radio-Canada et CTV, réseau privé.

"Dans les sentiers, mon modèle, c'est Olympique."

Yvon Duhamel, champion du Monde.



"Bien sûr, pour la compétition, j'utilise un modèle Blizzard* de haute performance, bénéficiant de toute la technique Ski-Doo*. Mais cette technique, cette qualité, on la retrouve sur tous les modèles Ski-Doo, et en particulier sur l'infatigable coureur des bois, le modèle Olympique. Quand le programme des courses me permet de passer une fin de semaine avec ma famille et de les emmener faire un tour dans les sentiers, j'utilise un modèle Olympique, c'est une machine robuste et sûre. D'ailleurs, Blizzard ou Olympique, c'est toujours Ski-Doo."

OLYMPIQUE 73 SKI-DOO ÇA CHANGE TOUT!

*Marques de Commerce de Bombardier Limitée

JEAN LUSSIER MARINE Ch. ST-PAUL GRANBY 378-5544	GARAGE BAZINET & FILS ENR. 54, rue NORD WATERLOO 539-1144	RAYMOND FONTAINE INC., 221, rue OXFORD COWANSVILLE 263-1292	GILLES BOMBARDIER INC. Rue de la MONTAGNE VALCOURT 532-2262	CHOINIÈRE AUTOMOBILES ENR. ST-CÉSaire 469-2820
---	---	---	---	---

PROGRAMME PALAIS DES SPORTS

JEUDI 21 DÉCEMBRE

PETITE PATINOIRE

4 h. 30 Aigles Pee Wee
5 h. 30 Mosquitos Dupuis St-Luc vs St-Joseph
6 h. 30 Mosquitos Dupuis Assomption vs Ste-Famille
7 h. 30 Bantam Favreau 2e Parkview Pat vs St-Joseph
8 h. 30 Bantam Favreau 2e St-Benoit vs Ste-Famille
9 h. 30 Charland Chevrolet Oldsmobile vs Centre de Sécurité
11 h. Bolta Plastic

GRANDE PATINOIRE

4 h. Vics Mosquitos
5 h. Vics Pee Wee
6 h. Midget Patenaude Lynx vs Aigles
7 h. IBM
8 h. Vics Junior A
9 h. 30 Le Trianon
11 h. Ovilva Bernard

Nesbitt's

DES AVENTURES INÉDITES!
UN GRAND DESSIN ANIMÉ!

LUCKY LUKE

EN PLUS COMÉDIE AVEC LES 3 STOOGES
ADMISSION 50¢

THEATRE PALACE GRANBY QUE
TEL 372-4466

GINÉMA pour les ENFANTS

SAMEDI LE 23 DÉCEMBRE à 2 h. p.m.

UN GRAND FILM DE DESSINS ANIMÉS

LUCKY LUKE (en français)

(EN COULEUR)

EN PLUS COMÉDIE AVEC LES 3 STOOGES
ADMISSION 50¢

THEATRE PALACE GRANBY QUE
TEL 372-4466

POUR TOUS

les potins

DU JEUDI MATIN

par Bernard Brodeur et Benoit Gaudreau

Savez-vous que le Club Moto-Neige Granby inc. fête, cette année, son cinquième anniversaire de fondation... A cette occasion, la direction a préparé un programme-souvenir vraiment fantastique qui ne manquera pas de plaire aux membres... Nul doute que cet anniversaire sera souligné d'une façon grandiose cette saison... surtout que "dame neige" semble vouloir se mettre de la partie... Léonard Grondin, gérant du Palais des Sports, est actuellement hospitalisé à Granby, pour une intervention chirurgicale; nous lui souhaitons un prompt rétablissement... Les quinze prochains jours seront importants pour la grande famille des Vics de Granby: Joute-promotion dimanche après-midi à 2 h 30, alors que St-Jérôme nous visitera (à 2 h 30): Les enfants de moins de 12 ans seront alors admis gratuitement... Puis, le "patin-t-on" le 4 janvier prochain... On rapporte que certains "vieux" auraient déjà défié les jeunes, sur patins... A tout événement, les Vics seront à "Sportifs... vous avez la parole", samedi de 12 h 30 à 1 h 30 pour nous parler de tout ce joyeux carnaval... C'est définitif, Jimmy Constant ne s'alignera pas pour les Vics... Il ne sera pas dit quand même que le "miracle" pour l'aligner... mais on a la tête dure à Malaric... Si le Bleu Blanc Rouge de Roger Bédard ne peut nous envoyer du renfort sans devoir passer par le repêchage dans la ligue Majeure du Québec, la raison est très simple: il n'est pas le signataire de l'affiliation. Ce sont les Loisirs qui sont signataires. Si Roger était le dit signataire, il pourrait nous envoyer le renfort désiré, sans risquer de perdre ces joueurs au repêchage... C'est vraiment une lacune, je crois... Les sportifs qui assistent aux joutes locales des Vics, et qui votent pour le choix du joueur le plus utile, ont une règle importante à suivre: Il faut à tout prix que le bulletin, qui est dûment daté, soit déposé dans les boîtes le soir même. Si à une joute suivante, on y découvre un bulletin de vote de la partie précédente, le dit bulletin est tout simplement détruit... Cela a pour but d'éviter que certains amassent des dizaines de bulletins, les conservent jusqu'à la fin de la saison, et les déposent alors tous en faveur d'un joueur... De plus, de cette façon, on peut rendre vraiment justice à un joueur qui s'est illustré durant la partie en cours... Est-ce que Arthur Plouffe a été "vendu" par quelqu'un, lors du match Taverne des Sportifs-Hôtel Waterloo, dimanche dernier...? Lui qui voulait disputer un match "rude", s'est vu mis hors de combat dans la pratique, par un "supposé foudroyant" lancer... Résultat, 4 points de suture... au front... Heureusement, Arthur en avait vu bien d'autres dans sa carrière... Guy Hamel désire tellement ne pas oublier son numéro de téléphone personnel, qu'il l'inscrit parfois dans les annonces qu'il rédige... mais son épouse n'aime pas toujours la "farce"... Barber Beauregard, qui ne cesse de gagner des tirages par-ci par-là depuis une couple de mois, est confiant pour la Super-Loto qui s'en vient... Toutes nos félicitations à Lucien "Slim" Potvin, choisi la "Personnalité de l'Année" à Granby... Slim en fut un autre qui a toujours travaillé dans l'ombre, sans faire de tapage... et qui méritait bien cet honneur... Conversation entendue quelque part à Granby: Phil Pinard à Jean-Paul Papineau: "... Eh le gros, patines-tu le 4 janvier prochain"...? Aucune réponse encore... Malgré une vilaine blessure à un bras, qui l'a tenu au rancart pendant une couple de semaines, Luc Simard est actuellement au 11e rang des compteurs de la ligue Eastern; comme on le sait, Luc s'aligne avec le club Cape Cod, tout comme Pierre Chagnon, Jacques Royer et Roland Campeau... Les Orioles de Granby, de la ligue de baseball Junior Majeure du Québec, songeraient à disputer leurs joutes locales à Acton Vale l'été prochain; il semble que le projet du futur stade de baseball ait été renvoyé aux calendes grecques... Des motoneigistes s'en donnent à cœur joie sur le site de l'ancien stade Laval; il faudrait tout de même laisser une chance à ceux qui demeurent tout près, car ils aiment bien dormir de temps à autre... Curley Bergeron en avait long à dire à ses joueurs de la Taverne des Sportifs, dimanche dernier à Waterloo. Curley a fait les cent pas derrière le banc à la manière d'un Toe Blake. Curley est convaincu que son club prendra sa revanche lors du prochain match qui sera disputé à Granby; il apporterait d'ailleurs d'importantes modifications à son alignement... Spill Frappier, Ken Ménard et Fern Sylvain ont assisté à une portion du match, pendant que l'ami "Speed" Fournier tournait un film qui fera époque... Pour Gilles Petit, accompagné naturellement de sa gentille épouse Mireille, c'était un retour comme joueur dans sa ville natale... C'est pas possible comme il faisait froid cette journée-là... j'en sais quelque chose... Henri Leclerc continue de faire des siennes dans les filets du club Jean-Paul Papineau de la ligue Dépression; il se surpasse à chaque partie... Le Club des Francs de Granby est devenu le premier club social à commanditer un patineur, pour le prochain "patin-t-on" des Vics de Granby. Son président Jean-Paul Papineau a en effet annoncé hier que le Club des Francs commanditerait Denis Dumas, instructeur des Vics mosquitos... vas-y Denis... patine... Espérons que ce geste sera imité par d'autres clubs sociaux: Bernard Brodeur attend les offres...



Plaque au fondateur

Lors de la joute des étoiles de la ligue Junior "A" du Québec, on a remis une plaque-souvenir au fondateur du circuit, Me Yvon Monfette, qu'on reconnaît à gauche, acceptant ce souvenir des mains du commissaire, Me Jean Huot. A l'arrière, on remarque le Rocket Richard et Mike Torrez des Expos.

(Photo L. LaSalle)

Les meneurs

Ligue nationale	B	A	PTS	Mikita, Chi.	14	29	43
Esposito, Bos.	20	30	50	Apps, Pgh.	16	26	42
Lemaire, Mon.	27	19	46	Clarke, Phi.	15	27	42
Robert, Buf.	19	26	45	Gilbert, RNY.	14	27	41
Perreault, Buf.	16	28	44	Martin, Buf.	21	19	40
				Cournoyer, Mon.	20	20	40

PAGE 10 — LA VOIX DE L'EST — JEUDI 21 DECEMBRE 1972

Le monde des quilles

LOISIRS IMMACULEE-CONCEPTION

Lors de la clôture de la saison, Laflamme Fourrures a blanchi Georges Variétés 4-0, pendant que le Centre du Tapis l'a emporté 3-1 sur Parent Construction; le marché Ducharme en a fait autant avec le Pignon Rouge. Au classement final, Parent termine en tête avec 40 points; suivent Centre du Tapis 38, Ducharme 33, Laflamme 31, Georges Variétés 26 et Pignon Rouge 17. Chez les dames, Rachelle Brodeur a roulé un triple de 386; chez les hommes, Fernand Nadeau marquait 415.

DENIS RICHARD

Denis Marceau a pris la vedette avec un simple de 207 et un triple de 530. Chez les hommes, Clément Gauthier a roulé un simple de 196 et Serge Armstrong un triple de 521. Lors des dernières rencontres, Denis Bernier, J.-C. Marceau, Michel Saint-Laurent et Serge Armstrong l'ont emporté 4-0 sur Jean Scotte, Roger Saint-Onge, Clément Gauthier et J.-M. Tétreault. Pendant ce temps, Gaston Racine et Romuald Roy gagnaient 3-1 sur Bernard Perreault et Marcel Carrier. Voici les statistiques:

CLASSEMENT

Serge Armstrong	39
Denis Bernier	39
Bernard Perreault	34-1/2
J.-C. Marceau	34-1/2
J.-M. Tétreault	31-1/2
Gaston Racine	33
Jean Scotte	32
Jean-Marie Tétreault	31-1/2
Romuald Roy	29-1/2
Roger St-Onge	29
Marcel Carrier	27
Michel St-Laurent	23
Clément Gauthier	7

MOYENNES:

(HOMMES)	
Jean-Marie Tétreault	166
Serge Armstrong	163
Denis Bernier	150
Roger St-Onge	149
Jean Scotte	143
Maurice Chabot	142
Clément Gauthier	140
Yvon Sirois	138
Normand Gingras	136
Michel St-Laurent	135

(FEMMES)

Jocelyne Hébert	138
Denise Marceau	133
Micheline Robitaille	133
Noëlla St-Louis	132
Berthe Fournier	131
Annette Dupuis	126
Andréa Dostie	125
Francine Blanchard	123
Carmen Marceau	121
Lucille Claveau	118

COMMERCIALE

Deslauriers & Frères a blanchi Dodgers 4 à 0. Armand Boucher a compilé 579-230. La Cachette Pub a disposé de Jos Lamoureux 3 à 1. R. St-Onge a été le meilleur avec 456. Poulet D'Auré a eu raison du marché Lauzière 3 à 1. J.-M. Tétreault avec 495 a été le meilleur. Les Pirates ont défait les Expos 3 à 1. J.-L. Dumas a compilé un triple de 505.

CLASSEMENT

Deslauriers & Frère	42
Cachette Pub	35
Poulet D'Auré	32
Les Dodgers	30
Les Pirates	30
Marché Lauzière	29
Mercerie J. Lamoureux	26
Les Expos	16

MOYENNE:

(HOMMES)	
Boucher A.	180
Tétreault J.-M.	166
Leduc J.	159

(FEMMES)

Brin R.	122
Dostie A.	117
Fortin J.	113

PLUS HAUT

SIMPLE DE L'ANNEE

(HOMMES)	
Boucher A.	246
Tétreault J.-M.	245
Dumas J.-L.	236

(FEMMES)

Arès G.	194
Brin R.	188
Leduc L.	172
Simard F.	172

PLUS HAUT

TRIPLE DE L'ANNEE

(HOMMES)	
Boucher A.	629
Tétreault J.-M.	603
Dumas J.-L.	586

(FEMMES)

Brin R.	468
Simard F.	439
Arès G.	427

AS-MOLSON

Seven Up a disposé de Jos Lamoureux 3 à 1. M. Sylvestre a réussi 514-203 et S. Dion 514-210 pour les gagnants. Cailuron a eu raison de Leclerc 3 à 1. C. Jolin a roulé 566-212 pour les gagnants, tandis que R. Roy des perdants a été la grande vedette avec 640-233-209. Stop TV a battu l'épicerie Ruel 3 à 1. J. Dumas avec 566-206 a été le meilleur des vainqueurs, pour les perdants, R. Bergeron y est allé de 633-229-211.

CLASSEMENT

Epicerie Marcel Ruel	45
Seven Up	36
Cailuron	35
Stop T.V. Service	27

Laiterie Leclerc	26
Mercerie Lamoureux	11
MOYENNES	
D. Breton	184.4
R. Bergeron	180
A. Boucher	173.8
R. Roy	172.28
J.-M. Tétreault	168.12

HAUT TRIPLE

D. Breton	698
G. Boucher	669

HAUT SIMPLE

D. Breton	279
R. Bergeron	258

HAUT TRIPLE EQUIPE

Gailuron	2825
----------	------

HAUT SIMPLE EQUIPE

Gailuron	1019
----------	------

LAURENTIDE

Les Encans de la Ferme ont défait Café Louis 3 à 1, alors que D. Brodeur a réussi 611-216. Nettoyeur Shefford a défait Windsor 3 à 1. La meilleure performance a été réussie par J. Deslan-

des des perdants qui a compilé 617-249. Pour les gagnants, R. Guilette a réussi 581-245.

CLASSEMENT

Shefford Cleaning	41
Encan de la Ferme	28
Hôtel Windsor	25
Café Louis	17

MOYENNES

J.-P. Gauthier	191.75
D. Brodeur	187.19
G. Jolin	185.27
R. Guilette	176.23
R. Bernier	176.2

HAUTS TRIPLES

J.-P. Gauthier	661
D. Brodeur	659

HAUTS SIMPLES

G. Jolin	264
J.-P. Gauthier	264

HAUT TRIPLE

Shefford Cleaning	2743
-------------------	------

HAUT SIMPLE

Shefford Cleaning	2743
-------------------	------

EQUIPE

Hôtel Windsor	979
---------------	-----

Crino, Belval et Grondin perdent

GRANBY — Grâce à la belle tenue de Henri Leclerc dans ses filets, le Jean-Paul Papineau a vaincu Crino 6 à 4, lors du dernier programme de la ligue de hockey Dépression de Granby. Jacques Lévesque et Jeannot Petit ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun; R. Samson et G. Archambault ont complété le pointage. Robert Doucet a été le meilleur des perdants avec une paire de buts; les autres vont à J.-G. Roy et A. Brodeur. Le Gailuron a marqué trois buts en troisième période pour finalement l'emporter 7 à 5 sur le Belval. Yvan Leclerc et André Jetté ont mené l'attaque avec deux buts chacun; Roméo Lamoureux, M. Montanbo et Denis Audet amassaient les autres buts. Roger

Bélisle a compté à deux reprises pour les perdants; Roger Gazeille, G. Lantôt et G. Racine complétaient. Aubin et St-Pierre ont blanchi Grondin Sport 6 à 0. Lou Brindle et Claude Davignon ont marqué deux buts; M. Busque et Jacques Brodeur fermaient le pointage. Finalement, le Coulombe a remporté une difficile victoire de 9 à 8 sur le Rebel. Terry Kent et André Déragnon ont pris la vedette avec trois buts; G. Bernard y allait de deux filets, alors que Paul Forand complétait. Gilles Aubin a été le meilleur des perdants avec une paire de buts; les autres appartiennent à Jocelyn Durocher, Yvan Talbot, Denis Racine, R. Langlois, Gilles Hamelin et Charles Couture. Le prochain programme de la ligue Dépression pren-

dra place, samedi soir prochain, le 30 décembre.

Jocelyne proclamée la recrue de l'année

SHAWINIGAN (PC) — La golfeuse québécoise Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, qui a fait des débuts fort remarquables dans le circuit de la LPGA, a été proclamée la recrue de l'année dans le golf professionnel féminin aux États-Unis.

A sa première saison, Mlle Bourassa a accumulé \$16,098 en bourses, ce qui constitue un record pour une recrue, et elle a terminé au 19e rang du classement des boursières de la LPGA.

Découvrez le secret de la bière dorée mûrie dans le chêne.

Ce secret...? La Kronenbräu 1308 est une ale brassée et mûrie dans le chêne suivant un procédé original de la Drei Kronen Brauerei de Bavière. La maturation soignée et lente en tonneaux chêne donne une saveur pleine, douce et riche à chaque verre de Kronenbräu 1308. La Kronenbräu 1308 est maintenant brassée et mûrie dans le chêne au Québec et, si étonnant que cela paraisse, cette ale est vendue à prix populaire. Dégustez la Kronenbräu 1308, "la bière dorée mûrie dans le chêne", en vente chez tous les détenteurs de permis.

DREI KRONEN BRAUEREI (1308) QUÉBEC LIMITÉE

À PRIX POPULAIRE

Le cancer: désormais traitable

PARIS AFP — La compagnie générale de radiologie C.G.R. filiale du groupe Thomson-Brandt, et l'Atomic Energy of Canada Limited A.E.C.-Canada, ont signé un accord par lequel les deux sociétés s'engagent à coopérer pour développer, fabriquer et commercialiser une gamme d'accélérateurs de particules de hautes énergies destinés au traitement du cancer, annonce un communiqué du groupe Thomson-Brandt.

La Compagnie générale de radiologie apportera, grâce à sa filiale, spécialisée dans les appareils de haute énergie, la CGR MEV, à laquelle Thomson-CFS vient de faire apport de son département accélérateur de particules, une expérience de 17 ans dans le domaine des accélérateurs et de 7 ans dans le domaine de l'application de ces appareils.

De son côté, l'Atomic Energy of Canada Limited, qui a mis au point et vendu dans le monde entier les appareils de thérapie Cobalt 60, aura à sa disposition le potentiel scientifique des laboratoires nucléaires de Chalk River et de l'Université d'Ontario.

De plus, la rationalisation des fabrications permettra d'atteindre un prix de revient minimum.

L'histoire des gens qui habitaient au Bois des-Quatre-Lieux

ST-CESAIRE — Le couvent de St-Césaire a ouvert ses portes toutes grandes, pour le lancement du livre d'une ancienne élève: Lilliane Vien-Beaudet. Ce lancement était sous le double patronage de M. l'abbé Joseph H.-Lemieux, curé de St-Césaire et de M. Paul

livre, raconte la vie et les mœurs des gens qui habitaient au Bois des Quatre Lieux, devenu plus tard, la paroisse de St-Césaire.

C'est donc la petite histoire de la place, et l'auteur a voulu, en publiant ce livre, apporter sa contribution aux fêtes du 150e anniversaire.

Parmi les assistants, signalons la présence de deux femmes de lettres, Mmes Suzon Lemieux et Jeanne D'Aigle, cette dernière de Saint-Hyacinthe. Mme Adrienne Dumas du conseil provincial des Filles d'Isabelle.

A l'occasion, la Cidrerie de Rougemont offrit ses fameux Cidroboc. Et la boulangerie Raymond Porlier, gâta l'assistance de ses succulentes pâtisseries. Les religieuses servirent le café et la journée se termina par une rencontre très amicale.

Le livre, "Le Bois des Quatre Lieux" est en vente chez l'auteur, 5279 Saint-Denis, Montréal.



Mme Lilliane Vien-BEAUDET

Abel Arès, président du comité des fêtes du 150e anniversaire de fondation de St-Césaire.

Le Bois des Quatre Lieux, tel est le titre de ce

rotre horoscope

BELIER du 21 mars au 20 avril

Ne discutez pas trop d'affaires. Discutez de choses faciles voire triviales car vous n'êtes pas en état de penser à des choses sérieuses.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Les événements se précipitent. Un excellent marché vous échappe. Soyez sur le qui-vive! Il se passe des choses insolites.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Vous ne pouvez pas souffrir la contradiction. N'écoutez pas votre jeu, il faut remonter la pente par la discrétion et par la réflexion.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Ne restez pas là ne rien faire. Il faut vous occuper. Bricolez ou si vous en êtes incapable et bien: aider votre épouse dans sa corvée.

LION du 23 juillet au 23 août

Semaine favorable sur le plan sentimental. Chérissez bien l'être élu; il le mérite pleinement. Une mauvaise nouvelle ne doit pas nuire à votre harmonie amoureuse.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Ce sont les préoccupations financières qui deviendront le sujet de conversations animées. On se montrera confiant et conciliant à votre égard.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Ne décidez rien qui tirerait à conséquence. Mauvaise période de transition.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Une action prompt et résolue s'impose dans le domaine sentimental. Il faut savoir prendre son parti mais ne pas rejeter tous les blâmes sur l'autre.

SAGITAIRE du 23 nov. au 21 déc.

On partage vos opinions. Une entreprise vous séduit. Attention, cependant; il ne faut pas prendre de décision à l'aveuglette.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Comme toujours l'amour vous sourit. Il suffit de jeter un regard autour de soi pour voir que vous êtes chérie par votre prochain.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Tout tourne en votre faveur. Un nouveau projet se ferme en votre tête. Il faut l'approfondir cependant avant de le mettre à exécution.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Soyez très fermes envers vos compagnons de travail et votre entourage car ces personnes chercheront à vous gouverner à leurs guises et leurs fantaisies.

Madame

Des coutumes anciennes à l'occasion de Noël

Par JÉAN SHARP
de la
Presse Canadienne

TORONTO PC — Si vous êtes à la recherche de coutumes anciennes à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, en voici quelques-unes qui tendent à disparaître et que vous pourriez faire revivre chez vous.

La bûche de Noël est une

Une vie simple

CITE DU VATICAN PA — Selon l'économiste Barbara Ward, les gens riches ont atteint un tel degré d'abondance qu'ils souhaiteraient peut-être se départir maintenant de certains de leurs biens.

A son avis, les familles possédant trois voitures et un même nombre de téléviseurs, veulent à présent mener une existence plus simple.

coutume peu facile à observer à moins que vous ne possédiez un foyer de grandeur démesurée, mais si vous arrivez à faire brûler une bûche depuis Noël jusqu'à la douzième nuit, conservez-en un fragment carbonisé. Selon une très vieille coutume française, ce bout de bois carbonisé, gardé sous le lit, protégera la maison de tout malheur pendant l'année qui vient.

On croit que la bûche de Noël a son origine dans les feux de joie qu'on allumait avant l'ère chrétienne, pour marquer le moment où les jours commençaient à allonger.

Tout en faisant brûler votre bûche de Noël, vous pouvez en profiter pour faire rôtir les marrons. Si votre foyer est équipé d'un garde-feu, vous pouvez placer les marrons sur la grille. Il vaut mieux fendre les écorces d'abord, afin que les marrons n'exploient pas. Il faut compter de 15 à 20 minutes pour les faire cuire, selon la chaleur du feu.

Si vous voulez faire rôtir les marrons, il est préférable de les acheter à cette fin, parce qu'il est à peu près impossible de trouver au Canada des marronniers pourvus de marrons comestibles.

Pour accompagner les marrons, il y a le cidre épicé et chaud, également une autre vieille tradition au Canada. A un gallon de cidre, vous ajoutez un citron, coupé en quatre, deux bâtons de cannelle de trois pouces et une tasse de cassonade. Faites chauffer, et saupoudrez chaque tasse de quelques grains de cannelle. Vous pouvez également faire flotter dans le vcl de punch des moitiés de pommes ou des morceaux de gâteaux aux fruits.

Le Jour de l'An était autrefois un jour où on se faisait mutuellement des visites, pour échanger des souhaits. Au Canada français, il y avait la tradition de la bénédiction du Jour de l'An, donnée par le chef de famille.

Saviez-vous que...

Beaucoup de personnes font encore trop cuire le porc. Si vous préférez un rôti de porc juteux, vous pouvez en toute sûreté abaisser la température interne de cuisson à 170°F. Offrez à vous et à votre famille des plats succulents.

Les ragouts ajoutent de la variété au menu. Le mélange d'ingrédients dans un ragout est sans limite; c'est une bonne façon d'utiliser les restes. Le rôti du dimanche peut être facilement transformé en plat attrayant et délicieux pour le dîner ou le souper du lundi.

L'on peut faire griller les côtelettes de porc. Il faut choisir des côtelettes d'environ un pouce d'épaisseur et les faire griller à 6 pouces du feu. Recherchez les côtelettes qui ont une mince couche de gras à l'extérieur et dont la viande maigre est ferme, de texture fine et de couleur rose grisâtre.

Le temps de cuisson est difficile à juger. Le bon chef utilise un thermomètre à viande pour savoir quand la viande a atteint la température interne désirée. Par exemple, pour le bœuf, une température de 140°F signifie saignant; 150-160°F, il est médium; et 170°F, bien cuit. Le thermomètre à viande élimine les à-peu-près.

L'inspection des viandes est votre garantie que la viande, qui a été approuvée par les inspecteurs du gouvernement fédéral, est saine et propre à la consommation humaine. Votre assurance de salubrité, c'est l'estampille "Canada approuvé" ou "Canada". Si, en achetant votre viande, vous trouvez cette marque sur la couche de gras, vous n'avez pas besoin de l'enlever pour la cuisson puisqu'elle est faite avec une teinture végétale comestible.

Presque toutes les viandes peuvent être congelées si elles sont bien emballées; congelées rapidement et conservées au-dessous de 0°F. Rappelez-vous toujours que la congélation n'améliore pas la viande, elle peut seulement la conserver à son état original.

La viande est une de nos meilleures sources de protéines complètes et de qualité supérieure — protéines qui sont essentielles à la croissance et au remplacement des tissus du corps humain. La viande est le soutien de notre régime alimentaire et les appétits canadiens s'efforcent continuellement de mettre la plus haute qualité de viande sur les tables des consommateurs à des prix raisonnables.

Le 20e carnaval de l'Amicale de St-Pie

SAINT-PIE — Les membres de l'Amicale de Saint-Pie préparent actuellement leur 20e carnaval. Et les deux charmantes candidates sont Mlles Diane Pion et Sylvie Poirier. Elles ont d'ailleurs commencé la vente des billets.

L'Amicale espère que toute la population de Saint-Pie et des environs répondra avec générosité aux demandes des deux demoiselles.

Voici un programme qui plaira à toutes les personnes de Saint-Pie: 7 janvier, 6h., souper mixte des membres de l'Amicale et 7h.,

décompte des billets; bienvenue à tous. 27 janvier: 8 h. 30, 20e couronnement de la reine; 28 janvier, 1h., parade des motoneiges; 2 février, 8h., discothèque.

3 février, 8 h. 30, partie de cartes; 4 février, 1 h. 30, journée des enfants et 5 h. 30, souper et film. 10 février, 8 h. 30, soirée du 20e anniversaire du carnaval de l'Amicale de Saint-Pie; il y aura soirée bavaroise, avec orchestre et rafraichissements et tirage de grands prix. Toutes ces fêtes auront lieu en la salle du collège Sacré-Coeur à Saint-Pie.



Diane PION



Sylvie POIRIER



Suggestion

Pour l'heure de la détente, Michel Robichaud suggère un chatoyant palazzo en panne de velours imprimé, accompagné d'une chemisier en crêpe satiné.

Les médecins ont une grande responsabilité

Par
TOM MITCHELL

OTTAWA PC — Les médecins sont responsables des pressions publiques actuelles, en vue d'une plus grande souplesse des lois sur l'avortement, a déclaré, lundi, un groupe anti-avortement à l'Assemblée de l'Association des médecins de l'Ontario.

Dans un exposé, remis au comité d'étude de l'association étudiant les relations entre les médecins et le public en Ontario, Action Life reproche à l'Association médicale canadienne ses prises de position confuses et irréalistes sur le problème de l'avortement.

Le groupe Action Life affirme que les médecins doivent prendre la responsabilité d'avoir ouvert le débat sur cet épineux problème. En 1957, les médecins recommandaient au gouvernement fédéral de modifier la loi sur l'avortement. Ces modifications entrèrent en vigueur en 1969 alors que l'avortement fut permis pour raison de santé.

Selon les médecins, la raison première de cette démarche était de légaliser une pratique qui allait bientôt devenir courante

dans les hôpitaux canadiens. Par contre, le groupe Action Life estime que les conséquences ont été beaucoup plus profondes. "Les demandes d'avortement ont grimpé en flèche," déclare Action Life, et les médecins ont dû pratiquer beaucoup plus d'interventions qu'ils avaient eux-mêmes prévues."

Opinion d'une ménagère

"Maintenant si les médecins se font pousser dans le dos en ce qui concerne la libéralisation de l'avortement, ils n'ont qu'eux-mêmes à blâmer. Il est grand temps que les médecins se prononcent clairement pour se porter à la défense de la vie humaine", a recommandé le groupe Action Life.

Dans le même ordre d'idées, une ménagère d'Ottawa, Mme Grace Labbé, a reproché aux médecins de favoriser par leur silence voyager dans une remorque spécialement aménagée, au tarif de \$10 par voyage.

D'autre part, M. Ken Rubin, partisan de l'avortement sur demande, a déclaré que l'avis du public devrait compter beaucoup plus en ce qui concerne les soins médicaux. Il s'est dit d'accord avec participation de la population sur les

questions de santé publique qui ne devraient plus être l'apanage exclusif des professionnels de la santé.

Des cours suspendus

TORONTO (PC) — Des cours, qui avaient été organisés, cet automne, dans une école de Toronto, pour des handicapés en chaise roulante, ont dû être suspendus parce que les 60 étudiants ne pouvaient pas défrayer les coûts de transport.

C'est ce qu'a déclaré le Révérend Tom McKillop, prêtre catholique en charge de l'organisation Toronto Youth Corps. Il a, en outre, suggéré que la province paye ces coûts de transport. Les étudiants devaient voyager dans une remorque spécialement aménagée, au tarif de \$10 par voyage.

**+ Roulez votre
manche
pour sauver une vie...**

DONNEZ DE VOTRE SANG

Jan-O vous invite à le visiter!
Magasin entièrement renové
DEUX FOIS PLUS GRAND
Voyez les nouveaux étalages de marchandises pour
ENFANTS ET JEUNES GENS 4 à 6 x et 8 à 18 ans



Jan-o-junior
EXCLUSIVITÉS
POUR GARÇONS ET JEUNES GENS

175 Principale Granby 372-7661

Les ventes du temps des Fêtes

MONTREAL — Nombreux sont les magasins qui affichent les "ventes spéciales", les "aubaines exceptionnelles", les "prix miracles"... au début des saisons, après les fêtes ou même à l'année longue.

Ces ventes peuvent être vraies ou falsifiées. Car une vente n'est pas nécessairement une aubaine. Pour profiter pleinement de ces bonnes

occasions, il faut agir avec précaution.

L'émission "Comme tout le monde" se propose de vous aider et de vous renseigner sur les meilleurs moyens de profiter des ventes. Ce sketch qui vous sera présenté ce soir à 10 heures p.m. sur les ondes du canal 10, met en vedette Mariette Duval, George Carrère, Louise Rémy, et Suzanne Langlois.

flash



La personnalité du mois

Mlle Danielle Boulais, étudiante au secondaire IV à la polyvalente Jean-Jacques Bertrand, a été nommée La Personnalité du mois de novembre et elle reçoit ici le trophée d'honneur. De gauche à droite: frère Jacques Beaulieu, Raymond Forget, frère Roch Bourbonnais, Lorraine Valiquette, Thérèse Fleurant, Danielle Boulais, sœur Angèle Daneau, Anicet Tessier, Gilles Trinquet, Lyne Gagnon, Jimmy Ferrer et Jean Caron.

(Photo Marc Robitaille)

Les prix de la viande en 1973

Les consommateurs se demandent continuellement ce que seront les prix des denrées alimentaires dans les prochains mois, y compris ceux des viandes. La fréquence des achats de nourriture fait que l'on s'inquiète davantage des prix des aliments que ceux des autres biens de consommation. De plus, la facture d'épicerie est presque toujours payée comptant, alors que plusieurs autres biens sont achetés à crédit et lorsque l'on reçoit la facture de ces derniers il est pratiquement trop tard pour s'inquiéter du prix ou de se plaindre.

A la récente Conférence canadienne sur les perspectives agricoles, les experts se sont penchés sur la présente situation de l'agriculture canadienne et les prévisions. Le bœuf et le porc furent étudiés à fond.

Pour le bœuf, Frank Payne, directeur de la division des Bestiaux, au ministère de l'Agriculture du Canada, prévoit que la production de bovins en 1973 sera d'environ 3-4% plus élevée que celle de 1972, et que

les prix seront à peu près les mêmes puisque la demande sera encore plus forte l'an prochain. Les prix canadiens dépendent toujours de la situation aux E.U. où l'on s'attend à des prix du bœuf stables ou légèrement plus élevés l'an prochain.

Al Boswell, économiste au ministère de l'Agriculture du Canada, prévoit que les prix du porc au cours de la première moitié de 1973 seront sensiblement les mêmes

qu'en 1972, mais la production devrait augmenter vers l'automne et à cette époque les prix baisseront au dessous de ce qu'ils étaient un an auparavant.

Il est toujours hasardeux de faire des prévisions, mais d'après la meilleure information courante, il semble que les consommateurs peuvent s'attendre à des prix du bœuf assez fermes en 1973, alors que les prix du porc devraient baisser graduellement au cours de l'année.

Qu'elle soit chère ou non, la viande demeure quand même une des sources non dispendieuses de protéines complètes.

Même si la somme totale des dépenses alimentaires augmente, les consommateurs dépendent en fait une plus faible proportion de leur budget pour la nourriture. Aujourd'hui les canadiens dépensent environ 17% de leur revenu pour l'achat des aliments, comparativement à 22% il y a dix ans.

Un air des Fêtes

Une boule de fromage Edam importé de Hollande, quelques guimauves et d'autres ingrédients déjà dans votre garde-manger sont tout ce qu'il faut pour réussir ce Bol des Fêtes. Vous pourrez le disposer au centre de votre table de réception, accompagné de biscuits soda et de bâtonnets de légumes frais.

1 fromage Edam importé de Hollande (format de 1 lb, 14 on.)

1/3 de tasse de chutnev

1/3 de tasse de mayonnaise
1/4 de c. à thé de poudre de cari

Coupez une tranche de deux à trois pouces de diamètre du dessus de la boule de Edam. N'enlevez pas la cire de la tranche ni de la boule. Avec une cuiller, videz la boule, ne laissant que 1/4" de fromage autour. Placez le fromage que vous avez retiré dans un hachoir, utilisant la lame

la plus fine. Mélangez-y graduellement la mayonnaise et les autres ingrédients, actionnant votre malaxeur à vitesse moyenne. Si vous le préférez, faites-le fonctionner à vitesse maximum jusqu'à consistance crémeuse du fromage, puis ajoutez graduellement les autres ingrédients. Le tout doit être doux et crémeux. Remplacez le mélange dans la boule et ajoutez la tranche que vous avez enlevée.

Avec de petites guimauves, faites-lui des yeux et des sourcils. L'intérieur de la guimauve adhèrera facilement à la cire. Une grosse cerise rouge servira de nez, tandis que des tranches de cerises vertes formeront la pupille des yeux. Vous pourrez ajouter une barbe d'ouate retenue avec un cure-dents. Placez d'autre ouate sur le dessus pour représenter la tuque du Père Noël. Conservez le tout au réfrigérateur jusqu'à une heure avant de servir. Votre pièce décorative sera disposée sur un plateau et entourée de biscuits soda croustillants et de bâtonnets de légumes frais.

POUR UN "DIP": Utilisez plus de mayonnaise pour obtenir une consistance plus crémeuse.

Des hamburgers à la sauce

Lorsque l'hiver enveloppe les dix provinces du Canada dans son manteau de froidure et que les jeunes aiment se réunir en fin de semaine pour former des groupes d'études, durant les vacances et autres moments, toutes les maîtresses de maison cherchent quelque chose qui sorte de l'ordinaire pour nourrir les hordes d'affamés qui envahissent la maison après un match de football, une partie de patinage ou un autre sport d'automne ou d'hiver.

Je crois que c'est encore le hamburger qui obtient le plus de succès auprès des jeunes Canadiens. Mais ne pourrions-nous pas le garnir différemment. Que diriez-vous de sauce-burgers? Ceux qui enseignent la diététique et la nutrition dans nos écoles et dans nos universités ont constaté que les nouvelles saveurs et les nouveaux aliments intéressaient les jeunes et piquaient leur curiosité. Le hamburger n'a donc pas fini de faire parler de lui.

Vous pouvez facilement doubler les proportions de cette recette ou au contraire les réduire de moitié. Les hamburgers peuvent être cuits sur un hibachi ou sur le balcon (et, durant l'été, sur un terrain de pique-nique). Ils peuvent également être grillés ou frits à la poêle. Pour obtenir 12 portions, employez:

3 lb de bœuf haché
1 gros oignon finement haché
1 œuf
1 tasse de compote de pomme en conserve
2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
12 brioches pour hamburger coupées en 2, grillées et beurrées.

Mode de préparation
Mélangez délicatement le bœuf haché avec l'oignon, l'œuf, la compote de pommes et les assaisonnements jusqu'à ce que le tout soit bien

Donne environ 6 tasses
2 enveloppes de mélange pour sauce à spaghetti
1 boîte (6 oz) de purée de tomates
1 boîte (8 oz) de sauce tomate
4 c. à soupe d'huile végétale
3 tasses d'eau
1 paquet de 8 onces de spaghetti mince
1/2 tasse de fromage Parmesan râpé

Mode de préparation
Combinez le mélange à sauce à spaghetti et la purée de tomates et la sauce tomate dans une grande casserole. Ajoutez-y l'huile végétale et l'eau.

Faites chauffer jusqu'à ébullition. Faites mijoter en remuant une ou deux fois de 25 à 30 minutes.



M. et Mme Paul-Emile Destraze ont fêté leur 25^e anniversaire de mariage, en compagnie de leurs enfants, parents et de leurs nombreux amis. M. et Mme Destraze désirent remercier tous ceux qui étaient présents au banquet.

(Photo Studio M. Robillard)

Fête de famille

MARIEVILLE — La fête de famille du mouvement couples et familles F.N.D. de Marieville aura lieu le dimanche 7 janvier. L'inscription se fera à 2 heures, à la salle des Chevaliers de Laval de Marieville. Bienvenue à toutes les familles.

Une visite

MARIEVILLE — Les Filles d'Isabelle de Marieville, cercle de Monnoir, se réuniront le mercredi 27 décembre, à 2 heures p.m., pour se rendre au Centre d'Accueil (Foyer Ste-Croix) pour distribuer des cadeaux à tous les pensionnaires, et leur offrir des souhaits pour le nouvel an.

Des changements

STE-BRIGIDE (DNC) — Les membres du Laïcat franciscain ont discuté, à la dernière assemblée, avec M. le curé Fafard, de la Commission Dumont. Mme Benoit, qui était présidente du mouvement, a démissionné et Mlle Rita Bonvouloir fut élue présidente. Mlle Bonvouloir qui était trésorière a été remplacée par Mme Olive Gamache.

Naissance: Marie, Elisabeth, Lyne, fille de M. et Mme Victor Bonvouloir (Gisèle Lague). Parrain et marraine: M. et Mme Gaston Lague.

Les hôtes

LA PROVIDENCE — Les membres du conseil des Filles d'Isabelle seront les hôtes, lors de la réception des Fêtes, le mercredi 27 décembre à 6h. 30 p.m., au sous-sol de la Cathédrale. A ce banquet suivra l'échange de cadeaux et une soirée récréative. N'oubliez pas d'apporter les talons des livrets vendus pour le tirage du couvre-pied. Joyeux Noël et bienvenue à toutes.

Suggestions-cadeaux pour elles!

Tous les magasins Greenberg sont ouverts tard tous les soirs!

Offrez-lui un cadeau de luxe... Chapeaux en vrai vison!

16.95

Des cadeaux magnifiques pour elles! Des chapeaux en vraies queues de vison dans un choix des modèles les plus populaires, tels que des petits chapeaux, des styles cosacos et autres.

Venez voir notre super collection d'autres chapeaux en vraies fourrures... 9.95 à 18.95.

Mode nouvelle très en demande! Jolis châles pour dames!

4.99 à 6.95

Modèles variés en acrylique doux et souple à tricot aéré avec frange à même. Teintes unies ou multiples. Venez en choisir maintenant!

GRATIS! 500 Gagnants chanceux cette semaine!

Encaissez votre chèque d'Allocations Familiales chez Greenberg et remplissez un coupon d'inscription. Ce tirage de certificats-cadeaux aura lieu le vendredi, le 22 décembre à 7:30 p.m. dans tous les 28 magasins Greenberg.

Cadeaux chics et pratiques... Parapluies pliants pour dames!

Facile à apporter tout le temps... des parapluies en rayonne ou nylon imperméable dans une profusion d'imprimés et de belles teintes unies. Manches de teintes coordonnées.

5.99 à 6.99

Sacs à mains élégants et nouveaux pour dames!

Seuls deux modèles de notre vaste collection sont ici représentés. Styles chics tout aller ou habillés en uréthanes et beau simili-cuir de vinyle. Brun, noir, havane et autres coloris mode.

5.00 à 6.99

Voyez les autres annonces Greenberg pour plusieurs autres suggestions-cadeaux

Jean-L. Côté, V.A.

Guy Côté, V.A.

NOS MEILLEURS VOEUX POUR NOËL ET LE NOUVEL AN

Et merci mille fois merci de votre coopération à notre succès

EN RECONNAISSANCE

COMME MODESTE CONTRIBUTION À VOTRE BONHEUR NOUS VOUS ASSURONS TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX

ÉTABLISSEMENT CÔTÉ & FILS CO.

VOS IMPORTATEURS-SPECIALISTES EN MACHINE À COUDRE DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS (GRADUÉS D'ALLEMAGNE)

REPARATION DE TOUTE MARQUE. TARIF MAXIMUM: \$10.00 POUR RÉGULIÈRE ET \$15.00 POUR AUTOMATIQUE. 80% SONT RÉPARÉES À MEILLEUR MARCHÉ

CHEMIN ST-PAUL

GRANBY

378-7678

A travers le Québec

Front commun

QUEBEC (PC) — Les maires de sept municipalités situées hors du territoire de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec — CTTUQ — plus Valscartier, refusent de faire payer à leur population un compte surprise de \$134,051.

Ce montant représente le projet de répartition du déficit de la CTCUQ que les municipalités de Val-Saint-Michel, Bélair, Fossambault, Sainte-Catherine, Saint-Augustin, Lac Beauport, Stoneham et Valscartier ont reçu ces jours-ci.

La répartition proposée signifierait des augmentations de taxes très importantes pour la plupart des municipalités, et la majorité d'entre elles sont prêtes à "jouer le tout pour le tout" pour faire rejeter ce projet. L'augmentation des taxes varierait de \$0.3 à \$0.30 le \$100 d'évaluation.

Conseil national

QUEBEC (PC) — Le Conseil national de l'Unité-Québec tiendra une réunion d'une journée, le 14 janvier, à Montréal.

Dans un communiqué remis à la presse mercredi, le chef de l'UQ, M. Gabriel Loubier, a souligné qu'on profitera de cette rencontre pour discuter la présentation des schémas d'orientation du parti.

On fera aussi l'analyse des résultats de la consultation auprès des militants sur le nom du parti ainsi que les implications pour l'action de cette formation politique à court terme.

M. Loubier note que près de 1,000 personnes sont attendues à cette réunion qui vient "après la réorganisation des structures de son parti et de la définition du programme".

M. Loubier ajoute qu'il sera en mesure de présenter, le printemps prochain, le programme politique de son parti en vue des prochaines élections générales.

Motel incendié

BEAUPORT (PC) — Un incendie a détruit, mardi, un immeuble abritant les bureaux de l'administration du Motel des Laurentides, à Beaufort, en banlieue de Québec.

Les dégâts ont été évalués à quelque \$60,000 par le propriétaire, M. Thomas Lévesque.

La cause exacte de l'incendie n'a pas été déterminée mais, selon des témoins, le feu aurait été précédé d'une explosion qui s'est produite au moment où un ouvrier effectuait des travaux avec une torche à acétylène.

Un premier incendie survenu au mois de février avait détruit plusieurs unités de ce motel ainsi que le restaurant la Bastogne, causant des pertes matérielles de plus de \$2 millions.

Démenti catégorique

QUEBEC (PC) — L'ancien député fédéraliste de Montmorency aux Communes, le Dr Guy Marcoux, a catégoriquement démenti, mercredi, la rumeur voulant qu'il pose sa candidature en vue du congrès à la chefferie du Ralliement fédéraliste du Québec, qui doit se tenir les 3 et 4 février à Québec.

M. Marcoux a déclaré, au cours d'une conversation téléphonique, qu'il avait quitté la politique en 1965 avec l'intention bien arrêtée de ne plus y revenir.

Le quotidien québécois le Soleil avait publié, mardi, une dépêche voulant que l'ancien député avait été pressenti pour faire la lutte à M. Camille Samson et à l'animateur radiophonique Yvon Dupuis, qui doit annoncer jeudi s'il sera ou non sur les rangs.

Cité à son procès

MONTREAL (PC) — Jean-Paul Mercier, accusé d'un hold-up présumé commis le 4 décembre dernier dans une banque de Saint-Léonard, a été cité à son procès devant les Assises à l'issue de son enquête préliminaire présidée, mardi, par le juge Marcel Beauchemin, de la Cour d'assises de la paix.

Sa complice, Suzanne Francoeur, a également été envoyée à son procès. Elle s'est vu accorder un cautionnement de \$2,000, mais elle n'a pas été immédiatement libérée, puisqu'elle doit être citée comme témoin important, au cours d'une enquête du coroner, portant sur la mort de deux gardes-chasse survenue le 11 septembre, à Saint-Louis de Blandford.

Mercier, qui purgeait une peine de 24 ans d'emprisonnement au moment de son évocation de Saint-Vincent-de-Paul, en compagnie de Jacques Mesrine — celui-ci est toujours recherché par la police — n'a pas fait de demande de cautionnement.

Liste électorale

QUEBEC (PC) — Les députés de l'Assemblée nationale ont entrepris tard mercredi après-midi l'étude en deuxième lecture du projet de loi proposant l'établissement d'une liste permanente électorale au Québec. M. Jean-Noël Tremblay, porte-parole unificateur, expliquait la position de son parti au moment de la suspension des travaux à 18 h. Il est revenu à la charge auprès du gouvernement en l'exhortant de présenter au plus tôt un projet de réforme du mode du scrutin, demande faite à maintes reprises par l'Unité-Québec au cours de l'étude de la refonte de la carte électorale.

Bilan de l'année à l'U. de Laval

QUEBEC (PC) — L'année qui s'achève à l'université Laval a été marquée par l'adoption d'une nouvelle charte, de nouveaux règlements pour les études des trois cycles et l'élection de son premier recteur laïque.

Dans son bilan de fin d'année, le nouveau recteur, M. Larkin Kerwin, a souligné mardi soir que l'université avait rempli les principales tâches qu'elle s'était fixées, soit: conserver, enseigner et découvrir.

Faisant état du renouveau et de l'expansion qui marquait Laval depuis deux ans, le recteur a mentionné que l'université avait connu son nombre record d'étudiants de premier cycle: 11,479 étudiants.

Parmi ses préoccupations de la présente décennie, Laval place au premier plan la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Un budget de près de \$10 millions est consacré à ce secteur, soit près de 20% du budget annuel.

M. Kerwin était heureux de préciser qu'une augmentation du nombre d'étudiants canadiens-français avait été enregistrée, soit 10% des étudiants de 20-24 ans, il a également souligné que près du tiers des étudiants du premier cycle étaient des femmes. Ce qui lui fait pressager que d'ici cinq ans, la gent féminine représentera la moitié de la population universitaire à Laval.



Loyers à prix modiques à Bedford

La ville de Bedford a procédé à l'inauguration de ses loyers à prix modiques. Sur la photo, de gauche à droite: M. le révérend Spalding, M. Fred Gilman, M. l'abbé Despart, et M. Lino Marziali, maire de Bedford.

(Photo Charles Nashville)

Un syndicat autonome pour les postiers du Québec

MONTREAL (PC) — L'accusation portée par un représentant du Syndicat des postiers de Montréal, voulant que les conciliateurs du syndicat n'aient pas bien fait leur travail dans les pourparlers avec le gouvernement, a été rejetée par un autre représentant du Syndicat canadien des employés des Postes.

M. Marcel Séguin, représentant de l'ouest du Québec au syndicat, a fait savoir qu'il demanderait à ses membres de rejeter le rapport de conciliation soumis cette semaine mais a refusé d'attribuer l'échec de la conciliation avec le gouvernement fédéral à l'équipe de représentants syndicaux.

M. Marcel Perreault, président du local de Montréal de ce même syndicat, avait déclaré lundi que les négocia-

teurs de la partie syndicale devaient être remplacés par d'autres qui accompliraient un meilleur travail pendant les discussions de négociations.

Toute entente conclue par la présente équipe de négociations serait rejetée par les membres de Montréal, a-t-il dit.

M. Perreault a approuvé l'idée que les membres québécois des Postes pourraient former leur propre groupement syndical s'ils décidaient que ce geste est nécessaire.

"Il est devenu de plus en plus évident que nous avons besoin de structures qui nous permettraient de diriger nos propres affaires au Québec", a-t-il dit.

Cette attitude a été condamnée par M. Séguin, pour qui le chef du local de Montréal tente

de devenir "un gros poisson dans un petit étang".

Les déclarations de M. Perreault, poursuit M. Séguin, n'ont servi qu'à semer la confusion parmi les membres, en ce qui a trait à la situation réelle.

M. Séguin a fait savoir qu'il recommanderait un rejet du rapport de conciliation, alléguant qu'il offre des hausses salariales insuffisantes et une piètre classification des employés.

Le rapport, rendu public lundi à Ottawa, recommandait une hausse salariale de 65 cents de l'heure aux postiers. Cette augmentation porterait à \$4.19 de l'heure le salaire des facteurs; les commis de bureaux, pour leur part, recevraient \$4.34 de l'heure en vertu d'un contrat qui se terminerait en 1974.

Caouette prend parti sur l'abolition temporaire de la peine capitale au Canada

Par Elie Lalancette

OTTAWA (PC) — Malgré la publication d'un rapport indiquant que l'abolition temporaire de la peine capitale n'a pas influencé la hausse de la criminalité au Canada, le Parti du crédit social de M. Réal Caouette entend continuer à remettre en cause cette question.

L'expérience de cinq ans tentée par le Parlement se terminera le 1er janvier 1973, et beaucoup d'observateurs s'attendent à ce qu'elle soit poursuivie.

Actuellement, seule la personne qui se rend coupable du meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison est passible de la peine de mort.

Contrairement à la conclusion de l'étude de M. Fattah, sur "l'effet intimidant de la peine de mort", où l'auteur établit que s'il y a eu hausse de la criminalité, ce n'est pas par suite de la suspension de la peine de mort, le porte-parole du Parti créditiste a affirmé que la conclusion contraire pouvait également être vraie.

En effet, selon lui, le même M. Fattah démontre qu'il y a eu 238 meurtres au Canada en 1967 et 351 en 1971.

Au moment de la suspension provisoire de la peine de mort, le vote en Chambre avait été de 105 contre 70 en faveur du moratoire.

Toutefois, avec l'arrivée aux Communes de 99 nouveaux députés, les résultats pourraient être différents.

L'étude du Dr Fattah avait été commandée par le procureur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, maintenant devenu ministre des Approvisionnements et Services, depuis les élections du 30 octobre.

Le Dr Fattah, selon le porte-parole créditiste,

était payé par les libéraux et il avait à prouver que le maintien de la peine de mort ne contribuerait pas à réduire la criminalité au Canada.

L'étude de 222 pages du Dr Fattah, criminologiste de l'Université de Montréal, a été rendue publique à Ottawa, vendredi dernier.

L'auteur étudie parallèlement la hausse de la

criminalité dans les domaines de l'homicide criminel, le viol, les blessures et voies de fait, les vols et le suicide.

Une des conclusions stipule que si la suspension de la peine de mort avait un effet intimidant, les policiers n'auraient pas été tués. Or, au cours des quatre dernières années, 16 policiers ont été tués.

Un échec monumental

QUEBEC (PC) — Les efforts de radicalisation et de conscientisation des centrales syndicales se sont soldés par un échec monumental en 1972.

C'est ce qu'a affirmé, mercredi, à Québec, le directeur de l'information de la Centrale des syndicats démocratiques, CSD, M. Yvon Valcin, au cours d'une conférence de presse convoquée pour faire le bilan de l'année syndicale 1972 et des prédictions pour l'année qui vient.

Selon M. Valcin, l'utilisation du Front commun comme "théâtre d'essai" a prouvé que la radicalisation idéologique et la conscientisation étaient un produit des têtes d'affiches des trois centrales, la CSN, la FTQ et la CEQ.

"On s'est aperçu que les superstructures ne correspondaient ni aux besoins, ni aux aspirations de la base," a-t-il dit.

Il a également noté une nouvelle tendance qui semble vouloir se répandre au Québec, soit le désir d'indépendance des syndicats qui remettent en question leur affiliation aux centrales.

Les querelles entre la FTQ et la CSN risqueraient, selon lui, d'augmenter la méfiance des travailleurs envers les mouvements syndicaux.

D'autre part, le secré-

taire général de la CSD, M. Réal Labelle, a révélé qu'à l'heure actuelle la centrale regroupait près de 35,000 membres dans 208 unités de négociation.

Il a souligné qu'en 1973, on tentera de recruter de nouveaux syndicats dans le secteur des services hospitaliers et dans celui de la métallurgie.

Fermeture de trois écoles à Québec

QUEBEC (PC) — La Commission des écoles catholiques de Québec — CEOQ — a été saisie, mardi, d'un rapport recommandant la fermeture de trois écoles dans la Haute-Ville de Québec.

Le comité de révision de la carte scolaire à l'élémentaire a recommandé que l'école Saint-Vincent-de-Paul soit fermée dès le mois de septembre 1973, tandis que les écoles Saint-Dominique et Saints-Martyrs ferment leurs portes en septembre 1974.

Selon ce rapport, la population scolaire de ces trois écoles a diminué considérablement au cours des dernières années, passant de 2,808 élèves en 1967-68 à 1,530 cette année.

Vous avez une réception en vue? Service de réception "Foyer heureux" Woolco



Nous serons heureux de vous aider à faire un véritable succès de votre réception

#1 Plateau assorti de viandes froides

Plateau extra spécial de viandes froides. Aussi bonnes que belles. 1 lb de dinde tranchée, 1 lb de jambon cuit de choix et assortiment spécial de 1 lb. Avec garnitures.

Demandez les renseignements Prix 7.50

#2 Plateau de salades assorties

Tout comme vous les aimez. Assortiment de 6 livres comprenant 2 lb de salade au chou, 2 lb de salade aux pommes de terre, 2 lb de salade waldorf ou au macaroni.

Pour 16 à 20 personnes Prix 5.00

#3 Plateau de céleri et olives

Plateau affriolant de céleri, olives et radis. Arrangement très attrayant pour dîner, buffet ou déjeuner. Nous savons que vous en serez très enchanté.

Pour 10 à 12 personnes Prix 1.50

#4 Pâtisseries danoises miniatures

Un vrai régal pour les fêtes spéciales, comme les anniversaires de naissance, anniversaires de mariage, mariages, baptêmes et autres. Un assortiment de pâtisseries danoises. Ensemble de cinq douzaines.

Pour 16 à 20 personnes. Prix 5.00

#5 Plateau de jolis desserts

Délicieux plateau de desserts fantaisie. Assortiment de biscuits, petit fours, mokes et asperges. Une pièce décorative qui ne manquera pas de faire succés. Vos invités en raffoleront.

Pour 16 à 20 personnes. Prix 5.25

#6 Plateau superbe de sandwiches

Environ 84 morceaux de sandwich avec un grand choix de garnitures alléchantes servies sur un plateau en plastique. Tous les sandwiches populaires.

Pour 16 à 20 personnes. Prix 7.50

Pour d'autres renseignements consultez notre service alimentaire ou téléphonez à 378-7957

Magasins à rayons

Woolco

L'endroit où l'on trouve de tout Et on épargne beaucoup chez nous

PLAZA GRANBY 370 RUE ST-JACQUES, GRANBY

Woolco

POUR VOS RÉCEPTIONS DES FÊTES

Procurez-vous ces pâtisseries jeudi, vendredi et samedi

Faites de vos réceptions des fêtes un vrai festin en vous procurant chez Woolco:

TOURTIÈRES
Bûches de Noël
GÂTEAUX DE NOËL
GÂTEAUX AUX FRUITS
BISCUITS DE FANTAISIE
et plusieurs autres pâtisseries aussi délicieuses les unes que les autres. Toutes ces pâtisseries sont offertes à des prix fantastiques.

NOUS VOULONS VOUS PLAIRE

Nous nous spécialisons dans les gâteaux décorés pour toutes les circonstances. Votre commande de gâteaux d'anniversaire, de fête ou de mariage recevra les soins experts de nos pâtisseries.

Magasins à rayons

Woolco

L'endroit où l'on trouve de tout Et on épargne beaucoup chez nous

PLAZA GRANBY 370 RUE ST-JACQUES, GRANBY

NOUS VOUS DISONS... **MERCI... MERCI...**

EN VOUS INVITANT À PARTICIPER À LA
PROMOTION DE NOËL
DE LA

**PLAZA
GRANBY**

Plus de
\$4000.
EN PRIX À GAGNER

Vous pouvez voir ces prix dans la promenade de la Plaza Granby ainsi que dans la vitrine du magasin NOËL MARTIN - Dépositaire Singer à la PLAZA GRANBY.

• La taxe est incluse dans les prix offerts



2ème PRIX
UNE MOTONEIGE SPORTSJET

- 33 forces
- Nouvelle suspension

VALEUR DE \$1200.

En collaboration avec

SPORTSJET INC.

RENÉ POULIN, prés.
et FERNAND BRODEUR, Roxton Pond
concessionnaire pour la région



1er PRIX

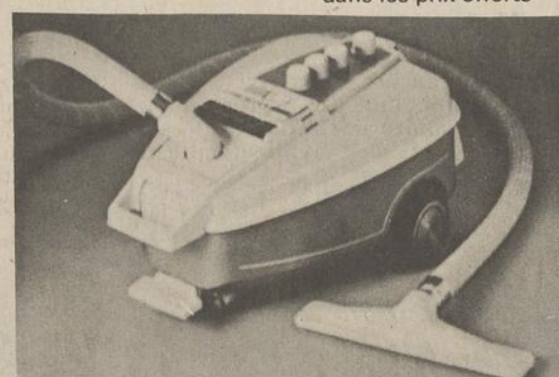
CORTINA L

- 2 portes
- Transmission automatique
- 2000 c.c.
- Dégivreur arrière

UNE VALEUR DE PLUS DE \$3000.

En collaboration avec

LE TRIANON AUTOMOBILE LTÉE



3ème PRIX
**ASPIRATEUR ELECTRIQUE
SINGER**

- Modèle C-21
- Format traineau
- 2 vitesses
- Sélecteur de puissance 6 positions

UNE VALEUR DE \$159.95

Offert par:

NOËL MARTIN
Dépositaire SINGER

DEMANDEZ VOS COUPONS DE PARTICIPATION AVEC CHAQUE ACHAT CHEZ LES MARCHANDS SUIVANTS

• Les employés des magasins de la PLAZA GRANBY ainsi que les membres de leur famille ne sont pas éligibles aux prix de cette promotion.



MARCHÉ D'ALIMENTATION

DOMINION

**CHAUSSURES
TRANS-CANADA LTÉE**

**CORSETTERIE
GEORGETTE INC.**

CINÉMA LE PLAZA

**CHAUSSURES POUR DAMES
FREDELLE**

**NOËL MARTIN
DÉPOSITAIRE SINGER**

**PHARMACIE
SHEFFORD REXALL**

**LIBRAIRIE
LALIBERTÉ**

MAGASIN A RAYONS

Woolco

**VIKI
MODE POUR DAMES**

**SPÉCIALISTES DU BAS
CHAT BAS-T Enr.**

**ALIMENTS NATURELS
VISA SANTÉ**

**BONBONS
LAURA SECORD
BOUTIQUE
LE CHALET ENR**



LE TIRAGE DES PRIX
DE CETTE PROMOTION
SERA EFFECTUÉ
SAMEDI LE 23 DÉCEMBRE 1972
À 3 HEURES P.M.

tour du globe

Canadienne blessée

TOKYO (AFP) — Une religieuse canadienne, sœur Jeanne Bossé, 56 ans, a été légèrement blessée dans un incendie qui s'est déclaré, mercredi matin, dans le couvent de la Congrégation de Notre-Dame, dans les faubourgs de Tokyo.

Les 27 religieuses qui occupaient le dortoir où le feu a éclaté sont indemnes.

Admirateur de Napoléon

OSAKA (AFP) — Un chapeau noir en loutre de mer, qui aurait appartenu à Napoléon 1er, a été acheté, au cours d'une vente aux enchères, qui s'est tenue mercredi à Osaka, 30 millions de yens environ \$100.000 par M. Tokutaro Tomioka, un directeur de cabaret d'Osaka, âgé de 58 ans.

M. Tomioka a également acheté, pour 8 millions de yens \$25.000 l'un des sabres de Napoléon ainsi qu'un portrait de l'empereur. Il a précisé qu'il placerait le chapeau et le portrait dans son cabaret afin d'attirer davantage de clients.

A la présidence de l'OCDE

PARIS (AFP) — M. Gregorio Lopez Bravo, ministre des Affaires étrangères d'Espagne, a été élu président du conseil des ministres de l'OCDE Organisation de coopération et de développement économiques pour l'année 1973, annonce un communiqué de l'organisation.

La vice-présidence sera assurée par l'Australie et les Pays-Bas.

Concert politique

MILAN (AFP) — Le concert que devait donner, mardi soir, Maurizio Pollini, l'un des meilleurs pianistes italiens, au Conservatoire de Milan, a été suspendu à l'improviste, le musicien ayant décidé de lire une déclaration sur le Vietnam.

Maurizio Pollini avait commencé à lire son texte — avant même de toucher le clavier — lorsque le public se mit à réagir assez vivement, en applaudissant ou en sifflant. Les organisateurs sont intervenus, et ont demandé à Pollini de renoncer à sa déclaration. Le pianiste a refusé. Le concert a été suspendu.

Destroyer touché

SAIGON (AFP) — Un destroyer de la septième flotte, le Goldsborough, lanceur de missiles téléguidés, a été atteint par des batteries côtières nord-vietnamiennes, mardi, au cours d'une opération de bombardement naval sur le Nord-Vietnam, a annoncé mercredi le commandement américain.

Deux membres de son équipage ont été tués et trois blessés, a précisé le porte-parole, en indiquant que le navire "a poursuivi sa mission".

Cargo américain en URSS

MOSCOU (AFP) — Le Ogdon-Willanette, premier cargo américain à toucher un port soviétique depuis 1964, a commencé à décharger 36.000 tonnes de blé, mercredi, à Odessa.

Le navire, qui est arrivé dans la nuit de mardi à mercredi, après un voyage de 21 jours du Texas à la Crimée, précède deux autres cargos également chargés de blé.

Bombe à Belfast

BELFAST Reuter — Pour la première fois depuis plus d'une semaine, une bombe a explosé dans le centre de Belfast, mardi après-midi, détruisant un magasin de peinture et endommageant gravement une église catholique voisine. On n'a signalé aucune victime.

Femmes en colère

FRAMINGHAM, Mass. Reuter — Vingt détenues du Centre de redressement pour femmes du Massachusetts se sont barricadées dans un dortoir, mardi, avec trois gardiennes prises comme otages.

Au bout de quatre heures de négociations, les prisonnières ont libéré leurs otages, les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire ayant promis d'ouvrir une enquête sur le transfert d'une des détenues dans un autre établissement, cause de la rébellion.

Naufrage chypriote

LA COROGNE, Espagne Reuter — Une femme et 12 marins ont péri dans le naufrage du cargo chypriote Cap Sable, qui a coulé au large de la Corogne, dimanche matin, a annoncé un représentant de l'armateur.

Le cargo faisait route d'Anvers à Alger lorsqu'il a été pris dans une violente tempête. Six membres de l'équipage ont pu être sauvés. D'après un survivant, le navire a coulé si rapidement que la plupart des personnes à bord n'ont pas eu le temps d'enfiler des gilets de sauvetage.

Conflagration

LUENEBOURG, Allemagne de l'Ouest Reuter — Un incendie a ravagé plusieurs maisons du 16ème siècle, dans la ville médiévale de Luenebourg, en Allemagne de l'Ouest. La police enquête sur les causes du sinistre.

Cargo bombardé

VARSOVIE Reuter — Plusieurs membres de l'équipe du cargo polonais Jozef Conrad, qui mouillait dans le port de Haiphong, ont été tués au cours d'un bombardement effectué mercredi par l'aviation américaine, a annoncé l'agence de presse polonaise PAP. Celle-ci ne précise pas le nombre des victimes.

ON EST DANS L'VENT!



NOS ANNONCES CLASSEES
Rapportent à tous les jours des centaines de dollars à leurs habitués

Prévisions économiques de l'OCDE

Le Canada connaîtrait des hausses substantielles de prix et le chômage demeurerait élevé durant 1973

PARIS PC — Il est probable que le Canada continuera à connaître des augmentations substantielles de prix et que le chômage restera élevé en 1973, dit l'Organisation de coopération et de développement économique.

Dans ses prévisions économiques pour 1973, l'OCDE dit qu'au Canada "la perspective des prix est un sujet d'inquiétude".

Une forte augmentation

du prix des aliments est responsable en grande partie cette année de l'inflation actuelle au Canada mais "les augmentations de prix pourraient devenir généralisées à mesure que l'expansion économique prend de l'essor".

Au même moment, cependant, l'arrivée de jeunes gens sur le marché du travail continuera probablement à empêcher le taux de chômage de diminuer de façon

importante.

De fait, il est possible que le chômage reste aux environs de 6 pour cent durant presque toute l'année 1973, une perspective qui pourra rendre particulièrement difficile l'adoption de mesures appropriées, dit le rapport.

Il est probable que les taux d'intérêts canadiens continueront à monter mais il est possible que l'expansion des réserves monétaires diminue

modérément au cours de l'année.

"Depuis 1970, la récupération de l'activité s'est poursuivie de façon quelconque peu inégale. Mais d'une façon générale au cours de la même période, le taux de croissance de la production réelle a été plus élevée que le potentiel.

"Les politiques actuelles et les indices récents laissent prévoir que la croissance réelle restera forte durant toute l'année 1973."

Le rapport de l'OCDE a été terminé avant la décision du gouvernement fédéral de dépenser environ \$325 millions pour les travaux d'hiver afin de créer des emplois.

La croissance de la production canadienne dit le rapport, sera égale ou dépassée, par la plupart des pays occidentaux, et sera accompagnée de fortes augmentations de la demande générale.

Mais ces mouvements ne réussiront pas seuls à faire disparaître le problème du chômage dans le monde occidental.

"Il existe des preuves troublantes que les causes du chômage résident dans les structures et peuvent être soulagées mais non éliminées par une augmentation de la demande générale.

"En plus des disparités régionales et professionnelles entre la demande et l'offre du travail... la non-réussite à maintenir un taux de formation de capital suffisant pour équiper une force ouvrière augmentée par des facteurs démographiques et des taux de plus en plus grands de participation pourrait contribuer de façon générale à

maintenir le chômage à un niveau de plus en plus élevé."

L'organisme qui groupe 23 pays note qu'une bonne part de l'incertitude entoure les tendances futures de l'épargne dans le monde occidental.

Ordinairement, on aurait dû s'attendre à une diminution de l'épargne, au cours des dernières années par suite de l'augmentation du chômage et d'un ralentissement de l'activité économique, qui tendent à diminuer le revenu national. Au lieu de cela, l'épargne a augmenté, dit l'OCDE.

Cette situation peut provenir du fait que des consommateurs investissent une plus grande partie de leurs revenus afin de protéger la valeur réelle de leur argent contre l'inflation. Ou bien il est possible que des gens mettent de l'argent de côté comme précaution contre le chômage possible.

De toute façon, dit le rapport, la tendance à l'augmentation de l'épargne rend difficile à prédire quels effets auront les mesures gouvernementales destinées à augmenter le pouvoir d'achat et à stimuler encore plus l'économie.

Ottawa doit coordonner le développement de la technologie et les besoins sociaux et culturels

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral est sympathique aux demandes provinciales d'un plus grand rôle dans la télévision par câble et dans le contrôle du téléphone, a dit le ministre des Communications, Gérard Pelletier, mercredi.

Selon lui il est "très naturel" que les gouvernements provinciaux s'intéressent à la télévision par câble parce que cette industrie, qui se développe rapidement et qui est concentrée localement,

A cause d'un manque de ressources, le Canada ne peut développer partout les différentes techniques de communication.

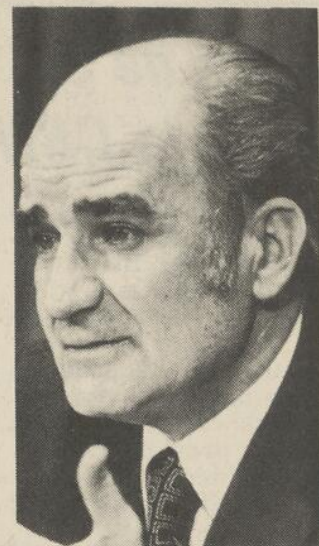
Parmi d'autres décisions qui devront être prises, M. Pelletier a nommé les "vidéotéléphones", le magasinage par vidéo grâce au câble, l'emploi des télécommunications pour les opéra-

tions bancaires et plusieurs autres "gadgets".

Bien que les provinces s'inquiètent des retombées sociales des décisions en matière de communication, M. Pelletier croit que leur intérêt premier est économique; les provinces voudraient ainsi s'assurer que les communications se développent en conformité avec leurs plans de déve-

loppement économique.

Au sujet de la production canadienne, M. Pelletier déclare "notre effort le plus important doit porter sur la création des facilités de production et sur l'augmentation de notre production parce que le contenu décidera si nous sommes des Canadiens ou simplement des Nord-Américains, culturellement".



M. Gérard PELLETIER

n'a pas le même caractère interprovincial que certains autres secteurs de l'industrie de la télédiffusion.

Le ministre a aussi laissé entrevoir la possibilité d'une réorganisation des structures fédérales et provinciales de réglementation des compagnies de téléphone. Cette réorganisation pourrait se faire selon un contrôle à deux paliers, le fédéral et le provincial. M. Pelletier a tenu ces propos au cours d'une entrevue qu'il a accordée un peu moins d'un mois après sa mutation au portefeuille des Communications.

L'ancien journaliste, âgé de 53 ans, estime que la politique fédérale dans le domaine des communications doit coordonner le développement de la technologie et les besoins sociaux et culturels.

M. Pelletier attribue sa nomination aux Communications à l'expérience qu'il a accumulée des programmes sociaux alors qu'il était Secrétaire d'Etat et lorsqu'il a dû s'occuper du ministère des Communications durant quatre mois, après la démission d'Eric Kierans.

Tout en soulignant la flexibilité du fédéral au sujet des demandes provinciales d'accroissement de juridiction dans les communications, M. Pelletier a clairement indiqué qu'il y a une limite à cette flexibilité.

La politique fédérale, déclare-t-il, a toujours été et sera toujours d'éviter une séparation du système de diffusion.

Selon M. Pelletier, les provinces peuvent avoir recours à trois méthodes: elles peuvent, en contestant la juridiction fédérale, soit faire appel aux tribunaux ou aborder la question par le biais des discussions constitutionnelles; la troisième solution, a noté M. Pelletier, est la solution "politique" qui consisterait pour les deux parties à se demander "s'il existe de chaque côté suffisamment de flexibilité pour conclure un accord".

Le nouveau ministre des Communications croit que les provinces ont envisagé ces trois méthodes et que c'est celle de la discussion commune qui prévaudra.

M. Pelletier se préoccupe aussi des priorités que devra adopter le Canada dans le développement des services de communications et dans la production d'émissions de télévision canadiennes.

18⁹⁹

Boîte de cadeau gratuite avec chaque achat!

4-6x 9⁹⁶

7-12 12⁹⁷

7-14 14⁸⁸

4-6x 9⁹⁶

7-12 12⁹⁷

2-pc. Ens. 8⁹⁷

2-3x 8⁹⁷

4-6x 9⁹⁶

7-12 13⁹⁶

4⁹⁹ set

10⁹⁹

Ouvert tard tous les soirs!

Suggestions de cadeaux pour elle!

Le cadeau que vous désirez offrir, vous le trouverez chez Greenberg... venez voir notre magnifique collection!

A: En vedette, deux robes ultra-chics pour dames...

Une mignonne robe-chandail en tricot d'acrylique-et-Polyester aussi douce que le cachemire, tailles: P.M.G... la jolie robe longue est en tricot crimp de 100% Polyester ou coloris magnifiques, tailles: 7 à 15.

B: De notre collection pour les grandes et petites sœurs...

Des robes longues, des pantalonneurs, des deux-pièces; plaids aux teintes voyantes, carreaux, imprimés, teintes les plus en vogue. C'est la mode à son mieux pour toutes les frangines, 4 à 14.

Mignons ensemble 2-pièces pour les plus petits!

Nouveau tricot bouclée extensible, doux et facile d'entretien... Chemise-T blanche et pantalon à pieds fermés, rouge ou bleu royale. Tailles: 3 à 18 mois.

GRATIS! 500 GAGNANTS CHANCEUX CETTE SEMAINE!

Encaissez votre chèque d'Allocations Familiales chez Greenberg et remplissez un coupon d'inscription. Ce tirage de certificats-cadeaux aura lieu le vendredi, le 22 décembre à 7:30 p.m. dans les 28 magasins.

28 MAGASINS DANS LA PROVINCE

158 RUE PRINCIPALE GRANTVILLE | 1590 RUE DES CASCADES ST-HYACINTHE | 203 RUE RICHELIEU ST-JEAN | CENTRE D'ACHAT PLACE CHAMBLY BOUL. PERIGNY COIN FRECHETTE

Les trois héros d'Apollo 17 dorment du sommeil du juste

HOUSTON (Reuter) — Trois astronautes américains dorment du sommeil du juste sur le porte-avions Ticonderoga en rêvant peut-être d'un Pierrot lunaire.

Ce sont les trois héros de la mission Apollo 17, Eugene Cernan, Jack Schmitt et Ronald Evans, qui sont revenus en parfaite santé et heureux, hier soir, sur la terre après un voyage de près de 13 jours dans l'espace et sur la lune.

La capsule America ramenant les trois hommes s'est posée en douceur dans l'océan Pacifique, à 400 milles au sud-est des îles Samoa, et à 2,5 milles seulement de l'endroit prévu pour l'amerrissage qui a eu lieu à 14h24 HNE.

Sommaton aux maîtres de poste

OTTAWA (PC) — Les 8,000 membres de l'Association des maîtres de poste du Canada ont été avertis par leur président D.A. Blackie, de ne pas participer à une grève des employés des postes contre le gouvernement.

Tout comme les employés des postes, les maîtres de poste sont actuellement en train de négocier avec le gouvernement une nouvelle entente collective.

Les employés des postes, y compris les commis postaux et les facteurs, doivent voter le 3 janvier pour décider s'ils acceptent les recommandations de la commission de conciliation ou s'ils font la grève. Dans le dernier numéro du Canadian Postmaster, un magazine destiné aux employés des postes, M. Blackie déclare que l'Association des maîtres de poste canadiens ne pourra déclarer la grève avant que sept jours ne se soient écoulés après que le rapport de la conciliation n'ait été présenté au gouvernement.

Une telle situation ne se présentera pas avant plusieurs mois, a-t-il dit.

De plus, étant donné que la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique prévoit des pénalités pour la participation à des grèves illégales.

La trajectoire du retour a été d'une extrême précision. Lorsque les astronautes ont posé le pied sur le porte-avions, une fanfare de la marine a, selon la tradition, exécuté un air de circonstance en leur honneur. Puis, après avoir été acclamé par l'équipage, Cernan, commandant du vol Apollo 17, a pu dire, tout souriant qu'ils étaient assez fiers. Rien n'est impossible dans ce monde lorsqu'il s'agit d'hommes qui se consacrent entièrement à leur tâche. Il nous faut aller de l'avant ou périr. Je remercie Dieu que notre pays ait choisi d'aller de l'avant.

Quelques minutes plus tard, Cernan, Evans et Schmitt étaient déclarés en parfaite santé par les médecins qui les ont examinés. Pendant ce temps, la capsule America était transportée à bord du Ticonderoga avec ses 275 livres de roches et de terre lunaires qu'attendent avec impatience à Houston les spécialistes de la NASA. La capsule renferme notamment le précieux échantillon de pierre orangée que Cernan et Schmitt ont découvert dans la cratère Shorty.

Dans un compartiment spécial de la capsule se trouvent également cinq souris qui vont être envoyées à Samoa. Les cervelles des cinq souris seront examinées afin de déterminer si elles ont été affectées par des particules cosmiques.

Les spécialistes de la NASA sont également impatientes d'entendre les astronautes et particulièrement le géologue Schmitt leur faire part de leurs observations. Tous trois seront de retour à Houston jeudi.

Les séances sérieuses de travail sur les enseignements de la mission ne commenceront cependant qu'après les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Apollo 17 était la dernière mission sur la lune prévue par l'administration de l'espace américain avant longtemps. Chacun en ressent une certaine tristesse à Houston mais Chris Kraft, directeur du centre de contrôle, est persuadé que "nous retournerons sur la lune".



Souvenir

La Jeune Chambre de Saint-Hyacinthe tenait dernièrement son souper de Noël, suivi d'une soirée dansante. Les dirigeants ont profité de l'occasion pour remettre un souvenir au président de 1971-1972, M. Roger Provencher, qui avait redonné la vie à cet organisme alors en perte de vitesse. Nous remercions, à gauche, M. Provencher, qui recevait son cadeau de M. Marc Breton, président actuel de la Jeune Chambre de Saint-Hyacinthe.

(Photo Studio Crystal)

C'est toujours à Ottawa qu'il en coûte plus cher pour vivre

OTTAWA (PC) — C'est toujours dans la capitale nationale, Ottawa, qu'il en coûte plus cher pour vivre, selon les chiffres publiés, aujourd'hui, par Statistique-Canada.

L'indice des prix, au mois de novembre 1972, s'établissait en effet à 138.2 pour Ottawa, comparativement à 136.6 pour Toronto et 133 pour Montréal.

L'indice des prix à Ottawa a connu une hausse de 0.4 pour cent en octobre et de 4.5 pour cent au cours de la dernière année.

Le coût de la vie le plus bas est enregistré dans la région de Saskatoon-Regina, en Saskatchewan, où l'indice est établi à 130.2, après avoir connu une hausse de 4.2 pour cent depuis octobre 1971.

La hausse la plus marquée au cours des 12 derniers mois s'est cependant manifestée dans

la région de St-Jean, Terre-Neuve.

L'indice de 132.2, au mois de novembre 1972, a en effet connu une hausse de 6.3 pour cent depuis octobre 1971.

L'indice des prix s'établissait à 133 à Halifax, à 132.8 à St-Jean N.-B., à 135.9 à Winnipeg, à 135.3 à Edmonton-Calgary et à 133.5 à Vancouver.

Hausse

L'indice a connu une hausse de 4.2 pour cent à Montréal, depuis un an, et de 4.7 pour cent à Toronto.

C'est à Vancouver que le coût de la vie a connu la montée la moins rapide, l'indice ne progressant que de 3.7 pour cent depuis octobre 1971.

À Montréal, au cours de la dernière année, le coût de l'alimentation a augmenté de 8.4 pour cent, celui du logement de 1.5 pour cent, celui du vêtement de 3.2 pour cent, celui du transport de 1.4 pour cent, celui de

la santé et des soins personnels de 9.4 pour cent, celui du divertissement de 5.7 pour cent et celui du tabac et des alcools a baissé de 0.4 pour cent.

Des poursuites de \$6 millions contre la CSN

MONTREAL (PC) — Des actions au montant global de \$6 millions ont été inscrites, en Cour supérieure du district de Montréal, contre deux officiers de la CSN et contre le Syndicat de la construction de Montréal, CSN.

Les actions, au montant de \$500,000 chacune, sont prises par onze officiers syndicaux de la FTQ et elles s'ajoutent à l'action de \$500,000 que le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a déclaré qu'il intentait contre les mêmes défendeurs après avoir changé deux fois d'idée.

Il s'agit d'actions en dommages pour libelle diffamatoire à la suite de la parution d'un communiqué du 7 décembre dernier.

Le député Godin renouvelle sa demande d'enquête sur la construction et l'habitation

OTTAWA (PC) — Le député créditiste de Portneuf aux Communes, M. Roland Godin, a sommé le ministre des Affaires urbaines, M. Ron Basford, de faire connaître les résultats de l'enquête ordonnée le printemps dernier concernant les faillites présumées dans la construction d'habitations dans la région de Québec.

Dans une lettre adressée au ministre, M. Godin pose trois questions: A quel niveau l'enquête a-t-elle été menée? Combien de propriétaires ont été visités par les personnes chargées de dépister certains escrocs de la construction? De quelle façon le ministère entend-il aider les personnes qui seront forcées de quitter leurs "cabanes"?

Au mois de mai dernier, le député de Portneuf dénonçait fermement, en Chambre, "les entrepreneurs sans cœur" qui construisent des habitations en ne respectant pas les normes essentielles et qui chargent tout de même le plein prix aux citoyens.

En réponse aux arguments de M. Godin, avec preuve à l'appui, M. Basford avait promis la tenue d'une enquête pour vérifier les allégations du député et remédier à la situation.

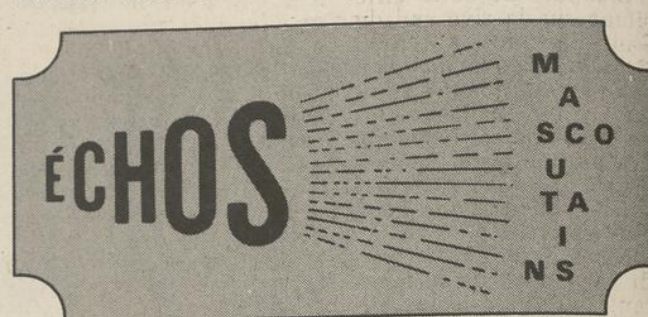
Dans sa lettre d'hier,

M. Godin accuse les entrepreneurs et les inspecteurs de la Société centrale d'hypothèque et de logement "d'être de connivence" en permettant la construction de "maisons insalubres", du moins dans la région de Québec.

Le député a joint à la lettre un rapport d'expertise d'une résidence achetée voilà 18 mois au

coût de \$14,000 révélant que le coût d'une remise à neuf s'élèverait à \$4,000.

Au mois de mai, M. Godin avait accusé des entrepreneurs "de construire des taudis en série" à l'intention "d'honnêtes gens" et, cela, à même l'aide financière de la SCHL, dans la région de Québec.



\$6,000 pour les livres

Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a accepté, lors de sa dernière assemblée, de verser un octroi de \$6,000 à la Bibliothèque juvénile pour l'année 1972. Cette somme était déjà prévue au budget de la ville. Le conseil a profité de l'occasion pour noter que les octrois du ministère des Affaires culturelles pour le même organisme avaient diminué de plus de 15%, en '71, par rapport à '70. Ils s'attendent à une diminution aussi importante de ces octrois pour 1972, comparativement à l'an dernier.

Entente municipale-scolaire

Toujours dans le domaine du livre, les autorités municipales ont signé une entente avec la direction de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe pour que la future bibliothèque municipale soit installée dans la section résidence de l'ancienne école Mercier. La location de ce local est symbolique, ne coûtant que \$1 à la ville, et les conditions sont celles de l'entente de principe intervenue entre la cité et la Commission scolaire, il y a déjà plusieurs semaines. Le maire Girard a déclaré qu'il restait l'aménagement intérieur à faire et que la Bibliothèque municipale ouvrirait probablement dans trois mois, c'est-à-dire vers le printemps.

Représentant du conseil

Le conseiller Bernard Lamontagne a été réélu par le conseil pour représenter la ville de Saint-Hyacinthe sur le bureau de direction de la Société d'agriculture du district de Saint-Hyacinthe. Cette nomination vaut pour l'année financière 1973. M. Lamontagne avait été nommé à ce poste l'an dernier.

Transport rapide

Le conseil municipal a entériné une résolution du conseil municipal de Beloeil au sujet du projet de transport rapide entre Montréal et Saint-Hyacinthe. Cette résolution demande en fait une subvention au gouvernement provincial pour élaborer le plan directeur d'un système de transport express qui relierait, par train, les villes de Saint-Hyacinthe, Beloeil et Montréal.

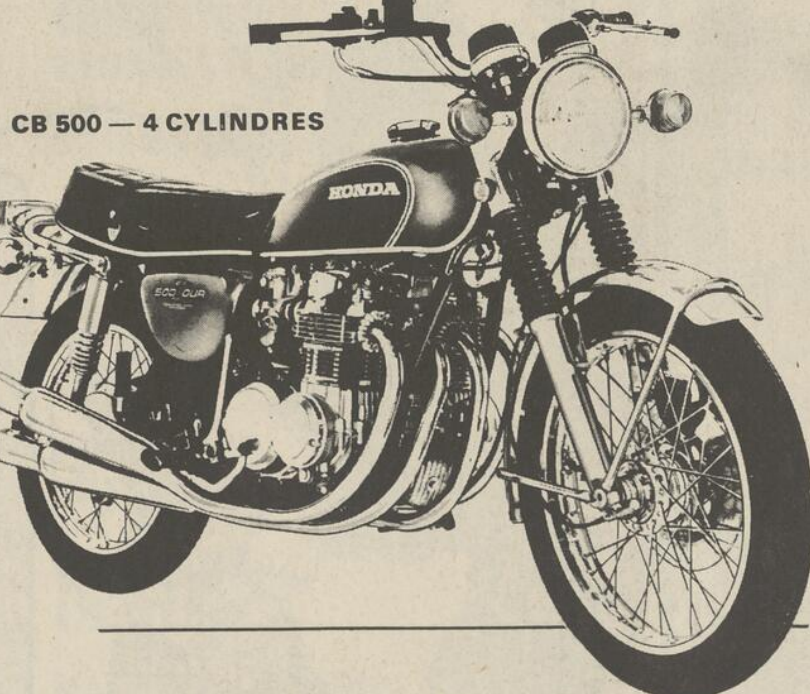
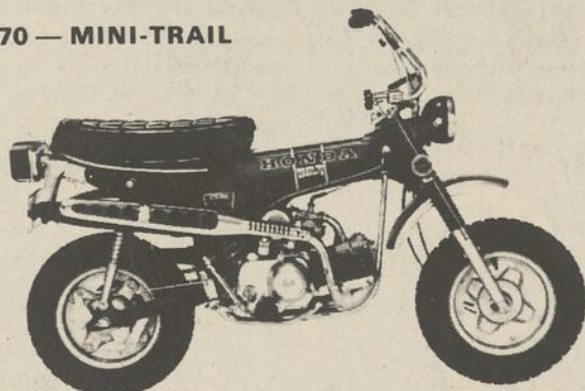
HONDA

...le seul moyen d'aller en moto

Que ce soit une petite ou une grosse cylindrée HONDA, est le seul d'aller plus loin en moto.

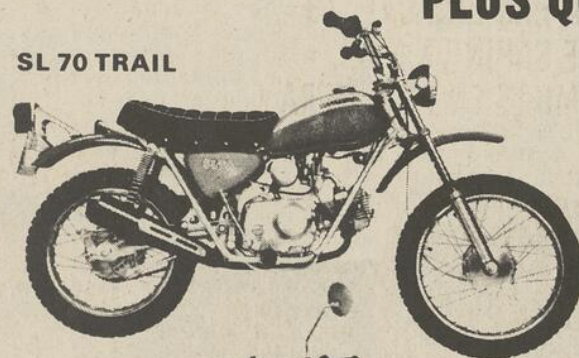


CT 70 — MINI-TRAIL

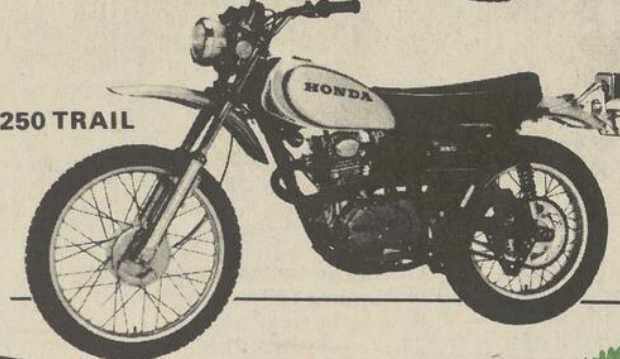


CB 500 — 4 CYLINDRES

SL 70 TRAIL



XL 250 TRAIL



VISITEZ AUSSI, NOTRE
DÉPARTEMENT COMPLET
SUR HABITS, VESTONS
SPORT, CASQUES, LUNETTES,
ACCESSOIRES, ETC.

Joyeux Noël
Bonne et Heureuse Année
à tous

ST-CÉSAIRE MOTOSPORTS Enr.

M. Mme Claude GÉNÉREUX, propriétaire

ROUTE NAT. 1

OUVERT : 7 JOURS PAR SEMAINE de 7 h. A.M. à MINUIT

TÉL. 469-2733

ST-CÉSAIRE

Une mère et ses trois enfants perdent la vie dans un incendie

BOUCHERVILLE, Qué., (PC) — Une mère et ses trois enfants ont péri dans un incendie dans la nuit de mardi à mercredi à Boucherville, près de Montréal.

Il s'agit de Mme Monique Trotter, âgée de 37 ans, et de ses fils, Jean-François, 3 ans et demi, Christian, 18 mois et Frédéric, 6 mois. Le chef des services de police et d'incendie de cette ville située sur la rive sud du Saint-Laurent, M. Réal Crevier, a exprimé son étonnement quant au fait qu'il y ait eu des pertes de vie dans cet incendie.

"La maison a été endommagée, a-t-il dit, mais pas suffisamment pour qu'il y ait des pertes de vie."

Mme Trotter était au lit avec l'un de ses enfants, tandis que les autres se trouvaient dans deux chambres séparées

lorsque l'incendie de cause encore indéterminée se déclara.

A son retour du travail, le père, M. André Trotter, a senti une odeur de fumée et a demandé à un voisin d'appeler les pompiers.

Les quatre victimes ont été retrouvées dans leurs lits. On ne put que constater leur décès à leur arrivée à l'hôpital.

M. Crevier a affirmé que les victimes avaient apparemment succombé par asphyxie puisque les flammes ne s'étaient pas rendues dans les chambres à coucher.

Selon la police de Boucherville, un homme devrait être interrogé, hier, relativement à cette affaire. L'escouade des incendies de la Sûreté du Québec enquête présentement sur les causes de l'incendie.



Merci... Père Noël

Le bon Père Noël a encore fait des heureux cette année, lors de la fête du "Noël de Partage" des Chevaliers de Colomb d'Acton Vale. Nous voyons ici le Père Noël remettant son cadeau à une petite fille: il est entouré de ses lutins et de la Fée des Étoiles. A l'arrière, on reconnaît Mme Jacques Gaucher, qui a fait preuve de beaucoup de dévouement à cette occasion.

(Photo André Chevanelle)

A l'intérieur du Conseil privé Une cellule permanente pour parer aux urgences nationales

OTTAWA (PC) — Un rapport préparé pour le gouvernement par un général à la retraite recommande la formation d'une cellule permanente à l'intérieur du Conseil privé pour parer aux urgences nationales, telles que le désordre civil ou l'insurrection, a-t-on appris de source fiable.

Le Conseil privé est le secrétariat du cabinet et est adjoint au bureau du premier ministre.

Le rapport rédigé par le lieutenant-général Michael Dare, ancien vice-chef de l'état-major de la Défense nationale, est déjà l'objet des vives discussions dans les cercles gouvernementaux bien qu'il n'ait pas encore, et ne sera sans doute jamais, rendu public.

Le rapport a été soumis au gouvernement au cours du mois d'octobre.

Le général Dare a refusé de discuter du contenu de son rapport et au sujet de son rôle au Conseil privé où il a été muté au mois de mars il n'a dit qu'il y pourrait jouer un rôle si le gouvernement acceptait ses propositions.

En tant que vice-chef de la Défense, le général Dare a dirigé l'intervention des Forces armées durant la crise d'octobre 1970, ce qui lui a valu les félicitations chaleureuses du premier ministre Trudeau.

Le général Dare a fait son entrée au Conseil privé le 1er mai avec comme mission de "développer et de perfectionner des plans de la réponse du gouvernement fédéral lors de désastres naturels et autres urgences". Depuis lors, le général a atteint l'âge de la retraite.

Lors de sa nomination, l'on pensait que son rôle était de "raffiner" les procédures à adopter en cas de crise intérieure de façon à ce que le gouvernement ne soit pas obligé de recourir à la Loi des mesures de guerre, comme il l'a fait lors des troubles au Québec.

Sa nomination a été dictée par le cabinet le 22 juillet 1971, environ six mois après la fin de la crise québécoise.

Ce groupe d'étude des procédures comprenait le colonel William Sutherland coordonnateur, du

ministère de la Défense, S.N. White, de l'Organisation des mesures d'urgence ainsi que d'autres membres de cette organisation, et le général Dare.

Le rapport du général Dare pourrait remettre en cause de statut de l'Organisation des mesures d'urgence qui dépend maintenant du ministère de la Défense.

Le Canada s'oppose à toute escalade de la guerre au Vietnam

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp a répété l'opposition du gouvernement aux bombardements américains au Nord-Vietnam.

"Nous avons clairement fait connaître notre opposition aux bombardements et à toute escalade de la guerre au Vietnam," a-t-il dit aux journalistes.

La société sans argent est en vue — F. H. McNeil

EDMONTON (PC) — La société sans argent est en vue, déclare M. Fred H. McNeil, président de l'Association des banques canadiennes.

"Elle arrive par évolution et déjà, dans un certains sens, elle y est," a dit M. McNeil dans une interview.

La carte de crédit en est un élément, ajoute le banquier montréalais, qui explique que l'ordinateur constitue le centre névralgique dans les opérations de crédit. Car il faut manipuler près de 4.5 millions de chèques par le réseau bancaire du Canada.

"Sans l'ordinateur, il aurait fallu doubler les 99,000 personnes actuellement à l'emploi des banques. Bien entendu, il est fort douteux que dans notre société actuelle on puisse trouver autant de personnes complémentaires prêtes à faire le travail de bureau que cela comporte."

"Bien plus, il serait physiquement impossible de manipuler toute la paperasserie que cela entraîne".

L'Ouest canadien

M. McNeil dément catégoriquement que les banques à charte soient prévenues contre l'Ouest canadien. On ne refuse pas de fonds à l'Ouest, dit-il, au profit de l'Est. Il serait d'ailleurs absurde de créer des succursales.

les régionales si ce n'est pour inclure ces mêmes régions dans le circuit financier.

M. McNeil ne s'explique pas que les hommes d'affaires de l'Ouest se plaignent de ce que le réseau bancaire ne réponde pas à leurs besoins.

Il se peut, dit-il, que certaines petites entreprises se soient vues refuser un prêt. Mais ce ne peut être que parce que leur demande n'aurait pas été jugée valable.

Selon M. McNeil, au moins 25 p.c. des disponibilités et de l'actif des banques canadiennes sont en devises étrangères.

"Le volume des échanges internationaux a pris une ampleur phénoménale et tous les pays du

monde sont liés entre eux par des transactions commerciales".

M. McNeil, qui recommande vivement aux jeunes d'embrasser la carrière bancaire, rappelle que ce secteur de l'économie a connu dans les cinq dernières années, et il connaît au cours des dix prochaines années, plus de changements qu'il n'en a connu dans toute son histoire.

"C'est un secteur en pleine croissance, notamment en ce qui concerne les opérations internationales. Les salaires qu'il paie sont plus que concurrentiels".

Toutes les banques canadiennes ont des programmes de formation dont le coût s'élève à plusieurs millions de dollars.

Le marché canadien des obligations devrait demeurer fort en 1973

TORONTO (PC) — Le marché canadien des obligations devrait demeurer fort en 1973 et tout changement important dans la tendance dépendra en grande partie de la politique fiscale du gouvernement fédéral, estiment les analystes.

Les prix ont eu tendance à baisser au cours du premier semestre de 1972, tandis que les rendements montaient. Selon un courtier, le recul était dû "aux craintes suscitées par l'inflation, malgré la bonne tenue du marché".

La confiance cependant est revenue vers le milieu de l'année et les prix grimpaient le 1er décembre à leur niveau de 1971.

Les obligations lancées sur le marché au cours des 11 premiers mois de l'année 1972 par le gouvernement fédéral, ceux des provinces et les municipalités, ainsi que les sociétés privées ont dépassé le chiffre de \$5.66 milliards, contre \$5.53 milliards en 1971.

Selon les analystes, c'est la décision de fixer un maximum de 5 1/2 p.c. sur les dépôts bancaires qui a marqué le point tournant.

Cette décision sera maintenue pour un certain temps, a déclaré M. Peter Campbell, de la société torontoise d'investissements Wood Gundy Ltd.

Par contre, un autre analyste estime que ce taux artificiel de l'intérêt ne résistera pas longtemps, car les investisseurs exporteront leurs capitaux pour tirer profit de taux supérieurs pratiqués ailleurs.

Et, si pour l'année 1973, les observateurs manifestent un optimisme prudent, c'est parce qu'ils craignent l'orientation future de la politique du gouvernement fédéral.

Dans un bulletin, Wood Gundy affirme que les gouvernements minoritaires ont historiquement manifesté "une plus grande propension à dépenser qu'à imposer, ce qui fait une fois de plus planer le spectre de l'inflation".

"Il se peut qu'à la suite des résultats des élections nous soyons plus proches d'une politique de contrôle des prix et des salaires".

ARTIC CAT '73

EMBARQUES DES MILLIERS LE FONT

POURQUOI PAS UNE CAT '73
SOUS LE SAPIN DE NOËL
TOUTE LA FAMILLE EN PROFITERA !



La reine des motoneiges pour le plaisir seul ou en famille c'est la Panther 1973.



Une piste tortueuse ou un terrain plat sont une invitation le pour la El Tigre d'Artic, une machine née des compétitions. Le dernier modèle de chez Artic

LA CAT '73 EST ENCORE PLUS DOUCE, PLUS ROBUSTE, PLUS RACÉE ET PLUS SÛRE QUE JAMAIS

Joyeux Noël
Bonne et Heureuse Année
à tous

ST-CÉSAIRE MOTOSPORTS

Vous offre aussi un département des plus complet de vêtements pour les motoneigistes tels que:
Habits de motoneige, casques, gants, mitaines, bottes, lunettes visières, ensemble de gilet et pantalon en laine, etc.

ST-CÉSAIRE MOTOSPORTS ENR.

M & MME CLAUDE GÉNÉREUX, propriétaire

ROUTE NAT. 1 ST-CÉSAIRE 469-2733



HISTOIRES DE PSYCHIATRES

• Un homme politique va consulter son psychiatre:
— Je voudrais améliorer ma mémoire, lui dit-il...
— Y a-t-il une méthode que vous préféreriez utiliser? lui demande le docteur.
— Je ne sais pas exactement. Mais ce que je voudrais, c'est que vous m'en indiquiez une qui me permette de me souvenir de ce que je dois oublier lorsque je suis interviewé...

• Un psychiatre est appelé en consultation par l'épouse d'un homme qui donne des signes certains de dérangement mental. Il examine le malade, puis prend l'épouse à part, dans le salon:
— L'état de votre mari est très grave, Madame, dit-il. Vous auriez dû me faire venir plus tôt...
— Mais, Docteur, dit l'épouse, c'est qu'il n'a jamais voulu voir un médecin tant qu'il a eu tout son bon sens...

• Un homme va trouver un psychiatre et lui demande un conseil pour se guérir d'insomnies persistantes:
— Eh bien, dit le spécialiste, un médecin de la bonne vieille école, essayez donc tout simplement de compter mentalement lorsque vous êtes couché. Ceci a déjà réussi avec beaucoup de personnes dans votre cas.

• Deux hommes parlent un soir de psychiatrie, en prenant l'apéritif. L'un est sceptique; l'autre est un croyant aux bienfaits de cette science très à la mode.
— C'est de la blague, dit le sceptique. La psychiatrie ne sert qu'à enrichir les psychiatres... Elle n'a jamais guéri un seul malade.

— Oh mais pardon! s'exclame le croyant. Je peux certifier par expérience que la psychiatrie m'a fait beaucoup de bien à moi-même. Tenez, il y a un an, avant que j'aie chez le psychiatre, je laissais toujours le téléphone sonner sans répondre. Eh bien, maintenant, je réponds toujours, qu'il sonne ou qu'il ne sonne pas!

• Me Olivier LAURENDEAU, de la PRINCESSE, est très observateur:

— Avez-vous remarqué, dit-il, que les autos deviennent de plus en plus petites, et les souffleurs à neige de plus en plus grandes? Le moment est proche où la même machine pourra servir à souffler la neige et à faucher les piétons.

• A M. le Docteur Marc GOYETTE: "Des vœux sincères. Une bonne pensée: Joyeux Noël et Bonne Année! (M. et Mme Albert MATTON).

• La gentille JOCELYNE, secrétaire de grande classe à CHEF, déteste se voir offrir des "Life Savers". Pourquoi se demande l'annonceur Robert LANDRY.

• Les gâteaux aux fruits des LIONS n'ont pas perdu de leur saveur et sont fort en demande ce temps-ci. On peut s'en faire livrer un ou plusieurs



— Il n'y en a qu'un qui m'a pincé le postérieur et il sait ce que cela lui a coûté!
— Combien?

en communiquant avec: Don GAMBLE (378-4008, le soir), Mme Ken POZER (372-6234, le jour), et Denis PARE (378-4152).

• Chez la PRINCESSE on lutte vigoureusement contre... la morosité! Un effort, nous a-t-on dit, a été fait pour rendre plus attrayante la présentation budgétaire. C'est quand même une formule plus jolie que "dorer la pilule"... même si ça veut dire la même chose!

• Le sage conseil que donne Yves MASSE: "Ne faites jamais l'amour le samedi, car on ne sait jamais s'il

ne neigera pas le dimanche."

• Je ne suis pas superstitieux. J'aime mieux passer sur une échelle que traverser la PRINCESSE un vendredi soir, c'est moins dangereux. (Jos FLIBOTTE).

• On n'est jamais si bien servi que par soi-même, dit un proverbe. Voilà peut-être pourquoi Marcel ROY se plaît à dire: "J'ai toujours rencontré si peu d'esprit autour de moi, qu'il a bien fallu que j'utilise le mien."

• Une dame disait à Marcel GAGNON, pour le taquiner sans doute: "Je me demande ce que vous auriez, vous, les hommes, si Dieu n'avait pas créé la femme?"
— Une côte de plus, de répondre aussitôt notre célèbre charcutier.

• Grégoire BRETON ne se gêne pas pour dire que ses fruits et légumes proviennent des plus grands vergers et jardins de la Californie.

• Richard COTE, de la Pâtisserie Chez Plumet, dit qu'il est le plus important vendeur de pâtisseries de la région depuis plus de deux ans.

• Robert BEAUREGARD, qui a toujours de très beaux cheveux (les siens) est excédé par le nombre de gens qui lui demandent "s'il porte une perruque". Il a trouvé une réplique:

— Ne le répétez pas, chuchote-t-il: mes cheveux sont absolument vrais... mais c'est ma tête qui est fautive!

• Gilles PLANTE, de la PIEUVRE, nous présente toujours des "gogo girls" de toute première "qualité". Ce sacré Gilles a toujours eu le bon œil pour les plus belles femmes!

• Le gros Julien RACINE rencontre le maire John WEST dans le hall d'un hôtel granbyen, où une coïncidence les a fait descendre tous les deux...

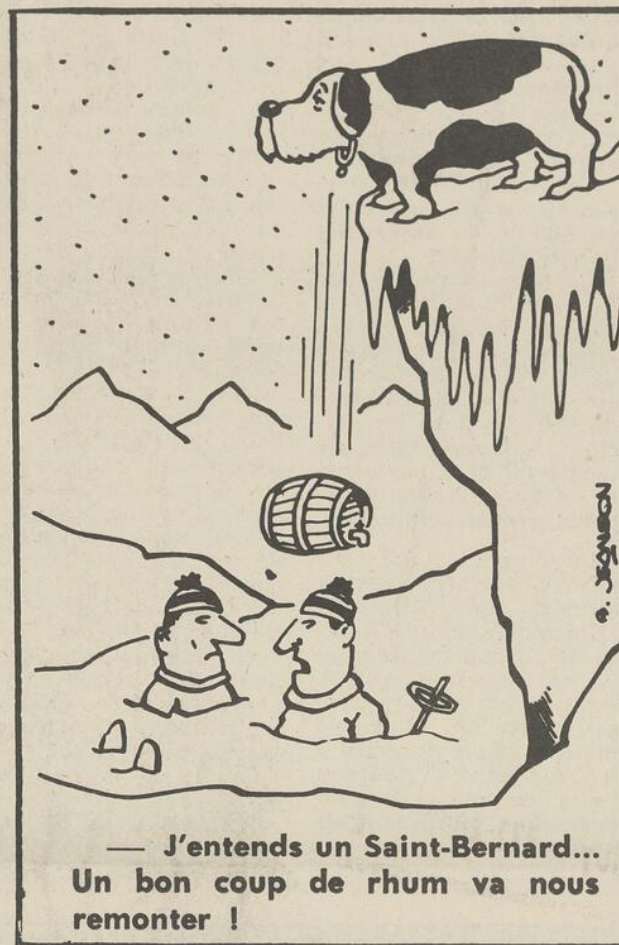
— En te voyant, lui dit-il, les amis doivent croire que la famine règne dans la ville du

maire Tétreault.
— En te voyant toi, réplique Long John, ils devinent tout de suite qui en est le responsable.

• "La vue des femmes, dit Bertrand VIENS, est une chose bien étrange. Elles distinguent un cheveu sur votre veston à dix pieds de distance... mais elles ne remarquent pas les arbres quand elles conduisent leur auto."

• Paul LABRECQUE raconte: — J'ai reçu hier matin une lettre d'admiration bien émouvante: "Je n'aime que vous, m'écrivait-elle, j'écoute tous vos programmes, je vous en supplie envoyez-moi une photo de vous dédicacée, que je la serre sur mon cœur tous les soirs en me couchant..."

— Un détail cependant m'a chiffonné ajoute le sympathique annonceur de CHEF: il s'agissait d'une lettre ronéotypée!



— J'entends un Saint-Bernard... Un bon coup de rhum va nous remonter!

Deux poids, deux mesures

Une opérette à succès! Il y a un passage où le séduisant jeune premier enlève sa dulcinée dans ses bras et quitte ainsi la scène. Tout se passait

L'aveugle

Un mendiant se promène, avec un chien en laisse et on l'entend dire d'une petite voix triste: Ayez pitié d'un pauvre aveugle!
Un monsieur s'approche de lui, le regarde fixement, et s'écrie: — Mais dites donc, vous, vous n'êtes pas aveugle?
— C'est exact, monsieur, mais c'est mon chien qui l'est.

Chaud et froid

A la lecture d'un chapitre d'une longue nouvelle dramatique, le rédacteur en chef d'une maison d'édition, tombe sur ce passage concernant l'héroïne:

"Evelynne offrit généreusement ses lèvres brûlantes à son nouvel amant..."

Or, quelques pages plus loin, il était question de la même Evelynne, offrant ses mêmes lèvres, lesquelles étaient "fraîches", cette fois.

Il téléphona à l'auteur, pour lui demander de bien vouloir mettre au point ce passage.

— Ne modifiez rien, dit-il, répondit ce lui-ci. Vous devez bien comprendre que, dans l'entre-temps, les lèvres de mon héroïne s'étaient refroidies...



Mieux vaut en rire

La "rirothérapie" ou médecine par le rire, il y a longtemps que "La Page à Doc" la pratique, et beaucoup de lecteurs nous disent qu'ils s'en trouvent bien.

"Je ne sais pas si les gens gais vivent plus âgés que les autres, mais en tout cas ils vivent mieux", m'a dit une de mes amies, Maria Beauvais.

Mais parfois des règles de vie saines et un optimisme à toute épreuve ne suffisent pas à rendre la santé. Il faut se faire opérer.

Les médecins sont d'accord pour reconnaître qu'à condition de se soigner à temps, les optimistes ont toujours plus de chance de guérir que les autres. "Mieux vaut en rire" n'est donc pas une vaine formule.

Et pourquoi pas s'amuser aux dépens de nos médecins?

C'est évidemment le médecin de campagne ou d'une petite ville en permanence au contact du public qui fournit en matière d'histoires vécues les meilleurs morceaux de bravoure.

D'ailleurs les médecins, comme tout le monde, font, sinon des perles, du moins des gaffes. Tel celui-ci qu'une cliente raccompagnait jusqu'à la porte en disant:

— C'est pas un temps à laisser les cochons dehors.

— Oui, rentrez vite.

• Un médecin de chez nous venait d'examiner une jolie brune, nettement enceinte. Poursuivant le questionnaire d'usage, il demanda alors: — Le père est-il en bonne santé?

— Le père, si je savais où il est, il ne serait pas en bonne santé.

• Un médecin décrit un des premiers accouchements auxquels il participa. Après bien des péripéties, le bébé se retrouva enfin dans les bras du jeune médecin.

— C'est un garçon, demanda la mère?

— Non, madame.

— Alors, qu'est-ce que c'est?

• Les médecins se racontent l'histoire, inventée celle-là, du plombier à qui une dame dit:

— Vos prix sont exagérés. Savez-vous que mon médecin me coûte beaucoup moins cher?

— Je sais, madame, je sais. Avant j'étais médecin.

• Un jour qu'il prenait la tension d'une vieille dame tout en regardant un match de hockey à la télévision:

— Combien docteur? demanda la malade au moment où le médecin rangeait son tensiomètre.

— Quatre à un.

• Un médecin avait été appelé auprès d'un vieux bonhomme assez mal en point. Il revint le lendemain et trouve pépère nettement mieux.

— Les médicaments m'ont fait du bien, docteur, mais faudrait peut-être m'enlever ce que vous m'avez mis dans le dos.

Le médecin se pencha et retira son marteau à réflexes, oublié la veille dans le lit du vieil homme.

— Ah! oui, docteur, ça soulage!

Gilles Goyette

ELLES ET EUX

AH! LES STARS — Pendant un cocktail, à Hollywood, un invité s'approche d'une célèbre star et lui dit:

— Je ne sais pas si vous vous souvenez de moi, mais un jour j'ai demandé votre main.

— C'est possible, dit la star. Dites-moi... est-ce que nous nous sommes mariés?

• PAS DE CHANCE — Mon mari m'a offert un collier de jade pour aller avec la robe verte que je m'étais achetée sans le lui dire.

— Tu as bien de la chance, moi c'est mon œil qu'il a assorti à la robe noire que j'avais achetée en cachette.

• BON CONSEIL — "Deux époux, a dit Jean Rostand, doivent se garder de se quereller quand ils ne s'aiment plus assez pour les réconciliations".

• CHER ARGENT — Je reconnais que l'argent n'est pas tout, a dit une jolie femme, mais il calme tellement les nerfs!

• LA PLUS BELLE — C'est, dit-on à Granby, celle qui, en été, ferait sortir un fainéant de l'ombre.

• BON TRUC — Moi, dit cet Américain à un autre, j'aime beaucoup qu'il y ait des invités à dîner à la maison, parce que, ce jour-là, ma femme sort son service en porcelaine de Limoges et, le lendemain, elle me défend de faire la vaisselle.

• GRANDS ET PETITS CADEAUX — Un bandit entre dans une bijouterie et, revolver au poing, se fait donner un magnifique bracelet.
— Tout compte fait, dit-il, je préfère quelque chose de moins cher. Je tiens à ce que ma femme pense que je l'ai achetée.

SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR "ELLE"

372-5772

Luc Roy
FLEURISTE

120 PRINCIPALE

DITES
"JOYEUX NOËL"
AVEC DES
POINSETTIAS

OU ENCORE UN DE NOMBREUX
ARRANGEMENTS FLORAUX

HEURE D'AFFAIRE
TOUS LES JOURS D'ICI NOËL DE 9 A.M. À 5 P.M.
DIMANCHE 10 A.M. À 3 P.M.

RÉSERVEZ TÔT

120, PRINCIPALE GRANBY 372-5772
RÉS. 372-4801

NOTRE GRANDE VENTE D'ÉCOULEMENT
DE TOUTES NOS COLT SE CONTINUE

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

DODGE COLT

Profitez-en car nos prix
sont les plus bas

**PREMIERS ARRIVÉS
PREMIERS SERVIS**

RECEVEZ UNE RADIO AM GRATUITEMENT
AVEC L'ACHAT D'UNE COLT

4 PORTES STATION WAGON \$2540.	HARD TOP 2 PORTES \$2400.	COUPÉ 2 PORTES \$2170.	SEDAN 4 PORTES \$2350.
---	---------------------------------	------------------------------	------------------------------

**DODGE, c'est sûr... chez
GARAGE DELORME & FILS
STE-BRIGIDE**

TÉL: 293-5347

Nous invitons les propriétaires
de Datsun de Cowansville
et la région à nous visiter
pour le service, l'entretien,
la réparation et les pièces de
leur véhicule.

Un cadeau pour elle...
et pour vous
Pratique... durable...
de qualité...

LA STATION 1800

LA COUPÉ 1600

A tous les
points de vue...
les plus avantageuses de toutes

Voyez tous les modèles Datsun en montre:

GRANBY DATSUN INC.
VENTE - SERVICE - PIÈCES

433 Principale Granby 378-9088

CERTIFICATS POUR CADEAUX

Si vous ne savez pas quoi offrir pour cadeau de Noël
donnez un certificat-cadeau échangeable en marchandises à la

Bijouterie Marc Robitaille Inc.
367 est, Principale Farnham 293-5155

Joyeux Noël

Sincères remerciements à
tous nos clients et amis. Que
l'année '73 vous apporte joie,
bonheur et santé.

LUC DÉRAGON
Spécialiste en tapis

Mme Luc DÉRAGON
Conseillère en décoration

QUALITÉ — SERVICE — BAS PRIX

LE TAPIS IDÉAL ENR.

LE PLUS VASTE CHOIX DE TAPIS À GRANBY

LUC DÉRAGON, propr.

309, rue DUFFERIN GRANBY, Qué. TÉL: 372-7575

CHER ARGENT — Je reconnais que l'argent n'est pas tout, a dit une jolie femme, mais il calme tellement les nerfs!

LA PLUS BELLE — C'est, dit-on à Granby, celle qui, en été, ferait sortir un fainéant de l'ombre.

BON TRUC — Moi, dit cet Américain à un autre, j'aime beaucoup qu'il y ait des invités à dîner à la maison, parce que, ce jour-là, ma femme sort son service en porcelaine de Limoges et, le lendemain, elle me défend de faire la vaisselle.

GRANDS ET PETITS CADEAUX — Un bandit entre dans une bijouterie et, revolver au poing, se fait donner un magnifique bracelet.

Tout compte fait, dit-il, je préfère quelque chose de moins cher. Je tiens à ce que ma femme pense que je l'ai achetée.

PREMIER PAIEMENT DU 1er AU 15 MARS

Le surplus d'intérêt est absorbé
par NOUS: Granby Autorama

**EN SPÉCIAL
DÉMONSTRATEURS '72**

4140
FORD LTD Brougham, 4 p. H.T. **\$4195.**

3900
FORD LTD 2 portes, H.T. **\$3995.**

4341
MAVERICK V 8, auto, 4 p. sedan ... **\$2950.**



GRANBY AUTORAMA INC.
960, rue PRINCIPALE Granby 378-4636

SUGGESTIONS DE CADEAUX

DE DERNIÈRE MINUTE



Le cadeau que vous cherchez n'est pas encore
choisi... venez chez nous et vous verrez le plus
beau choix de cadeaux pour toute la famille.

POUR ELLE

Nappes en toile, nappes en dentelle, ensembles
de nappes et serviettes, couvertures d'édredon,
couvertures de flanellette, taies d'oreillers,
foulards, gants, gilets, robes, etc. toute cette
marchandise est arrivée spécialement pour les
fêtes.

POUR LUI

Gilets de laine, chemises de couleurs, cravates
et bas, vestes de ski, coupe-vent doublés, man-
teaux, habits, foulards, gants, etc.

AMEDEE ZIGBY

8, rue St Joseph Granby 372-4008



Vous ne savez trop quoi lui offrir, parce
qu'elle semble avoir tout dans la
maison..... alors pourquoi ne
pas lui offrir des

FLEURS

Poinsettias, azalée, cyclamen, pompons, chry-
santhèmes, roses, œillets, rosettes, œillets
miniatures, etc.

Mme Gilberte Loiselle
Flours pour toutes occasions - Flours télégraphiées
342, rue Papineau Granby 378 1191

TOUT UN CADEAU DU PERE NOËL BLEU SNO-JET

Une
Carriole d'une
Valeur de
\$129.95
GRATUITE
AVEC L'ACHAT D'UNE MOTO-
NEIGE SNO-JET 1973 MODELE
STAR JET 338.



SNO-JET
La bleue... elle est bien faite!
L.S. SPORT ENR.
A. LEDUC, propr. 372-4557
GRANBY

CHEMIN ROXTON
Voyez également notre choix de bottes,
habits de motoneigistes, casques, etc.

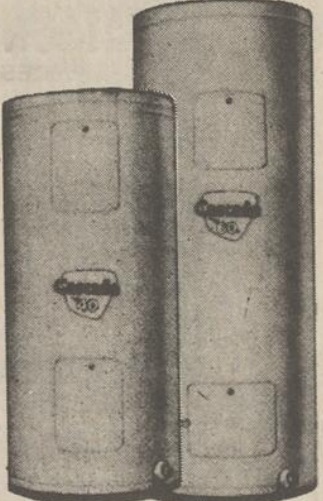
CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE CASCADE

Isolation en fibre
de verre épais.
Email blanc
40 gallons
Garantie 10 ans

\$6995

EXTRA-LARGE
80 GALLONS
Vous donnera de l'eau
chaude en abondance
toute la journée

\$7995



tétrault

132 PRINCIPALE GRANBY 372-2261



M. D. A. JOLIN, PROP.

POUR MADAME À NOËL

OFFREZ

- BAGUES
- BRELOQUES
- BRACELETS EN OR
- MONTRES
- PENDANTIFS, ETC.

À l'occasion de Noël et du Nouvel An
Il me fait plaisir d'offrir à tous

**UN JOYEUX NOËL
ET UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**

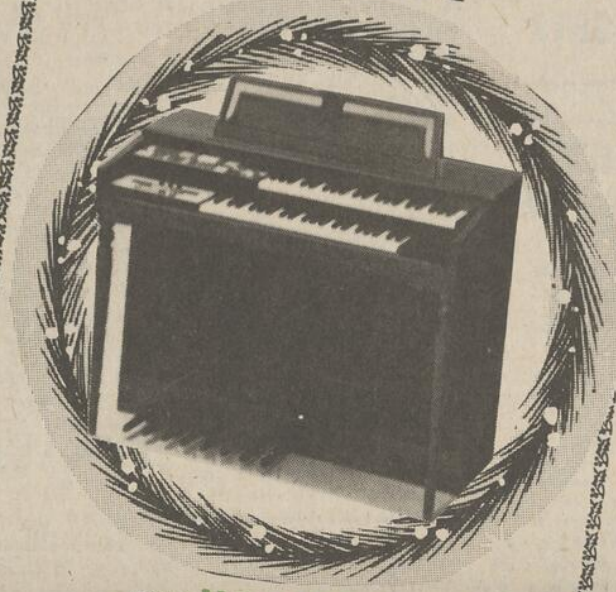
SUGGESTIONS CADEAUX POUR MESSIEURS

- CHOIX DE BAGUES
- MONTRES
- RASOIR ÉLECTRIQUE, ETC.

BIJOUX CADEAUX ROYAL

8 ST-ANTOINE SUD, GRANBY
(Face au stationnement église Notre-Dame) 378-6175

FAITES-LUI UN CADEAU
QU'ELLE APPRÉCIERA
POUR PLUSIEURS ANNÉES À VENIR
OFFREZ-LUI UN ORGUE
LOWREY



CHEZ "DUKE"
Instruments de musique de tous genres
Disques-Radios-Guitares, etc.
380 est Principale Farnham Tél.: 293-4674

NOTRE GRANDE VENTE D'ÉCOULEMENT DE TOUTES NOS COLT SE CONTINUE JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

**DODGE
COLT**

Profitez-en car nos prix
sont les plus bas
**PREMIERS ARRIVÉS
PREMIERS SERVIS**

RECEVEZ UNE RADIO AM GRATUITEMENT
AVEC L'ACHAT D'UNE COLT

4 PORTES
STATION
WAGON
\$2540.

HARD TOP
2 PORTES
\$2,400.

COUPÉ
2 PORTES
\$2170.

SEDAN
4 PORTES
\$2350.



DODGE c'est sûr... chez

GARAGE DELORME & FILS
STE-BRIGIDE

Tél. 293-5347

JOYEUX NOËL EN GRAND STYLE



→Arrow→
Une orgie
de couleurs

Arrow va chercher les
coloris frappants des
années 20 et leur donne
une tournure énergique.
Hudson, bleu Maxwell, marron
Stutz, or Stanley, brun
Packard et vert Pierce
Arrow—un tas de couleurs
emballantes pour les
vêtements de sport Arrow.

HUBERT ET MENARD Inc.
135 PRINCIPALE (Édifice Palace)
372-3221 — Granby

Annonces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$1.50
SUPPLÉMENTAIRES	\$0.08
CARACTÈRES GRAS	\$0.40
LIGNE AGATHE	\$0.17
1 POUCE X COL	\$2.38
(cartes d'affaires)	\$45.00
LOCATION DE CASIER	\$0.40
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$10.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agathe)	\$0.25
AVIS DE DÉCÈS REMERCIEMENTS	\$5.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Carte Professionnelle

Arsenault Poussard-Lagacé

AVOCATS ET
PROCUREURS

2, rue COURT

EDIFICE "La Place des Assurances"

Tél: 372-6618

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES

Gérard A. Southière

Daniel Southière

Gilles Southière

EDIFICE PALACE

135 PRINCIPALE

GRANBY

(suites 24 et 25)

372-6637

(No. 24476)

Join, Dallaire, Picotte, Alain
Desautels, Brodeur & Cie. C.A.

COMPTABLES
AGRÉÉS

Tél: (514) 372-3347

C.P. 233

74, rue Court, Granby, Qué.

(349-111)

Cartes d'affaires

SOULEGEZ VOS PIEDS

en consultant un spécialiste
pour vos chaussures
orthopédiques et médicales

• confection de
supports d'arches

GÉRARD POTVIN
SPÉCIALISTE

20 années d'expérience

• Ajustement personnel à chaque
client

• Ajustement parfait

• Empreintes des pieds

• Correction pour pieds malades, affai-
ses, démarche difficile

• Chaussures correctives

• Prix modiques

POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE
ET CONFORT DES PIEDS VENÉZ AU
CENTRE D'AJUSTEMENT

30 Granby — Tél: 372-5292

(25992)

Granby

1—PROPRIÉTÉS A VENDRE

• GRANBY rue Maisonneuve, bungalow, bon logement, et bonne petite maison, bon prix, vrai aubaine.

• COWANSVILLE, rue Albert et Crémazie, beau bungalow de 5 pièces. Faut vendre vite. Conditions faciles.

• AVONS bon choix de maisons à revenus et aussi acheteurs de bungalows de \$14,000 à \$16,000.

• GARAGE pour mécanique avec pompe à gazoline, grand terrain, bonne clientèle, faut vendre: autre occupation.

• MOTEL situé dans la région de Drummondville à vendre à sacrifice. Cause: maladie.

• EPICERIE BOUCHERIE licenciée, chiffres d'affaires environ \$3,000 par semaine. Faut vendre.

• HOTEL dans les environs de Granby, très bien situé, bon chiffre d'affaires, autre occupation. Prendrais échange.



Immeubles Inter-City Enrg.

Courtières en immeubles

80 Principale Granby

Tél: 372-5886

534-2883

MAISON à vendre, à louer ou à échanger, situé à 189 boul. Boivin, 1 logis de 7 pièces à \$180 par mois. 2 logis 2 1/2 pièces à \$25 par semaine. Sous-sol fini, chauffé, garage chauffé. S'ad. à M. André Maheu. Tél: 378-7474 ou 372-2033.

(356-363 — 26334)

MAISON 8 pièces, garage, foyer, salle de séjour 80 Cairns.

MAISON 8 pièces, garage, piscine chauffée, salle de séjour, 214 Des Erables.

MAISON 5 1/2 pièces, garage, 521 Denison O.

ROLAND CHOQUETTE
Courtier
378-6763
(356-358 — 26300)

RESTAURANT situé boul. Leclerc, chiffre d'affaires \$800. env. par semaine, avec maison 1 1/2 étages toute rénovée. Comptant demandé seulement \$5,000. Cause de vente maladie. Occasion. Immeuble Tanguay courtier. Tél: 372-4666.

(353-358 — 26242)

ROYAL TRUST CO. brokers

WATERLOO: Split level exclusif, 9 pièces, 3 chambres à coucher, 2 foyers de pierres. Vue panoramique. Seulement \$39,000. R. McKergow. Tél: 372-3480 ou 243-6153.

(16511)

BUNGALOW neuf de 5 pièces, occupation immédiate. Situé à 28 rue Bourgeois. S'ad. Norbert Parent, entrepreneur en construction, 82 rue Bourgeois, Granby. Tél: 378-1389.

(344-8 — 26107)

BUNGALOW neuf, situé 502 de Vaudreuil, coin Foch. 5 1/2 pièces, garage, patio, corniches d'aluminium, chauffage air chaud à l'huile, etc. Prix \$18,000. Comptant à discuter. Autre bungalow neuf, situé à 416 Papineau. Prix \$17,000. Inf: 430 Papineau. Tél: 378-8947.

(329-358 — 25735)

7—COMMERCE A VENDRE

COMMERCE Epicerie-boucherie licenciée à vendre. Très bien équipée, comprenant bloc en brique. Grand stationnement. Logis attenant de 6 grandes pièces. Très bon chiffre d'affaires. Très bon débit de viande. Acheteur sérieux seulement. S'ad. à La Voix de l'Est, C.P. 2765.

(351-357 — 27257)

10—TERRAINS A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE MAGNIFIQUE vue et site résidentiel, avantageux. Située en campagne chemin Roxton, limite de Granby, grands terrains de 80 pi. x 125 pi et plus.

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...
— Pas d'acompte
— Pas d'intérêt
Tél: 372-3296 ou 372-5518
J.P. RACINE INC.

(340-4 — 25980)

14—APPARTEMENTS A LOUER

A L'ÉPREUVE du feu! 2 1/2 pièces, meublées, 4 1/2 pièces non meublées. S'ad. 372-5888.

(354-361 — 26266)

3 1/2 PIÈCES meublées avec en plus balcon, porte-patio, tapis mur à mur, chambre de bains de céramique, chauffé, éclairé, antenne pour télécouleur, 8 canaux, système de balayage dans chaque logis, buanderie stationnement, prise de courant pour auto. Piscine chauffée, patio et Bar-B-Q à l'extérieur. A partir de \$35 par semaine. S'ad. à Antonio Gagnon. Tél: 378-2725 ou 372-4452.

(320-346 — 26134)

APP. de 4 pièces, chauffé, meublé, éclairé. S'ad. 372-1000, 372-1010 ou après 6 hres à 378-1721.

(26303)

APP. 1 1/2 pièces, avec poêle, évier réfrigérateur, meublé, turquoise, ustensiles de cuisine et couverture de lit fournis et entretenus. T.V. stationnement. S'ad. Appartements Casgrain, 329 boul. Boivin (2ième étage) Tél: 372-7105 ou 378-1814.

(355-362 — 26299)

APP. neuf 3 1/2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, système d'antenne T.V. noir-blanc. Laveuse-sècheuse, ainsi que prise d'auto. Situé coin Notre-Dame et Robinson. Pour visiter s'ad. à 531 Notre-Dame App. 5. Tél: 378-2039.

(356-363 — 26324)

APP. 3 1/2 pièces entièrement meublé et chauffé, stationnement compris. S'ad. Appartements Leduc, 37 rue Gill. Tél: 372-4318.

(356-363 — 26338)

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, situé à 146 rue Hanson. Prix \$97. par mois. Location à la semaine si désiré. Tél: 372-6034 jour ou 263-4054 après 5 h. p.m.

(356-363 — 26319)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, situé au 2ème étage à 430 Principale. S'ad. au Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale.

(354-361 — 26286)

LOGIS NEUFS situés à Cowansville, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffage et électricité compris dans le prix du loyer, piscine, câble T.V., concierge. Tél: Cowansville, 263-4081.

(337-358 — 25928)

LOGIS 3 pièces, site résidentiel, chauffé, éclairé, avec grenier. Face au parc et école. S'ad. 372-7764 ou à 372-4787.

(350-356 — 26213)

COWANSVILLE: logis à louer 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$99. incluant: chauffage électrique, câble T.V., piscine et concierge. Situés à 104 rue des Bouleaux, Cowansville. Tél: 263-4081.

(337-358 — 25927)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas avec installation laveuse-sècheuse, très propre et très moderne. Pas de taxe d'eau. Prix \$80 par mois. Situé à l'entrée du village de Roxton Pond, rue Penelle. Libre 1er fév. Tél: 372-2173.

(355-2 — 26298)

LOGIS à louer à Roxton Pond, de 4 pièces, plus chambre de lavage, installation laveuse-sècheuse, escalier fermé. Près des écoles. \$60 par mois. Libre immédiatement. Inf: 372-5389.

(351-357 — 26258)

LOGIS de 3 1/2 pièces, grand chambre de bains, entrée: laveuse-sècheuse, chauffage électrique, tapis dans salon et chambres, puits artésien, entrée pavée asphaltée. Personne seule ou couple sans enfants. Maison neuve. Tél: 378-7853 après 6 hres. 114 Martin.

(356-358 — 26333)

LOGIS de 4 1/2 pièces, neuf, dans un bas, meublé ou non, \$118. Libre 1er janvier. Aussi 3 1/2 neuf meublé, éclairé, chauffé, situés à 100 St-Urbain face à la rue Notre-Dame. Tél: 372-2173.

(344-356 — 26099)

LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés, installation laveuse-sècheuse. AUSSI app. meublés de 1 1/2 et 3 1/2 pièces, libre immédiatement. Inf: 378-8690.

(356-365 — 26241)

LOGIS à louer à Roxton Pond, de 4 pièces, plus chambre de lavage, installation laveuse-sècheuse, escalier fermé. Près des écoles. \$60 par mois. Libre immédiatement. Inf: 372-5389.

(351-357 — 26258)

LOGIS 3 pièces, site résidentiel, chauffé, éclairé, avec grenier. Face au parc et école. S'ad. 372-7764 ou à 372-4787.

(350-356 — 26213)

COWANSVILLE: logis à louer 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$99. incluant: chauffage électrique, câble T.V., piscine et concierge. Situés à 104 rue des Bouleaux, Cowansville. Tél: 263-4081.

(337-358 — 25927)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas avec installation laveuse-sècheuse, très propre et très moderne. Pas de taxe d'eau. Prix \$80 par mois. Situé à l'entrée du village de Roxton Pond, rue Penelle. Libre 1er fév. Tél: 372-2173.

(355-2 — 26298)

LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés, installation laveuse-sècheuse. AUSSI app. meublés de 1 1/2 et 3 1/2 pièces, libre immédiatement. Inf: 378-8690.

(356-365 — 26241)

LOGIS à louer à Roxton Pond, de 4 pièces, plus chambre de lavage, installation laveuse-sècheuse, escalier fermé. Près des écoles. \$60 par mois. Libre immédiatement. Inf: 372-5389.

(351-357 — 26258)

LOGIS 3 pièces, site résidentiel, chauffé, éclairé, avec grenier. Face au parc et école. S'ad. 372-7764 ou à 372-4787.

(350-356 — 26213)

COWANSVILLE: logis à louer 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$99. incluant: chauffage électrique, câble T.V., piscine et concierge. Situés à 104 rue des Bouleaux, Cowansville. Tél: 263-4081.

(337-358 — 25927)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas avec installation laveuse-sècheuse, très propre et très moderne. Pas de taxe d'eau. Prix \$80 par mois. Situé à l'entrée du village de Roxton Pond, rue Penelle. Libre 1er fév. Tél: 372-2173.

(355-2 — 26298)

LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés, installation laveuse-sècheuse. AUSSI app. meublés de 1 1/2 et 3 1/2 pièces, libre immédiatement. Inf: 378-8690.

(356-365 — 26241)

LOGIS à louer à Roxton Pond, de 4 pièces, plus chambre de lavage, installation laveuse-sècheuse, escalier fermé. Près des écoles. \$60 par mois. Libre immédiatement. Inf: 372-5389.

(351-357 — 26258)

LOGIS 3 pièces, site résidentiel, chauffé, éclairé, avec grenier. Face au parc et école. S'ad. 372-7764 ou à 372-4787.

(350-356 — 26213)

COWANSVILLE: logis à louer 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$99. incluant: chauffage électrique, câble T.V., piscine et concierge. Situés à 104 rue des Bouleaux, Cowansville. Tél: 263-4081.

(337-358 — 25927)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas avec installation laveuse-sècheuse, très propre et très moderne. Pas de taxe d'eau. Prix \$80 par mois. Situé à l'entrée du village de Roxton Pond, rue Penelle. Libre 1er fév. Tél: 372-2173.

(355-2 — 26298)

LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés, installation laveuse-sècheuse. AUSSI app. meublés de 1 1/2 et 3 1/2 pièces, libre immédiatement. Inf: 378-8690.

(356-365 — 26241)

LOGIS à louer à Roxton Pond, de 4 pièces, plus chambre de lavage, installation laveuse-sècheuse, escalier fermé. Près des écoles. \$60 par mois. Libre immédiatement. Inf: 372-5389.

(351-357 — 26258)

LOGIS 3 pièces, site résidentiel, chauffé, éclairé, avec grenier. Face au parc et école. S'ad. 372-7764 ou à 372-4787.

(350-356 — 26213)

COWANSVILLE: logis à louer 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$99. incluant: chauffage électrique, câble T.V., piscine et concierge. Situés à 104 rue des Bouleaux, Cowansville. Tél: 263-4081.

(337-358 — 25927)

LOGIS de 3 1/2 pièces, grand chambre de bains, entrée: laveuse-sècheuse, chauffage électrique, tapis dans salon et chambres, puits artésien, entrée pavée asphaltée. Personne seule ou couple sans enfants. Maison neuve. Tél: 378-7853 après 6 hres. 114 Martin.

(356-358 — 26333)

LOGIS de 4 1/2 pièces, neuf, dans un bas, meublé ou non, \$118. Libre 1er janvier. Aussi 3 1/2 neuf meublé, éclairé, chauffé, situés à 100 St-Urbain face à la rue Notre-Dame. Tél: 372-2173.

(344-356 — 26099)

LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés, installation laveuse-sècheuse. AUSSI app. meublés de 1 1/2 et 3 1/2 pièces, libre immédiatement. Inf: 378-8690.

(356-365 — 26241)

LOGIS à louer à Roxton Pond, de 4 pièces, plus chambre de lavage, installation laveuse-sècheuse, escalier fermé. Près des écoles. \$60 par mois. Libre immédiatement. Inf: 372-5389.

(351-357 — 26258)

LOGIS 3 pièces, site résidentiel, chauffé, éclairé, avec grenier. Face au parc et école. S'ad. 372-7764 ou à 372-4787.

(350-356 — 26213)

COWANSVILLE: logis à louer 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$99. incluant: chauffage électrique, câble T.V., piscine et concierge. Situés à 104 rue des Bouleaux, Cowansville. Tél: 263-4081.

(337-358 — 25927)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas avec installation laveuse-sècheuse, très propre et très moderne. Pas de taxe d'eau. Prix \$80 par mois. Situé à l'entrée du village de Roxton Pond, rue Penelle. Libre 1er fév. Tél: 372-2173.

(355-2 — 26298)

LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés, installation laveuse-sècheuse. AUSSI app. meublés de 1 1/2 et 3 1/2 pièces, libre immédiatement. Inf: 378-8690.

(356-365 — 26241)

LOGIS à louer à Roxton Pond, de 4 pièces, plus chambre de lavage, installation laveuse-sècheuse, escalier fermé. Près des écoles. \$60 par mois. Libre immédiatement. Inf: 372-5389.

(351-357 — 26258)

LOGIS 3 pièces, site résidentiel, chauffé, éclairé, avec grenier. Face au parc et école. S'ad. 372-7764 ou à 372-4787.

(350-356 — 26213)

COWANSVILLE: logis à louer 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$99. incluant: chauffage électrique, câble T.V., piscine et concierge. Situés à 104 rue des Bouleaux, Cowansville. Tél: 263-4081.

(337-358 — 25927)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas avec installation laveuse-sècheuse, très propre et très moderne. Pas de taxe d'eau. Prix \$80 par mois. Situé à l'entrée du village de Roxton Pond, rue Penelle. Libre 1er fév. Tél: 372-2173.

(355-2 — 26298)

LOGIS de 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés, installation laveuse-sècheuse. AUSSI app. meublés de 1 1/2 et 3 1/2 pièces, libre immédiatement. Inf: 378-8690.

(356-365 — 26241)

LOGIS à louer à Roxton Pond, de 4 pièces, plus chambre de lavage, installation laveuse-sècheuse, escalier fermé. Près des écoles. \$60 par mois. Libre immédiatement. Inf: 372-5389.

(351-357 — 26258)



Contribution annuelle

Le lieutenant P.D. Pelletier remet à la petite Hélène Bougie un chèque au montant de \$2,722.00, donation à l'Institut Nazareth pour les enfants aveugles de Montréal. A l'arrière plan le caporal P. Massicotte et Yvon Provencher 7 ans. Cette contribution annuelle de la part des forces de sécurité militaires canadiennes a pour but de venir en aide aux enfants aveugles de la région métropolitaine.

AVIS PUBLIC

Aucun véhicule ne pourra stationner dans aucune rue de la ville de Sutton entre minuit et 7 heures du matin (12 a.m. — 7 a.m.) durant les mois de décembre, janvier, février et mars de chaque année, afin de permettre l'enlèvement de la neige et de la glace.

La Corporation Municipale de la ville de Sutton.

Lise Bergeron
Asst.-Sec. Trés.

PUBLIC NOTICE

There is to be no parking on all streets of the town of Sutton between the hours of midnight and seven the next morning, this to permit the removal of snow and ice during December, January, February and March of every year. The Municipal Corporation of the town of Sutton.

Lise Bergeron
Asst.-Sec. Trés.
(26335)

PLAISIRS D'HIVER

POUR "SLEIGH-RIDES"
ORGANISÉS
OU ÉQUITATION
AVEC CHEVAUX
DE LOCATION

• PRIX SPÉCIAUX
POUR GROUPES ORGANISÉS
(SUR SEMAINE OU FIN DE SEMAINE)

• ENDROIT CHAUFFÉ
POUR LE RETOUR
DE LA PROMENADE

POUR INFORMATIONS:
TÉL.: 372-5382

(349-4)
(26086)

Une douce vengeance de l'Unité-Québec

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a été victime, mardi, d'une "vengeance douce" de l'Unité-Québec, à qui le gouvernement Bourassa a imposé la semaine dernière la nouvelle motion de clôture pour mettre fin à son obstruction systématique au projet de refonte de la carte électorale.

Profitant d'une "faible lacune" du nouveau règlement parlementaire, les stratèges de M. Gabriel Loubier ont poussé à l'extrême leur lutte acharnée pour forcer tous les députés à siéger jusqu'à 4h.30 mercredi matin.

Ils ont d'abord provoqué, dans la matinée de mardi, un long débat de huit heures sur le rapport de la commission parlementaire chargée d'étudier la nouvelle carte électorale. En onze jours de séances, cette commission a réussi à peine à analyser la moitié des 100 nouveaux comtés proposés, avant la tombée "de la guillotine" samedi dernier.

Après ce débat-marathon qui a permis à chaque parti de réaffirmer ses positions sur cette question, les députés se sont ensuite livrés à une "gymnastique parlementaire" en participant à 43 votes enregistrés, durant plus de cinq heures, sur une centaine d'amendements annexés au rapport de la commission.

Gymnastique

Il était alors 22h. hier soir, le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, a immédiatement souligné aux députés que, pour cette circonstance, ils pouvaient boire du café à leur banquette qu'ils n'ont pas droit de quitter.

Vengeance

Parmi le bloc d'amendements présenté en fin de semaine au président de la Chambre, on en comptait 86 émanant de l'Unité-Québec, six du gouvernement, deux du Ralliement créditiste et aucun du Parti québécois.

M. Lavoie a toutefois réussi à écarter le "vote-o-thon" en éliminant plusieurs amendements secondaires, lorsque les principaux étaient refusés par l'Assemblée, car un changement apporté aux délimitations d'un comté a des incidences sur les comtés voisins.

Un peu avant une heure du matin, le président a personnellement invité

les députés à suspendre leurs travaux, dans le but évident de refaire ses forces et d'accorder un moment de répit au secrétaire-adjoint, qui venait d'enregistrer 17 votes.

La pause-café a duré plus d'une heure et la Chambre a pu ensuite disposer laborieusement des autres votes. La fatigue s'est particulièrement fait sentir au milieu de la nuit. Les ministres Cloutier, Castonguay, Drummond et autres faisaient les cent pas, les mains dans les poches, derrière le fauteuil du président, pendant qu'il donnait lecture des amendements.

Relâche

Le ministre Pinard, les jambes allongées sur une chaise, feuilletait un document. M. Michel Gratton, le nouveau député libéral de Gatineau, s'amusa à déchiffrer l'épave du collègue André Marchand de confettis. D'autres députés ministériels et de l'opposition grillaient une cigarette, confortablement assis à leur banquette, ce que le règlement défend formellement en temps ordinaire durant les séances parlementaires. Certains enfin sommeillaient, la tête appuyée sur leur pupitre.

Vers 3h.45, M. Lavoie s'est fait remplacer au siège de la présidence par M. Robert Lamontagne, député libéral de Roberval, qui a eu quelques difficultés à se retrouver dans la paperasse étalée devant lui.

M. Rémi Paul, leader parlementaire de l'UQ, a écarté, un peu avant l'ajournement des travaux, la proposition de M.

portée exacte, car il faudra plusieurs mois avant de confectonner la nouvelle carte illustrant les futures délimitations territoriales.

Les nombreuses interventions, tant du gouvernement que de l'opposition, qui ont marqué la discussion sur le rapport de la commission en après-midi ont simplement permis à chacun des partis de réaffirmer les positions qu'il maintient depuis plusieurs jours.

M. François Gagnon, député unificateur de Gaspé-Nord, s'est particulièrement insurgé contre la guillotine la motion de clôture de M. Gérard L. Lavoie, leader du gouvernement. Il a surtout évoqué la vague de protestation qui vient de naître dans son comté, qui ne possède plus d'entité propre dans le redécoupage électoral.

Un groupe de camionneurs et de citoyens en colère contre le bill 62 ont bloqué les routes de cette région gaspésienne tard mardi après-midi. "Les Gaspésiens ne sont pas des peureux, à affirmer leur député, et sachez que c'est dans ce coin que la révolution peut être déclenchée. Qu'on se souvienne de Cabano", a conclu M. Gagnon, qui a promis d'être déclenché. Qu'on se souvienne de Cabano", a conclu M. Gagnon, qui a promis d'être solidaire avec les siens.

M. Lavoie, le porte-parole du gouvernement, s'est dit surpris de son attitude, puisqu'il n'a présenté aucun amendement pour conserver le comté de Gaspé-Nord.

Attaques

"Le gouvernement, dit-il, luttera contre tout parti politique qui tente de mettre des bâtons dans les roues inutilement".

Commentant le cahier des 86 amendements soumis par l'Unité-Québec concernant les 53 comtés qui n'ont pu être analysés à la commission parlementaire, M. Lavoie a déclaré que cela manquait totalement de sérieux.

On propose, note-t-il, de transférer une partie de forêt ou de cantons inhabités d'un comté à un autre. Pour sa part, le Parti libéral a suggéré moins d'une dizaine d'amendements, dont deux changements de noms de comtés.

M. Guy Joron, parlant au nom du Parti québécois, a fait savoir au gouvernement et à l'équipe Loubier qu'il "s'étaient fourrés tous deux dans le guépier". Il aurait voulu que le document de base du bill 62, préparé par la commission Drouin, ne soit pas "tripoté" par les députés.

En touchant à ce document, selon lui, les députés

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Fruits

Pommes: MacIntosh, \$2.75 à \$3.00 le boisseau; Greening, \$2.50 à \$3.00 le boisseau; Cortland, \$2.25 le boisseau.

Légumes

Betteraves: \$3.50 à \$4.00 les 50 lb; \$2.25 pour 12 celloles de 2 lb. Carottes: \$2.75 à \$3.00 pour 24 celloles de 2 lb ou 10 de 5 lb; \$2.25 à \$2.50 les 50 lb. Choux verts: \$3.00 à \$3.25 les 50 lb. Choux chinois: \$2.75 à \$3.00 la douz. Laitue: frisée, \$3.50 pour 24. Oignons: jaunes moyens: .35 les 10 lb; \$4.00 à \$4.25 les 50 lb; \$4.75 à \$5.00 pour 24 celloles de 2 lb. Panais: \$2.50 le 20 lb; \$3.25 à \$3.50 pour 12 celloles de 2 lb. Poireaux: \$1.25 à \$1.50 la douz. de paquets. Pommes de terre: \$2.00 à \$2.05 les 50 lb. Rutabaga: \$3.25 à \$3.50 les 50 lb. Arbres de Noël: \$30 la douz.

CABANA

(M. Gérald)

A Sherbrooke, le 17 décembre à l'âge de 45 ans est décédé M. Gérald "Cabana", époux de Marie-Pauline Gagné, demeurant à 152, rue Robinson sud à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 décembre, le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

J.A. LeSieur

855 rue Principale

Granby

pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 3 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses fils, Yves, Luc et Guy, de Granby, ses frères et sœurs: M. et Mme Georges Couture (Berthe) de Granby, M. et Mme Évangéliste Ducharme (Rita), de Roxton Pond, M. et Mme Maurice Cabana (Gisèle), de Montréal, Mlle Thérèse Cabana, de St-Jean Baptiste, Mme Rachel Cabana, de Granby, M. et Mme Roland Lambert (Liliane), de Montréal, M. et Mme Lucien Fortin (Germaine), de Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Allaire (Georgette), M. et Mme Roger Gagné (Gisèle), M. et Mme Guy Gagné (Monique) tous de Granby, M. et Mme Armand Gagné (Pierrette), de Laval, M. et Mme Albert Gagné (Pauline), de Drummondville, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'hôtesse de l'air de nos rêves.



Elle a au moins 18 ans.

Elle est jolie, coquette et élégante.

Elle mesure entre 5'2" et 5'10", sans souliers. Son poids, de 105 lb à 145 lb, est en harmonie avec sa taille.

Elle a 20/50 de vision pour chaque oeil, sans lunettes. Mais elle peut porter des verres de contact (20/100 minimum dans ce cas).

Elle a reçu une bonne instruction de niveau secondaire ou collégial; s'exprime couramment en français et en anglais.

Air Canada lui offrira de \$477 à \$594 par mois après formation. De plus, elle bénéficiera de billets gratuits ou à tarif réduit pour visiter le monde entier.

Si vous pensez ressembler à cette hôtesse de l'air dont nous rêvons, communiquez avec nous sans tarder. Nous avons hâte de vous connaître.

Ecrivez à Air Canada
Recrutement du personnel
Service en vol
Bureau 3331, Place Ville-Marie
Montréal 113

ou téléphonez à Montréal:
indicatif régional 514, 874-7904
entre 10 h et 18 h
du lundi au vendredi.

AIR CANADA

URGENT

UNITED AIRCRAFT DU CANADA LIMITÉE
est à la recherche de spécialistes

Soyez expert dans un des meilleurs ateliers du grand Montréal. Les conditions de travail sont excellentes et les chances d'avancement nombreuses.

NOUS DEMANDONS:

ASSEMBLEURS-OPÉRATEURS DE BANC D'ESSAI AU DÉPARTEMENT DE L'EXPÉRIMENTAL:
Doivent procéder au montage et essai de turboréacteurs et turbopropulseurs. Les candidats doivent posséder un cours technique ou avoir complété un apprentissage dans une industrie connexe, plus 3 à 5 ans d'expérience dans le montage et essai de turbines à gaz. Les candidats doivent fournir leurs outils. Salaire pour débiter \$4.00 de l'heure jusqu'à un maximum de \$4.42.

MACHINISTES:

Une demande urgente dans différentes sections de notre organisation se fait sentir pour des MACHINISTES qualifiés. Les hommes choisis seront capables de faire leur propre montage et opérer les machines suivantes: RECTIFIEUSES, TOURS, FRAISEUSES, PERCEUSES. Un minimum de cinq ans d'expérience est requis. Salaire pour débiter \$3.82 de l'heure jusqu'à un maximum de \$4.24.

OPÉRATEURS DE: TOUR À REVOLVER — RECTIFIEUSE INTERNE ET EXTERNE:

Les candidats pour ces positions doivent être capables de faire leur propre montage et effectuer un travail de grande précision. Salaire pour débiter \$3.65 de l'heure jusqu'à un maximum de \$4.02.

Présentez-vous au bureau d'emploi:

United Aircraft
DU CANADA LIMITEE
1000 Marie-Victorin,
Longueuil, Québec.

PROVINCE DE QUEBEC

COMMISSION SCOLAIRE
DAVIGNON

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné qu'à une session régulière du Conseil des Commissaires, tenue à l'école Frère André, 50 rue Principale à Sutton à 21h00 heures, le 20 novembre 1972, à laquelle session étaient présents messieurs Robert Boulanger, Louis Bérard, Florian Boulais, Redmond Brouillette, Pierre Cabot, Richard Côté, Marcel Duguay, Me André Fortier, Jean-Paul Pinsonnault, sous la présidence de monsieur Richard L. Brault, Messieurs Fernand Barsalou, directeur général, Donald Proteau, directeur adjoint, Denis Duhamel ainsi que Jean-Claude Vaillant, secrétaire général sont aussi présents.

Il est proposé par monsieur Robert Boulanger, commissaire, un amendement appuyé et résolu, qu'une demande soit faite au Ministère de l'Éducation, afin que l'école de la Commission Scolaire Davignon et portant le nom de Saint-Simon à Abercorn soit vendue pour la somme de \$1,000 à la Corporation Municipale d'Abercorn. Les modalités de cette transaction seront déterminées dans le contrat à intervenir entre les parties.

Adoptée.

Véritable extrait du procès-verbal ce 6 décembre 1972.

Jean-Claude Vaillant,
Secrétaire général
(26336)



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE GRANBY

AVIS PUBLIC

EST PAR le présent donné que le rôle de perception concernant l'imposition des compensations autorisées par l'article 18 de la loi de l'évaluation foncière, chapitre 50, des Lois du Québec 1971, a été complété pour l'année 1972 et est maintenant déposé en mon bureau pour l'information de tous les intéressés. Ces compensations sont imposées en vertu du règlement 820-72.

Toutes les personnes, organismes, et corporations visés par ce règlement, 820-72 sont tenus au paiement des sommes mentionnées et sont requis d'en acquiescer le montant à mon bureau dans les trente (30) jours qui suivent la date d'exigibilité, à savoir, ce jour 20 décembre 1972.

Donné à Granby, Qué., ce 20ème jour de décembre 1972.

Robert Beauregard
Trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITY OF GRANBY

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY given that the collection roll concerning the imposition of compensations authorized by section 18 of the real estate assessment act, chapter 50 of the Laws of Quebec 1971 has now been completed for the year 1972 and is deposited in my office for the information of all the interested. These compensations are imposed according to the by-law 820-72. All the persons, organisms, and corporations concerned by said by-law 820-72 are requested to pay the amount mentioned in the collection roll within the next following thirty days (30) of this day, this date being when these compensations are due, to wit December 20th, 1972. Given in Granby, this 20th day of December 1972.

Robert Beauregard,
Treasurer
(26341)

PROVINCE DE QUEBEC

COMTE DE BROMÉ
BROMONT

AVIS PUBLIC

La Ville de Bromont recevra jusqu'à midi le 29 décembre, les offres d'achat concernant un terrain d'après décrit, et ce au bureau du secrétaire-trésorier, situé à l'Hôtel de Ville de Bromont, à 200 boulevard Bromont.

DESIGNATION:

Un terrain vacant de forme irrégulière, étant partie du Lot 1089 P, du Cadastre officiel du Canton de Bromont, division d'enregistrement de Bromont, borné comme suit:

Au Sud-Est par le Lac Bromont, le long de la ligne "A-F"; au Sud-Ouest, par le Lot no. 1088 dudit cadastre, le long de la ligne "A-B"; à l'Ouest, par une autre partie dudit lot no. 1089 P, le long de la ligne "C-D"; à l'Est, par une autre partie dudit lot no. 1089 P, le long des lignes "C-D", "D-E"; au Nord-Est, par une autre partie du lot no. 1089 P, le long de la ligne "E-F".

Ledit terrain mesure trois cent quatre-vingt-dix (390') dans sa ligne Sud-Est; trois cent trente-neuf (339') dans sa ligne Sud-Ouest; trente-neuf (39') et vingt-cinq (25') centièmes (39'25) (Courbe de 50' de rayon); cent cinquante-neuf (159'3) dans ses lignes Nord-Ouest; six cent quarante-trois (643'7) dans sa ligne Nord-Est; six cent cinquante (605'81) dans sa ligne Ouest.

Contenant en superficie six acres et soixante et onze centièmes (6.71 acres), mesures anglaises.

MISE A PRIX: Dix sept mille sept cents dollars (\$17,700.00).

CONDITIONS DE VENTE:

1. Cinq mille dollars (\$5,000), comptant avec soumission.

2. La balance, payable en dix (10) ans, au taux de 7% l'an.

3. Ledit terrain devra être utilisé pour les fins d'usage précis pour le public et autres conditions établies à la signature du contrat.

La ville de Bromont, ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Donné à Bromont ce 20ème jour du mois de décembre 1972.

Martial A. Lalonde
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
BROMONT COUNTY
BROMONT

PUBLIC NOTICE

The Town of Bromont will receive until December 29th, 1972 at noon, written tenders for the purchase of a land, hereafter described, at the office of the secretary-treasurer at the Town Hall, situated at Bromont, 200, Bromont Blvd.

DESIGNATION:
A vacant piece of land, with irregular figure, part of the lot no. 1089 P, official cadastre of Bromont Township Registration division of Bromont, bounded as follows:

To the South-East by the Brome Lake, along the line "A-F"; to the South-West, by the lot no. 1088 of the said cadastre along the line "A-B"; to the West by another part of the said lot no. 1089 P along the line "B-C" (proposed street); to the North-West by another part of the said lot no. 1089 P along the lines "C-D", "D-E"; to the North-East by another part of the lot no. 1089 P, along the line "E-F".

The said land measure three hundred and ninety feet (390') in the South-East line; three hundred thirty nine feet and five tenths (339'5) in the South-West line; thirty nine feet and twenty five hundredths (39'25) (50' curve of radius); one hundred fifty nine feet and three tenths (159'3) in the North-West line; six hundred forty three feet and seven tenths (643'7) in the North-East line; six hundred five feet and eighty one hundredths (605'81) in the West line.

Representing an area of six acres and seventy one hundredths (6.71 acres), english measures.

UPSET PRICE:
Seventeen thousand and seven hundred dollars (\$17,700.00)

CONDITIONS OF SALES

1. Five thousand dollars (\$5,000) cash with submission

2. The balance, payable in ten (10) years with interest at 7%

3. The said land will have to be utilized for the service of the public and other conditions established at the signature of the contract.

The Town does not bind itself to accept, the lower or any tender. Given at Bromont this 20th of December 1972

Martial A. Lalonde
Secretary-Treasurer
(26340)

GIRARDOT & MENARD LTEE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

BUR. 225 PRINCIPALE

TÉL: 372-4498

L'ADA exige le respect des heures d'ouverture des commerces au détail à travers la province

SHERBROOKE (PC) — L'Association des détaillants en alimentation ADA de Sherbrooke, forte de l'appui de l'Association des marchands détaillants du Canada AMD, section québécoise, a décidé de s'attaquer au magasin d'alimentation Bonimart et exige le respect des heures d'ouverture, pour les commerces au détail, à travers la province.

Au cours d'une assemblée réunissant, mardi soir, une douzaine de représentants d'associations membres de l'AMD, ces commerçants ont demandé que leurs mandataires s'assurent du respect des règles édictées par le gouvernement il y a trois ans, en vue de régir les heures d'ouverture des commerces non seulement dans la région de Sherbrooke mais dans toute la province.

Il y a près d'un mois, l'Association des détaillants de Sherbrooke logeait une requête auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce, accusant la maison Bonimart de ne pas se conformer à la Loi 24.

Expérience

Selon les requérants, le phénomène de Sherbrooke ne constitue qu'une expérience de la part de cette chaîne de magasins. Si elle s'avère concluante, la même procédure pourrait avoir cours ailleurs au Québec.

Les représentants ont déploré que depuis l'adoption de la Loi 24 à l'Assemblée nationale en 1969, très peu d'inspecteurs ont été désignés par le gouvernement pour assurer le respect de cette législation, de sorte que plusieurs commerçants de détail, généralement des maisons d'envergure nationale, se permettent de déroger constamment aux dispositions de la loi.

Wagner et Grafftey nommés membres d'un comité de réorganisation interne de l'aile québécoise du Parti conservateur

MONTREAL PC — Le vice-président du comité organisateur du Parti progressiste-conservateur au Québec M. Brian Mulroney a pris la défense de M. Claude Dupras, à qui certains éléments du PC-Québec attribuent l'échec de ce parti au Québec lors des élections générales du 30 octobre.

"Il est vrai, a déclaré M. Mulroney, qu'un petit noyau de militants, cherchant un bouc émissaire, a voulu rejeter sur M. Dupras une partie de la responsabilité de nos échecs. Ces gens-là ont porté sur M. Dupras un jugement malhonnête, injuste et écoeurant. Je tiens à souligner que Claude Dupras est le meilleur organisateur de tous les partis au Canada, sans exception."

Le leader national du PC, M. Robert Stanfield, qui est convaincu, pour sa part, que l'échec électoral de ses candidats au Québec est avant tout imputable à une mauvaise organisation, vient de créer un comité provisoire de gestion et de réor-

ganisation interne de l'aile québécoise du Parti conservateur. Il en a confié la présidence à M. Mulroney qui sera entou-



M. Claude WAGNER

ré de MM. Claude Dupras, Claude Norlin, Claude Wagner, Howard Grafftey et Jacques Flynn.

Dupras à la présidence

Ce comité, qui doit soumettre son rapport et

ses recommandations au leader fédéral avant le 1er mars, est investi de l'autorité pleine et entière sur la bonne marche et les affaires quotidiennes du parti dans la province jusqu'à la mise en place de nouvelles structures permanentes qui seront conçues suivant ses recommandations.

M. Mulroney, jusqu'ici vice-président du Comité organisateur du PC québécois, a déclaré mardi soir qu'il avait accepté ce mandat à la demande expresse de M. Stanfield étant bien entendu que la décision de créer ce comité ne doit, en aucun cas, être interprétée comme un vote de blâme à l'endroit de M. Dupras. La première recommandation que M. Mulroney se propose de formuler au chef national, au terme de son mandat, sera de confier à M. Dupras la direction de l'organisation des conservateurs du Québec.

"Sans les efforts de Claude Dupras depuis trois ans et demi, le Parti conservateur n'existerait même pas au Québec, et

les éditorialistes qui analysent notre défaite ne doivent pas oublier qu'au début de notre campagne électorale nous n'avions que 6,8 pour cent des suffrages dans cette province; or, nous l'avons terminée avec plus de 17 pour cent."

Et, pour dissiper tout malentendu, M. Mulroney a tenu à souligner que les relations personnelles entre M. Stanfield et M. Dupras, tout comme celles entre M. Stanfield et M. Wagner, "sont très cordiales".

Le comité provisoire, a précisé, M. Mulroney, va surtout s'employer à améliorer à compléter, à perfectionner l'organisation qui existe déjà. Il ne s'agit pas de reprendre à zéro.

"Nous possédons déjà une organisation. Elle a eu des failles au cours de la campagne, c'est entendu et nous le reconnaissons. Nous sommes du reste solidaires des décisions prises collectivement par M. Dupras qui, avant de les appliquer, consultait toujours Ottawa."

Sur ce point, on peut observer une contradiction gênante entre les propos tenus par M. Stanfield depuis un mois



M. Heward GRAFFTEY

et demi et ceux de ses fondés de pouvoir au Québec.

L'organisation

Interrogé mardi, M. Dupras soulignait, par exemple, que le Parti conservateur "qui existait à peine en 1968" est

aujourd'hui, une réalité. Et il ajoutait au sujet du nouveau comité que vient de fonder M. Stanfield: "Je ne suis pas prêt à mettre de côté tout le travail que j'ai accompli en trois ans et demi".

Il ne pense pas que la défaite d'octobre soit la conséquence d'une mauvaise organisation. Sur ce point, M. Mulroney est du même avis. Beaucoup de gens qui ont fait campagne avec eux en septembre et en octobre croient que la question de l'organisation, s'il faut l'invoquer parmi les facteurs de l'échec, n'occupe que la troisième place parmi les causes.

"Supposons un instant que notre organisation, qui était bonne cette année, ait été meilleure encore, 50 fois meilleure, croyez-vous qu'il eût été possible de contrer toutes ces causes qui jouaient contre nous?"

AYEZ RECOURS
AUX PETITES ANNONCES
DE
La Voix de l'Est

Lafamme

FOURRURE INC.

Regarde les beaux manteaux...

Moi, c'est le brun pâle que j'aime le mieux

C'est pas brun pâle, c'est du vison

J'le sais. Penses-tu que maman aimerait ça ?

Bien sûr. Toutes les femmes aiment les fourrures.

Moi, quand je serai grande, je vais aimer ça aussi...

Quand je serai grand, je vais te faire un beau cadeau.

Je vais t'acheter un beau manteau de fourrure, comme ceux-là.

Si nous en parlions à papa...

Bonne idée. Tu parles que maman va être heureuse à Noël.

Vite... faut le dire à papa. Lafamme est ouvert tous les soirs

Jusqu'à 9h. et d'ici le 23 décembre. Vite !

LE PLUS GRAND CHOIX DE FOURRURES SUR LA RIVE SUD

328, rue Principale - Granby - Tél. 378-8484